

L'IMPARIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

80 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

Encouragé par M. Leonid Brejnev

Le PC tchécoslovaque intensifie ses attaques contre la Pologne

Encouragé par M. Brejnev, le Congrès du PC tchécoslovaque a intensifié hier ses attaques contre les «ennemis de la Pologne», tandis qu'à Varsovie, le syndicat Solidarité citait un de ses conseillers selon lequel seule une «intervention» pourrait sauver les «durs» du POUF de la rébellion de la base.

La déclaration, publiée dans le bulletin du syndicat Solidarité, émane de M. Jann Olszewski, avocat et conseiller de la section varsoviennaise de Solidarité. L'agence PAP a annoncé que le général Wojciech Jaruzelski, premier ministre, avait la grippe. On s'était demandé si l'annulation de son adresse au Parlement n'était pas liée aux informations faisant état d'un renforcement des unités soviétiques autour de la Pologne. La session du Parlement polonais a été

ajournée au 10 avril. Le journal de l'armée polonaise «Zolnierz Wolnosci» a rapporté hier que les manœuvres militaires du Pacte de Varsovie se poursuivaient (alors qu'elles devraient être terminées depuis longtemps).

POUR JUSTIFIER UNE INTERVENTION

Dans le bulletin de Solidarité, M. Olszewski estime que le passage à tabac des trois syndicalistes à Bydgoszcz le 19 mars, visait à provoquer une grève générale, pour justifier une intervention. «Une telle situation peut se renouveler, et par conséquent il faut trouver d'autres méthodes que la grève pour faire pression sur le gouvernement», ajoute le conseiller.

La presse polonaise a annoncé sans

commentaire le départ de la délégation polonaise pour le Congrès du PC tchécoslovaque à Prague. Elle est dirigée par M. Stefan Olszowski, considéré comme un «dur» au bureau politique du POUF.

► Suite en dernière page



Des jeunes squatters menacent de sauter dans le vide si la police les menace. (Bélino AP)

Dans la ville de Nuremberg

SQUATTERS EXPULSÉS

La police a expulsé manu militari hier plusieurs dizaines de jeunes gens qui occupaient depuis samedi un immeuble désaffecté dans lequel ils s'étaient retranchés à Nuremberg.

Les policiers ont donné l'assaut à l'aube et procédé à 21 interpellations. Quatre des squatters ont réussi à gagner le toit et ont menacé de sauter dans le vide si les représentants de l'ordre ne se retiraient pas. Un psychologue a été envoyé sur place pour tenter de les ramener à la raison.

De nombreuses occupations similaires se sont produites au cours de ces derniers mois en Allemagne, où des jeunes gens protestent ainsi contre la pénurie de logements sociaux. (ap)



Entouré par l'homme fort de Prague, M. Husak et M. Bilak, membre du Praesidium du PC tchèque (à gauche), M. Brejnev assiste à l'ouverture du 15e congrès du PC tchécoslovaque. (Bélino AP)

CONSEIL D'ÉTAT NEUCHATELOIS Tout est joué

CONSEIL NATIONAL M. Cavadini ou M. Felber?

Lire en page 7

EN SUISSE Augmentation de la consommation d'énergie

Lire en page 13

Il a quitté le pénitencier de Bellechasse hier soir Liberté provisoire pour André Perret qui dépose un pourvoi en cassation...

Jour pour jour, un mois après sa condamnation à 4 ans de réclusion, André Perret a été mis en liberté provisoire. Il a quitté l'établissement pénitentiaire de Bellechasse hier en début de soirée.

Cette décision a été prise par le président de la Cour de cassation pénale, le juge Bauer, qui nous a fait tenir le communiqué suivant:

«André Perret s'est pourvu en cassation contre le jugement rendu par la Cour d'assises, le 6 mars 1981, le condamnant à 4 ans de réclusion, dont à déduire 144 jours de détention préventive, et à Fr. 92.000.- de frais pour abus de confiance et escroquerie. Conformément à la loi, son arrestation immédiate avait été ordonnée.

»Le président de la Cour de cassation

pénale a suspendu l'exécution du jugement et prononcé la libération provisoire d'André Perret moyennant le dépôt de son passeport, d'une part, et, d'autre part, d'une caution de Fr. 100.000.- ou de sûretés équivalentes.

par Gil BAILLOD

»Cette décision ne préjuge en rien de l'issue de la procédure de cassation. André Perret a été libéré provisoirement durant l'instruction. Il est resté en liberté jusqu'à son jugement, et il n'en a pas abusé. Contestant les motifs de sa condamnation, il s'est pourvu en cassation et a conclu à son acquittement. Rien ne s'oppose dès lors à ce qu'il demeure en liberté jusqu'à droit connu sur son pourvoi. Il n'y a pas lieu de craindre qu'il

n'abuse de sa liberté pour exercer une activité délictueuse, et les sûretés qu'il est appelé à fournir atténuent sensiblement les risques d'une fuite. Dans la mesure où elle constitue une grave atteinte à la liberté individuelle, l'exécution d'un jugement non définitif est en principe soumise à d'impérieux motifs d'intérêt public.

Neuchâtel, le 6 avril 1981.

Au nom de la Cour de cassation pénale:

Le président, Alain Bauer
Cette ordonnance présidentielle relève de l'article 246 du «Code de procédure pénale neuchâtelois»: «Le pourvoi (en cassation) ne suspend l'exécution de la décision attaquée que si le président de la Cour l'ordonne».

► Suite en page 9

OPINION

Les USA et l'Afrique

Les relations entre l'Afrique du Sud et les Etats-Unis.

Depuis l'avènement de M. Reagan, elles ont beaucoup changé. Certes, ce n'est pas encore l'amitié chaleureuse mais le rapprochement des liens est certain.

En termes diplomatiques, le secrétaire d'Etat américain, Alexander Haig, vient de déclarer à ce propos: «Les prévisions sur des changements radicaux de notre politique à l'égard de Prétoria ne sont pas justifiées, mais la politique de l'administration Reagan sera différente de celles des administrations précédentes».

Comment interpréter ces paroles?

Pour les saisir convenablement, il faut avoir en tête la pénétration soviétique en Afrique, via, d'une part, les anciennes colonies portugaises, via, d'autre part, la Libye.

Parce que M. Kissinger ne s'est guère soucié de l'Afrique, à l'exception de l'Egypte, les Occidentaux y ont perdu une série de positions importantes et se sont trouvés face à un impérialisme russo-cubain qu'ils n'avaient pas prévu. En effet, Staline n'avait, semble-t-il jamais eu de visée sur le Continent noir et il a fallu attendre l'ère de M. Brejnev pour avoir une modification importante dans ce domaine.

Dès lors, pour résister au néo-colonialisme soviétique, Washington doit, pour regagner le terrain perdu, pouvoir compter sur les forces réelles de l'Afrique.

Or, militairement parlant, il n'y a guère que l'Afrique du Sud sur qui ils puissent s'appuyer. Toutes les autres armées d'Afrique noire, sauf celle du Nigéria, sont extrêmement faibles en comparaison de ses troupes.

Mais la stupide politique d'apartheid de l'Afrique du Sud

ne peut que mettre mal les Etats-Unis avec les amis qui leur restent en Afrique noire, s'ils esquissent un revirement trop brusque.

Déjà le Nigéria, le second fournisseur de pétrole des Américains, a montré les dents. L'avertissement a été entendu, car, outre l'or noir, ce grand Etat africain peut jouer un rôle crucial dans la lutte contre l'expansion soviéto-libyenne.

D'autre part, aux Etats-Unis mêmes, les Noirs ont aussi témoigné leurs réticences à l'égard d'une révision de la politique américaine envers l'Afrique du Sud.

Enfin, tout à travers le monde, l'apartheid a tant d'adversaires que Washington en se rapprochant trop de Prétoria, fournirait à Moscou l'occasion rêvée de développer sa propagande anti-américaine...

Alors le resserrement des attaches entre les USA et Prétoria est-il impossible? - Pas nécessairement.

L'Afrique ne l'oublions pas, est la patrie du Verbe. Le Mozambique, communisant et qui ne perd aucune occasion de vitupérer l'Afrique du Sud, collabore étroitement avec elle. C'est une question de forme.

Ainsi Washington pourrait puissamment aider à une transformation de la politique sud-africaine. On sait que, actuellement, les dirigeants blancs de Prétoria réfléchissent à la mise en train d'un nouveau plan sur l'avenir de leur pays, à une restructuration fondamentale qui aboutirait à une espèce de système confédéral, où l'apartheid disparaîtrait.

Si les extrémistes de Prétoria acceptaient cette disparition ou, du moins, son effacement graduel et son remplacement par le mot fédéralisme, peut-être qu'un bon bout de chemin serait fait.

Willy BRANDT

La crise libanaise pourrait mener à un conflit israélo-syrien

— par Nicolas TATRO —

Les violents combats qui enflamment à nouveau Beyrouth et le Liban depuis quelques jours menacent de s'étendre à un affrontement plus vaste, entre la Syrie et Israël.

Les deux voisins du Liban, soutenus l'un par l'Union soviétique et l'autre par les Etats-Unis, soutien-

nent pour leur part les deux parties en présence dans les combats libanais.

La Syrie, qui a installé au Liban une force de maintien de la paix de 22.000 hommes, s'est proclamée le défenseur des 400.000 Palestiniens du pays. Les troupes syriennes ne sont stationnées que dans les zones musulmanes et contrôlées par les éléments «palestino-progressistes».

Israël, de son côté, arme et soutient dans le sud du Liban les milices chrétiennes du major Saad Haddad, rebelle de l'armée libanaise. Les Israéliens soutiennent l'action de ces milices contre les Palestiniens, et ont juré d'être les derniers protecteurs des chrétiens libanais, qui représentent à peu près la moitié des trois millions d'habitants de ce pays.

Depuis la guerre d'Octobre en 1973, Israël et la Syrie ont failli en de nombreuses occasions s'affronter directement. La Syrie a utilisé ses avions de chasse soviétiques, et en a perdu 12 au cours des 18 derniers mois, dans ses contre-attaques aux bombardements israéliens contre les bases palestiniennes. Israël pour sa part a effectué l'année dernière plus d'une vingtaine de raids à l'intérieur du territoire libanais.

La nouvelle crise a éclaté jeudi dernier, quand l'artillerie et les chars syriens ont ouvert le feu sur la ville chrétienne de Zhale, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Beyrouth, défendue par les forces chrétiennes du Parti phalangiste de droite.

Les combats se sont étendus à la capitale, le long de la ligne de démarcation entre quartiers chrétiens et musulmans, où les troupes syriennes à l'ouest ont affronté l'armée libanaise et les milices chrétiennes à l'est.

A son tour, dans le sud du pays, le major Haddad a ouvert le feu sur les villes côtières de Saida et de Tyr, contrôlée par les Palestino-progressistes, et a menacé de continuer tant que dureraient les bombardements contre Zahle.

► Suite en dernière page



Jésus et Mahomet s'interrogent

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Une douce odeur de terroir...

Un disque de musique neuchâteloise enregistré à la Salle de Musique

On a dit et répété que le canton de Neuchâtel était pauvre en folklore... allons donc! C'est facile et cela évite la fatigue de chercher. Les manifestations de traditions populaires se maintiennent très bien, qu'on se rassure! Dans un avenir dont il n'est pas trop hasardeux de dire qu'il est proche, on parle de deux à trois mois, sortira un disque 33 tours qui se présentera tel un message sonore du pays neuchâtelois.

Ce disque est dû à un réalisateur passionné qui consacre une grande partie de sa production à faire connaître les musiques des différentes régions de Suisse, qu'il rassemble par canton.

«Quand on ouvre la radio, la télévision, dit M. Aebi, de Electromusic AG, on entend de la musique qui pourrait être diffusée à Hong-Kong, aussi bien qu'à Londres; cette musique, ainsi diffusée, ne caractérise pas un émetteur suisse.» M. Aebi s'est rallié à l'initiative de l'Association suisse pour la musique populaire qui a récolté cent mille signatures, dont 20.000 en Romandie, dans le but d'élever le pourcentage de musique suisse diffusé sur les émetteurs nationaux.

Sur cette lancée il s'avise de refaire la lumière autour des manifestations d'essence folklorique, de remettre à l'honneur les formes d'art qui touchent de près à une civilisation, aux êtres qui la font.

C'est avec mission de découvrir la musique populaire en terre neuchâteloise - dans le but d'en faire un disque - que le réalisateur vint se renseigner auprès des offices du tourisme du canton, auprès de la radio. Il s'agissait de trouver des ensembles, un répertoire authentique et

varié, choisis, les uns et l'autre, parmi les différentes expressions populaires, de les rechercher dans les coins du pays où ils se maintiennent encore bien vivants et dans leur forme la plus originale. On fut alors dans l'embarras! Parmi les ensembles proposés, il fallait faire un choix. On se décida pour des chœurs mixtes à effectif moyen. Il en existe dans la plupart des cantons suisses, ceux de Romandie sont parmi les meilleurs, nous dit-on. Il fallait encore une fanfare et un accordéoniste pour faire le lien, ces ensembles émanant du Haut et du Bas! Dès lors entrèrent en scène «Les Francs-Habergeants», «La Chanson neuchâteloise», la musique militaire «Les Armes-Réunies» et René Dessibourg.

Dès jeudi après-midi les protagonistes s'installèrent à la Salle de Musique, choisie pour son excellente acoustique. Ils procédèrent à des travaux de mise en place, puis à ceux d'enregistrement qui se sont poursuivis vendredi, samedi et dimanche.

Les Francs-Habergeants chantent «Beau Jura», «Mon coin de terre», «Creux du Van». On s'aperçoit qu'il en existe «des chants d'ici» et que la civilisation industrielle ne tue que ce qu'on veut bien laisser mourir. Et puis le

folklore se crée tous les jours, René Dessibourg écrit des pièces pour accordéon qu'il travaille sur des orchestrations en play back; il n'est pas interdit de se servir de techniques modernes, même si celles-ci ont contrainst les réalisateurs à différer pour ce cas l'enregistrement définitif qui se fera à Bâle dans les locaux des producteurs.

La Chanson neuchâteloise a retrouvé des ballades et pastourelles, parmi celles-ci «Quand tu venais le soir chez nous...» La musique militaire Les Armes-Réunies fait parler le passé par des marches «Les Armourins», «Jaquet-Droz».

Un enregistrement, ça paraît tout simple, mais que de raccords, d'airs interrompus, repris et recommencés avant le montage. Lorsqu'enfin l'ingénieur du son Franz Sutter dit: c'est bon! quel soulagement...

Les différentes régions du canton qui composent une entité géographique et culturelle possèdent des traits communs mais également des différences. Ceux-ci seront décrits, à l'intérieur de la pochette du disque. Le nom de l'auteur, neuchâtelois sans doute, n'est pas connu, peut-être n'est-il pas encore déterminé?

D. de C.

Au Tribunal de police

Outre les affaires que nous avons relatées dans notre édition de samedi, treize autres étaient soumises au Tribunal de police qui siégeait vendredi dernier, sous la présidence de M. J.-L. Duvanel, suppléant, assisté de Mme M. Roux, fonctionnant comme greffier.

L'une de ces causes a pu être classée à la suite d'un retrait d'opposition à un mandat de répression. Deux autres se sont soldées par l'acquiescement du prévenu. Dans trois cas, le tribunal rendra ultérieurement son jugement. Les condamnations prononcées pour le reste ont été les suivantes: I. W., 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans subordonné au remboursement des dettes, et 20 fr. de frais, pour détournement d'objets mis sous main de justice; A. S., 13 jours d'emprisonnement réputés subis par la préventive, avec sursis pendant 2 ans, et 140 fr. de frais pour infraction à la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers; L. F., 5 jours d'arrests et 20 fr. de frais, pour infraction à la loi sur la taxe militaire; J. P., 60 fr. d'amende et 45 fr. de frais, pour infraction à la LCR; J. L., 40 fr. d'amende et 45 fr. de frais, pour infraction à la LCR et à l'OCR; J.-J. U., 30 fr. d'amende et 10 fr. de frais, pour infraction à la loi sur les liquidations et opérations analogues; G. Z., 20 fr. d'amende et 20 fr. de frais, pour infraction à la LCR et à l'OCR. (Imp.)

L'actualité est-elle absurde?

Le désenchantement nous guette tous, c'est certain, et nous pouvons être portés à estimer que l'actualité qui nous est servie tourne à l'absurde parfois...

Ce n'est pourtant pas ce que nous avons voulu dire dans notre édition de samedi, à propos d'un article consacré à un débat sur le rôle de la prison.

Le surtitre disait: «Une journée de réflexion sur un thème d'absurdité permanente». Il fallait lire, évidemment: «Une journée de réflexion sur un thème d'ACTUALITÉ permanente». Entre le rédacteur et l'impression a dû se glisser un esprit malin qui avait une opinion arrêtée sur le sujet... (Imp.)

Les grandes heures de la Société de musique Paul Tortelier et Maria de la Pau

Les Tortelier font partie de ces familles où l'on apprend en même temps à marcher et à jouer d'un instrument. Grand-maman Tortelier hébergeait dans sa maison de Montmartre les élèves du Conservatoire. Mme Paul Tortelier, tout comme ses deux sœurs, est violoniste. Sa deuxième fille termine ses classes de flûte au Conservatoire de Paris. Quant à Pascal Tortelier, violoniste et chef d'orchestre il destine son fils de sept ans au violoncelle!

Paul Tortelier, Maria de la Pau, un programme romantique hier soir à la Salle de musique: trois composantes d'une équation sans inconnue, la réussite étant certaine! C'est en effet superbe, superbe de virtuosité, d'autorité et de musicalité ce qui est évidemment l'essentiel. Cet ensemble de qualités valut aux deux solistes un succès très vif de la part d'un auditoire venu nombreux des villes voisines. Plusieurs bis, Schubert pour piano seul, Bach pour violoncelle seul, Scherzo de la sonate de Chostakovitch pour les deux instruments, une sonate que l'on aurait aimé entendre toute entière, peut-être en lieu et place de l'op.



En haut les Francs-Habergeants, au centre la Musique militaire Les Armes Réunies et en bas la Chanson neuchâteloise. (Photos Bernard)

Soirée de la Croix-Bleue avec «Ceux d'la Tchaux»

Les musiques de la Croix-Bleue jouissent en Suisse d'une enviable réputation. Si ces musiciens songent avant tout à exercer un ministère et ne se soucient guère des traditionnels «concours d'excellence», ils n'en font pas moins de la bonne musique. Le concert qui s'est déroulé samedi soir dans la grande salle de l'institution, devant un nombreux public où l'on reconnaissait des délégués de sociétés amies, suffirait à le prouver.

Programme intéressant qui comprenait des œuvres spécialement écrites pour ensembles de cuivres, des arrangements dans le style classique, une «jam session». L'auditeur admira autant la couleur, le dynamisme, l'éclat que l'excellente mise au point des exécutions. Ce concert était dirigé par Claude Surdez qui fait des études professionnelles de musique au Conservatoire de Genève et qui est, depuis quelque deux ans, responsable, sur le plan musical, des progrès de la société; nous n'aurons garde d'oublier l'efficace sous-directeur Claude-Alain Fahmy, la percussion et la génération montante.

Les productions de la deuxième partie de la soirée étaient assurées par «Ceux d'la Tchaux». Tout ce qui touche à la danse folklorique, aux multiples facettes de l'art populaire, a été fouillé par la curiosité intelligente des membres du groupe et de leur animatrice, Mme Louradour. Cet ensemble porte la marque de cet intérêt. «Ceux d'la Tchaux» défendent aussi la chanson populaire neuchâteloise, le folklore romand et moderne avec des chants de Georges-Louis Pantillon. Pierre-A. Lienhard apporte à ses solos le même soin qu'il met à la direction de l'ensemble qu'il conduit depuis peu. Gageons qu'il saura dans un proche avenir améliorer la pose de voix, la diction du registre des ténors plus exactement.

D. de C.

Fidélité

M. Armand Studer, président de la Croix-Bleue, procéda ensuite à la remise des chevrons de fidélité: à Liliane Matile, Michel Berset et Jean-Claude Gaiffe pour 5 ans d'activité; à Michel Iseli pour 10 ans; à Daniel Perret-Gentil pour 15 ans; à Jean Surdez pour 30 ans (vétérinaire cantonal M. Surdez occupa de hautes fonctions au sein de la société pendant 14 ans); à Roger Fahmy pour 40 ans (vétérinaire fédéral M. Fahmy fut sous-directeur de la musique de la Croix-Bleue pendant 31 ans et responsable du cours d'élèves pendant toutes ces années); à Pierre Baillo pour 40 ans (vétérinaire fédéral M. Baillo est depuis 12 ans secrétaire de la société).

Collision

Hier à 14 h. 30, Mme C. F. des Ponts-de-Martel, circulait en voiture au chemin des Rocailles, en direction sud. A l'intersection avec la rue de la Montagne, une collision s'est produite avec une autre voiture conduite par M. R. F. qui roulait, direction est. Dégâts matériels.

mémento

- Place du gaz: Lunapark.
- Théâtre: 20 h. 30, Lily Laskine, harpe.
- Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 - 19 h.
- Vivarium: 14-17 h.
- Musée internat. horlogerie: 10-12, 14-17 h.
- Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h.
- Galerie Atelier: expos Grataloup, 15-19 h.
- Club 44: expos. Peter Somm et Thomas Blank, 18-20 h.
- Musée d'histoire naturelle: 14-17 h., expos. taxidermie.
- Galerie du Manoir: expos. Daniel Humair, 15-19 h.
- Biblioth. de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.
- Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.
- ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
- Piscine Numa-Droz: mardi et jeudi 20-22 h., vendredi 19-22 h., samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
- Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
- Le Scotch: Bar-Dancing.
- Club 55: Dancing, attractions.
- Le Domino: Cabaret-Attractions.
- La Boule d'Or: Bar-dancing.
- Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
- Consultations pour nourrissons, Forges 14, 13 h. 30 - 16 h. 30, tél. 22 22 89.
- Baby-Sitting Cr.-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
- Ludothèque: fermée.
- Pro Infirmis: L.-Robert 90, tél. 23 97 01.
- Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55): 9-21 h., tél. 22 12 73.
- Centre de Rencontre: 16-18, 20-22 h.

- Ecole des parents: tél. 23 33 57-22 12 48.
- Boutique 3e âge: (Temple-All. 23), 14-17 h.
- Accueil du Soleil (Soleil 4): 14-18 h.
- SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
- Alcoologiques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
- Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.
- La Main-tendue: No 143. 20" d'attente.
- Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89, 7 h. 30 - 12 h., 14-17 h. 30.
- Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Coop 1, rue Neuve 9.
- Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
- Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
- Protection des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.
- Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.
- Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
- Planning familial: tél. 23 56 56.
- Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
- Police secours: tél. No 117.
- Feu: tél. No 118.
- CINÉMAS
- abc: 20 h. 30, American Graffiti.
- Corso: 20 h. 30, Psy.
- Eden: 20 h. 30, L'homme au pistolet d'or; 18 h. 30, Pizza girls.
- Plaza: 20 h. 30, Les 12 coups secrets du kung-fu.
- Scala: 20 h. 45, La Provinciale.

Rhésus à la Salle de la Croix-Bleue Six individualités, un groupe

Il n'est pas facile de situer le groupe Rhésus dans une catégorie de variétés. Ils sont aussi proche du cabaret-café que du pop-rock. Formé de six individualités, Rhésus forme une unité très soudée, possède un style bien particulier et sa diversité fait du spectacle un moment où chacun peut trouver satisfaction.

Les musiciens sont chanteurs et accompagnateurs, à tour de rôle l'un bénéficiant de l'apport musical des autres.

On goûte ainsi à la tendresse ou l'âpreté de l'une, à l'humour de l'un, à la poésie de l'autre, au travers des très jolies chansons qu'ils interprètent. On va aussi du blues au reggae en passant par les rythmes sud-américains, le folk ou le jazz dans ce récital éclectique mais fort plaisant.

Ces cinq garçons et cette fille réunissent donc passablement de talents et si tout ne fut pas parfait, il convient de relever que les excellents passages furent en majorité. Que se soit la parodie d'un Che Guevarra helvétique, la chanson masculiniste, «Entre deux cantons», «Fou de cour», «Je suis boulimique», «Couple en friche», «Envoie-toi» et au-

tres créations, l'originalité est partout présente.

Rhésus a convaincu le public qui avait pris vendredi soir le chemin de la Salle de la Croix-Bleue. Il l'a enthousiasmé par la beauté des arrangements vocaux, la recherche des textes, l'harmonie des voix, le métier des musiciens, mais aussi pas sa sympathie, sa manière de ne pas se prendre au sérieux tout en présentant un spectacle de qualité.

On aurait voulu voir encore davantage de monde à cette soirée qui permit de découvrir un groupe qui a su trouver un genre original pour laisser s'exprimer chacun de ses membres, conserver leur personnalité très intéressante tout en restant musicalement homogène. Une soirée où l'on ne s'ennuya pas, qui peut être mise à l'actif de Centre de rencontre et de l'abc, et où l'on put constater que la Suisse romande recèle des artistes qui n'ont rien à envier à ceux qui nous viennent de l'étranger. Rhésus, un nom à retenir et qui sans doute fera encore parler de lui. (dn)

avis urgents

ÉLECTIONS GRAND CONSEIL 1981

Les candidats du district de La Chaux-de-Fonds remercient bien sincèrement toutes les électrices et tous les électeurs qui leur ont fait confiance.

8905 PARTI RADICAL

AU THÉÂTRE
Ce soir à 20 h. 30
Récital flûte et harpe
avec la participation exceptionnelle de

LILY LASKINE
et le flûtiste
Bernard WYSTRATE
Unique récital en Suisse

Location: Tabatière du Théâtre et à l'entrée 60391

Le résultat est ici stupéfiant.

D. de C.

Propriétaires, gérances et particuliers

ANDRÉ BUBLOZ 91-179
Concessionnaire téléphone
Installations téléphone
télédiffusion - horloges et signaux
Etangs 16 **31 55 44**

Installation sanitaire - Ferblanterie
Couverture - Etanchéité 91-185
RENÉ VERNETTI **31 24 39**
Envers 17a

Electricité générale
Vente - Installations 91-83
ROGER BERGER **31 30 66**
Daniel-JeanRichard 25

Plâtrerie - Peinture - Papiers peints
Plafonds suspendus - Enseignes 91-180
CLAUDE JEANNERET **31 37 61**
succ. de Becker & Co - Envers 39

Installation sanitaire
Electricité - Gaz 91-221
SERVICES INDUSTRIELS **31 63 63**
magasin M.-A. Calame 10,
31 47 22

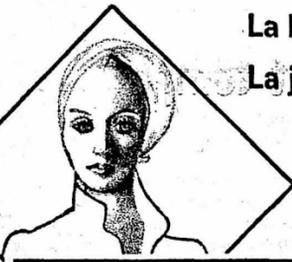
Installation chauffage central 91-169
PIERRE-ALAIN BENOIT **36 12 94**
2405 La Chaux-du-Milieu

Installations frigorifiques
Dépannages
Congélateurs collectifs 91-168
ROGER GAFNER **31 11 29**
Avenir 33

Entreprise de peinture - Papiers
peints - Crépi rustique - Lavage de
cuisines 91-10
FRANCIS BANDI **31 85 42**
Girardet 26

Plâtrerie-peinture - Papiers peints -
Plafonds suspendus - Revêtement
de façades garanti - Isolation d'in-
térieur thermique et phonique. 91-30110
P.-A. GALLI **31 83 26**
La Jaluse 5

La belle jupe
La jolie blouse



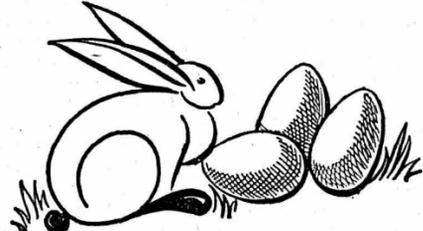
Boutique
Gilbert Schwab
Place du Marché - Le Locle 91-166

VENDREDI 10 AVRIL
OUVERTURE
DU MAGASIN
BRUSA SPORTS
Place du Marché - Le Locle

Mode Tarditi
EN CHAPEAUX: feutre, d'été, tissu et pluie
Marché 4 - 1er étage
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 22 39 62

Nouveautés
Choix incomparable
OUVERT TOUS LES JOURS

PÂQUES 1981
à la boutique
de la truffe



la CONFISERIE-PÂTISSERIE MASONI
TEMPLE 1 - MAÎTRISE FÉDÉRALE - TÉL. 039/31 12 00

vous offre un grand choix d'articles de toute première qualité:

100% fabrication maison
ŒUFS EN NOUGAT - ŒUFS ROCHER
ŒUFS EN BISCUIT - TOURTES MOCCA
GRANDE SPÉCIALITÉ: 25 SORTES DE TRUFFES
Truffes au Grand Marnier - Truffes au cognac 3 étoiles
Truffes au whisky - Truffes à la framboise d'Alsace
Truffes au Cointreau

bar
night - club



Le Grand Duc

ENFIN !!!
Une discothèque à Morteau
3, rue des Moulinots (route de Pontarlier)
OUVERT dès 21 heures
TOUS LES JOURS, SAUF LUNDI
Entrée gratuite pour les dames
mardi, mercredi et jeudi

A louer au Locle
APPARTEMENT
3 pièces, à la rue
du Foyer.
Téléphone (039)
31 80 36
91-60145

Cherchons pour début août
**apprentie employée
de commerce**
Ecrire à l'Etude Alain Matthey, avocat et notaire, rue
de France 11, Le Locle, tél. 039/31 10 92

LE RESTAURANT FRASCATI - LE LOCLE
Envers 38 - Tél. (039) 31 31 41
cherche
APPRENTI(E) SOMMELIER(ÈRE)
et
GARÇON OU FILLE DE COMPTOIR
Se présenter. 91-278

A vendre au Locle magnifique
VILLA NEUVE
8 grandes pièces, tout confort, grandes
dépendances. Très belle situation. Prix
de vente Fr. 360 000.-
Ecrire sous chiffre 91-354 aux :
Annonces Suisses SA «ASSA»
2300 La Chaux-de-Fonds
A vendre
PEUGEOT BREAK 304
62 000 km., expertisé le 9 octobre 1980, bas
prix, état impeccable.
Tél. (039) 31 21 27 91-60143

HÔTEL DES TROIS ROIS
2400 Le Locle, cherche
**bon
sommelier**
connaissant les 2 services.
Se présenter ou téléphoner au
(039) 31 65 55. 91-277

Un coup de téléphone suffit

Belle maculature
à vendre au bureau de L'Impartial

L'annonce
reflet vivant du marché

TOUTES vos FLEURS chez *Coste* 91-260
Tél. (039) 31 37 36
Le Locle, Côte 10

A vendre à La Brévine, plein centre
ANCIENNE MAISON
spacieuse, 7 appartements, sans confort, environ 2 500 m2 de dégagement.
Ecrire sous chiffre P 36-23315 à Publicitas, 1951 Sion.

PÂQUES !!
CADEAUX NOUVEAUX À TOUS LES PRIX
Diane
boutique
D.-JeanRichard 14
2400 Le Locle

(à conserver s.v.p.) **BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE**
(à expédier sous enveloppe «imprimé» à 20 cts) l'Administration de L'Impartial, Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Nom _____ Prénom _____
(prière d'écrire en lettres majuscules)
Ancienne adresse: Rue _____
No postal Localité _____
Nouvelle adresse: Hôtel/chez _____
No postal Rue _____
Localité _____
Pays _____ Province _____
du _____ au _____ inclus

Halles et Couverts
Votre projet est notre norme! Nous vous fournissons les plans de construction. Nos constructions modernes sont livrées non montées ou clé en main.
• Demandez notre documentation gratuite!
• Renseignez-vous à nos expositions des éléments de construction Uninorm!
Uninorm SA 1018 Lausanne 021 3737 12
5623 Boswil 057 744 66
uninorm
Votre partenaire!

A VENDRE
au bord du lac de Neuchâtel
CHALET
meublé, comprenant 2 chambres, cuisine, terrasse, hangar à bateau
Habitable toute l'année
Nécessaire pour traiter: Fr. 50 000.-
S'adresser à:
CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

C'EST TOUT À CÔTÉ, J'Y VAIS À PIED



commerce indépendant de détail

Les magasins spécialisés du «CID»!
Toujours et partout à votre service

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Saint-Imier 24402

AVIS IMPORTANT

- Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 4 jours à l'avance, s.v.p.
- Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.-** par changement
Pour l'étranger, première semaine Fr. 5.50
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 2.50
- AVION: Prix suivant le pays.
- Pour l'étranger, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
- PAIEMENTS: à nos bureaux, à notre CCP 23-325 ou en timbres-poste.

La Garde aérienne suisse de la Garde sauvetage

Sauver des vies, aider, en tous lieux et en tout temps

Chaque année, les agents de la police locale participent à un cours de répétition, en quelque sorte, de perfectionnement plus précisément axé sur le côté sanitaire et de secours de leur fonction. Ce cours suivi par tous les agents, en congé ou non, travaillant de jour, comme de nuit, a eu lieu tous les matins de la semaine dernière. Comme d'habitude, il était organisé par l'adjudant Brossard, de la police locale.

« Dans le cadre de ce cours de formation continue, nous a expliqué le capitaine Brasey, commandant, nous avons voulu innover et prendre contact avec ce qui se fait maintenant, de plus avant-gardiste dans le domaine du secourisme, en invitant un responsable de la Garde aérienne suisse de sauvetage (GASS) à venir nous présenter cette organisation. Une organisation avec laquelle nous pouvons être appelé à travailler ».

C'est donc ce partenaire potentiel, qui peut les aider à remplir encore plus efficacement leur mission, que les agents de police ont appris à mieux connaître, grâce à un exposé hautement instructif et intéressant, présenté par M. Refondini, chef de base de la GASS de Lausanne.

Le conférencier s'est d'abord attaché à démontrer de quelle manière fonctionne l'alarme à la GASS; alarme déclenchée à la suite d'un appel de secours qui doit parvenir à un unique numéro, valable pour toute la Suisse, le 01/47.47.47.

« Car, précise M. Refondini à ce sujet, on ne peut pas parler d'intervention aérienne en tenant compte des frontières cantonales ».

De Zurich, l'appel de secours est dirigé par les soins de la GASS sur l'une des quinze bases dont elle dispose en Suisse. A tous points de vue, et ici déjà, M. Refondini l'a relevé à plusieurs reprises, les liaisons radio à la GASS jouent une importance primordiale.

UNE AIDE À CHAQUE INSTANT

Volontairement, pour affecter essentiellement au secourisme les moyens financiers dont elle dispose, la GASS se refuse à s'entourer d'une administration trop lourde sur chacune de ses bases.

A Lausanne par exemple, le personnel professionnel ne se compose que de deux pilotes, un mécanicien de métier et un médecin. Pour compléter cet équipage professionnel, et permettre à celui-ci de prendre des loisirs ou des vacances — puisque la GASS assure des sauvetages 24 heures sur 24 et 365 jours par an —, cette organisation a recours à des assistants de vol bénévoles, entraînés et formés par les soins de la GASS.

Ces auxiliaires sont engagés dans diverses tâches en fonction de leurs qualifications professionnelles ou de leur « hobby ». Ce faible poids administratif et l'organisation de manière générale de la GASS lui permet d'avoir beaucoup de souplesse et d'élasticité. Ainsi, même en cours de vol, en raison, par exemple, de l'éventuelle dégradation rapide de l'état du patient, le pilote de l'hélicoptère peut mettre le cap sur un autre hôpital. Au sol, on se charge d'avertir immédiatement l'établissement concerné. « Tout ceci grâce à un seul numéro d'appel, in-site M. Refondini ».

L'orateur expliqua ensuite les princi-

pales phases suivant l'alarme. Le principe des appels radio à l'une ou l'autre des quinze bases.

L'hélicoptère prend l'air, avec à son bord un pilote, un médecin et un assistant de vol, aussi appelé « treuilliste ». Puisque tous les hélicoptères volant pour la GASS ou de la GASS sont équipés d'un tel outillage. Par ailleurs fréquemment mis à contribution, lors de différentes interventions.

Le blessé une fois à bord fait l'objet des soins du médecin. Celui-ci est aidé dans sa tâche par l'assistant de vol. M. Refondini explique que la force de la GASS, lors d'intervention réside essentiellement dans le fait qu'elle arrive sur les lieux d'un accident avec du « médical ».

Chaque hélicoptère peut en fait être considéré comme une petite station de réanimation et de soins intensifs. Parfaitement à même de fonctionner durant le transport aérien d'un blessé sur un hôpital.

L'IMPORTANCE DU CANAL «K»

Avant d'aborder un autre aspect, le conférencier a insisté sur l'importance de la coordination des actions sur les lieux d'un accident. « La GASS est rarement la première sur place, a-t-il relevé. Nous comptons donc sur ceux arrivés avant nous ».

A ce propos, il a souligné l'intérêt du canal radio «K» (de coordination) dont disposent tous les hélicoptères de cette organisation et tous les mêmes engins du service de sauvetage d'hélicoptères militaires.

Un canal sur lequel, grâce aux double récepteurs dont sont équipés les hélicoptères de la GASS, les équipages en vol sont sur écoute permanente.

MATÉRIEL PERFECTIONNÉ

ET ADAPTÉ

Le chef de base de la GASS de Lausanne a ensuite procédé à une démonstration du matériel standard, rigoureusement identique pour chaque engin, installé à bord des hélicoptères de la GASS. Brancards, matelas, appareillage médical ainsi que le sac de secours développé par un médecin de l'organisation furent présentés aux agents de police.

Ce matériel est très perfectionné et, en raison de la faible place à disposition à bord de l'hélicoptère présente certaines spécificités.

Les brancards, par exemple sont plus étroits et peuvent aussi être utilisés lors de transport par rail ou dans des avions de ligne.

Par ailleurs, afin de faciliter la pose d'un premier diagnostic par le médecin d'un hôpital qui accueille par voie aérienne un blessé, est installé à bord de l'engin volant, un appareil équipé d'un écran et d'un dispositif d'enregistrement des réactions électriques du muscle cardiaque. Le document ainsi enregistré est remis au médecin, au sol, qui peut ainsi mieux se rendre compte de l'état du patient.

COMMENT FONCTIONNE LA GASS ?

Le système de la GASS fonctionne avec des donateurs. Il ne s'agit pas d'une assurance. Mais en contrepartie d'un don — quelques dizaines de francs seulement par année — les membres cotisants peuvent bénéficier d'une aide de la GASS. Aide accordée en fonction de la masse financière dont dispose l'organisation. Actuellement, cette masse financière est suffisamment importante pour que la GASS puisse intervenir, lors de rapatriements, dans presque tous les coins du monde.

Actuellement, les 60% de ses moyens financiers lui sont fournis par quelque 560.000 donateurs.

Pour rester dans le domaine des chiffres, il est intéressant de constater que

prix de revient exact, pour une minute d'hélicoptère revient à la GASS, compte tenu également de l'ensemble de son infrastructure, à 47 francs 20.

Gratuite pour les donateurs, cette minute de vol sera facturée à 20 francs à des non cotisants et à 40 francs aux assurances, lorsqu'elle acceptent le cas.

Enfin, la GASS assure qu'en été, durant les 12 heures où il fait jour, un hélicoptère décollera d'une base — généralement la plus proche des lieux du sinistre — dans les cinq minutes suivant l'alarme. Un délai passant à maximum trente minutes durant les heures de nuit.

Un dernier point sur lequel M. Refondini insista est à relever: « Jamais dit-il, la personne qui alarme la GASS n'est poursuivie, en cas de non règlement ultérieur de la facture par exemple, ou même si entre le moment de l'alarme et celui de notre intervenu, le blessé n'est plus là, parfois déjà emmené par route à un hôpital régional... Et cela arrive, croyez-moi ajoute-t-il avec le sourire. (jcp) »

La 4e semaine de vacances dans certaines entreprises

sera fixée après les vacances horlogères

Il y a quelque temps, une importante entreprise du Locle prenait la décision de mettre dès cette année l'ensemble de son personnel en vacances durant quatre semaines. La direction de cette maison avait décidé alors d'octroyer cette quatrième semaine avant la période officielle des vacances horlogères (du 13 juillet au 1er août), soit le 6 juillet.

Or, les élèves débutent également leurs vacances d'été à cette date.

Cette décision fit donc craindre à la Commission scolaire tout comme au comité de la Fête des promotions une certaine désaffection vis-à-vis de cette manifestation, prévue les 3 et 4 juillet; suite par exemple à d'immédiats départs en vacances.

La Commission scolaire intervint auprès de l'Association patronale, demandant qu'à l'avenir, l'éventuelle quatrième semaine de vacances accordée par les entreprises de la ville soit placée après la période normale des vacances horlogères.

Une recommandation que l'Association patronale envoya à ses membres.

Sensible à ces arguments, la direction de l'entreprise qui avait déjà pris la décision vient de la modifier, en accordant toujours une quatrième semaine, mais en la plaçant, déjà cette année après les vacances horlogères. Le personnel a été informé.

Le président de la Commission scolaire, M. Rémy Cosandey, a relevé qu'il enregistrait avec beaucoup de satisfaction cette nouvelle décision. Même son de cloche au sein du comité de la Fête des promotions qui voit maintenant d'un œil heureux cette dernière s'en aller vers le succès habituel.

Manifestement, en revoyant sa position, la direction de cette entreprise a fait preuve de bonne volonté, se souciant de ne pas compromettre cette importante manifestation que constitue au Locle la Fête des promotions. (jcp)

Musique et théâtre aux Ponts-de-Martel

Soirée de la fanfare de la Croix-Bleue



Samedi dernier, à la salle de paroisse, la fanfare de la Croix-Bleue des Ponts-de-Martel organisait sa traditionnelle soirée annuelle. Composée comme de coutume d'une première partie musicale et d'une seconde qui permit aux spectateurs de découvrir une pièce de théâtre.

Première satisfaction pour les organisateurs, la salle était quasiment bondée.

Et ce fut devant ce large public qu'en lever de rideau, la fanfare, composée de 23 musiciens, placés sous la direction de M. André Schoerer, interpréta un cantique suivi d'une marche ronflante.

On put d'emblée relever la bonne tenue de cette formation légèrement faible dans certains registres, par manque de musiciens. Un léger handicap d'ailleurs fort bien surmonté par les musiciens qui font preuve de beaucoup d'enthousiasme.

Le président, M. Pierre Favre salua le public et le remercia de sa présence. Il ne manqua pas au passage de faire appel à de nouveaux membres actifs ou passifs.

La fanfare exécuta avec le même bonheur une ouverture dramatique de Joh. C. de Wit. Ce morceau, parsemé d'embûches fut bien enlevé, même si quelques imprécisions se dévoilèrent ci et là.

En règle générale, et la suite du pro-

gramme le démontra, le directeur a eu la sagesse de choisir des partitions dont les difficultés techniques ne posaient pas trop de problèmes pour les musiciens.

Lors des thèmes variés, ardues, les musiciens se donnèrent beaucoup de peine pour venir à bout des nombreuses difficultés qui jalonnaient ceux-ci.

C'est également l'équilibre de l'ensemble du programme qu'il faut mettre en valeur.

La fanfare donna ensuite un large aperçu de ses possibilités, lors de l'interprétation de partitions de styles divers. Toujours bien soutenue par une partie rythmique discrète et efficace, elle a laissé une très bonne impression générale. C'est par une marche très militaire « Elitkorps », avec tambour que se termina cette partie musicale.

Auparavant, le public avait redemandé l'exécution du très entraînant « Marching on the rocks » de Michiel Van Delft.

PLACE AU THÉÂTRE

Pour une bonne part, c'est notamment grâce à la timide mais sûre renaissance du Chœur mixte paroissial que la pièce présentée samedi soir a pu être montée.

Il s'agissait d'un drame gruyérien, en trois actes, de M. Albert Schmidt, qui avait pour titre « Les Braconniers ». Tous les acteurs, une petite dizaine étaient des habitants du village des Ponts-de-Martel.

A plusieurs reprises, dans la pièce, le Chœur mixte intervint pour souligner par des chants certains passages marquants de la pièce.

Cette collaboration, d'ailleurs prévue par l'auteur lui-même, entre acteurs et chanteurs, très originale, fut du plus bel effet.

Les acteurs dirigés par Mme Yvette Warisse ont fort bien enlevé cette pièce dont les décors typiquement gruyériens étaient riches et nombreux.

Forts satisfaits, les spectateurs se rendirent à l'issue de la représentation au sous-sol de la Maison de paroisse où fut servi une collation. (jcp)

La Brévine: humour et détente avec L'Echo des Sapins



Samedi dernier, L'Echo des Sapins avait organisé sa traditionnelle soirée musicale et théâtrale. Sous la direction de M. Paul-André Matthey-Doret, le club d'accordéonistes a exécuté six morceaux, dont un était joué par de nouvelles recrues âgées à peine d'une dizaine d'années, laissant augurer d'un bel avenir pour cette société fondée il y a bientôt quarante ans.

Un membre a été fêté par vingt-cinq années d'activité, s'agissant de M. James Dubois, qui consacre beaucoup de temps pour L'Echo des Sapins et qui participe depuis de nombreuses années à la pièce théâtrale.

« La Dame blanche », tel était cette fois-ci le titre de la pièce. Elle était interprétée par Mmes Irène Bourquin, Lisette Robert, Josiane Aellen, Rose-An-

drée Bourquin et MM. Jean-Pierre Borel, Charles-Albert Orsat et James Dubois, tous de la vallée.

Il s'agit d'une comédie-bouffe en deux actes de G. Freuler et H. Jenny, adaptée par P. Pasquier et la mise en scène était assurée par M. Edouard Gretillat.

Ce fut l'occasion d'un grand moment de détente, tant par l'humour que par la gaieté qui s'en dégageait et tous les acteurs ont été vivement applaudis. On ne ressent à aucun moment une quelconque monotonie et ce fut rapidement vingt-deux heures, lorsqu'à son tour l'orchestre Duo-70 a occupé la scène pour faire tourner les couples jusqu'au petit matin!

(mj)

● La même soirée sera redonnée samedi prochain, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.



Chef de base de la GASS, pilote, M. Refondini démontre une partie du matériel de secourisme et de soins médicaux placé à bord de tous les hélicoptères de cette organisation. (Impar-Perrin)

mémento

Le Locle

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
Biblioth. de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.
Pharmacie d'office: Philippin jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.
Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.
Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lundi, mercredi, vendredi, tél. 31 20 19.
Mardi, jeudi, tél. 31 11 49.
La Main-Tendue: tél. No 143.

L'IMPARTIAL

Tarif des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura -62 le mm.
Mortuaires -87 le mm.
Régie extra-régionale
Annonces Suisses S.A. - ASSA
Suisse -74 le mm.
Réclames 2.56 le mm.
(Minimum de 25 millimètres)

Compte de chèques postaux 23-325
La Chaux-de-Fonds

valable dès le 7.4.81

Via plus efficace jusqu'à 60°
5 kg ~~16.40~~
14.80

revitalisant
- rose
- fresh
4000ml (1 lit. -88)
3.50

Brushing Shampooing
de Longueurs et Pointes pour bien protéger vos cheveux!
- pour cheveux secs et normaux
- pour cheveux gras
3.15
2.75 ml

aronal forte
dentifrice
94 g ~~2.65~~ (10 g -25)
2.30

DENNER économie garantie!

ZWEIFEL Chips nature, sachet économique 170 g ~~2.45~~
1.95

Knorr vraiment mieux
- Sauce liée Gourmet ~~80~~ **.65**
- Sauce idéale
- Sauce curry
- Sauce Hollandaise
- Sauce Champignons ~~1.15~~ **.95**
- Sauce chasseur
- Sauce poivre vert
Tube: Sauce liée 5 cubes ~~2.65~~ **2.15**
Sauce de rôtie liée «miracle» ~~2.35~~ **1.95**

Rosé Étranger 1 litre ~~1.80~~
1.55 (+ .40 dépôt)
DI-15/7481

100 JAHRE ANS ANNI

JOUETS WEBER pony shop

Attention au **10 avril 1981**

100 cadeaux de jubilé vous attendent

Le **10 avril 1981** nous fêtons le **100ème jour du jubilé** c'est pourquoi dans toutes les **53 filiales** **100 cadeaux** vous attendent.

La Chaux-de-Fonds
JOUETS WEBER pony shop

von **gunten**

Toutes les marques
Exposition permanente: plus de 100 modèles
Av. Leop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

BÉBÉS-AMPHIBIES
Les cours ont repris
selon l'horaire suivant:
jeudi 12 h. à 13 h.
samedi 11 h. à 12 h.
à la piscine Numa-Droz
F. Vautravers, tél. (038) 53 45 13
8610

J. BONNET & Co.
Fabrique de boîte or et bijouterie
141, Numa - Droz tél. 22.22.25
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous engageons
UN AIDE-MÉCANICIEN
connaissant le tournage et fraisage pour divers travaux d'outillage et posages. Travail d'équipe indépendant.
UN RÉGLEUR-CHARGEUR
sur machine à diamanter et copier.
Faire offres écrites ou se présenter sur rendez-vous. 8838

Pour compléter notre équipe, cherchons
COIFFEUR (SE)
expérimenté(e)
Intercoiffure 8523
Jacky Mayor
Av. L.-Robert 40, tél. (039) 22 21 60

ACHÈTE MONTRES-BRACELETS
phase-de-lune et chrono.
Même en mauvais état.
Paiement comptant.
Tél. 032/23 27 84. 06-350930

OFFRES D'EMPLOIS

EAB Fabrique d'Appareils Electriques SA
2608 COURTELARY

Nous fabriquons des transformateurs de haute qualité jusqu'à 500 kVA, ainsi que des transformateurs réglables de la marque VARIAC et nous cherchons

BOBINEUR de transformateurs
CONDUCTEUR de machines semi-automatiques
MONTEUR de transformateurs

Nous offrons un travail varié ainsi qu'une formation complète si nécessaire.
Horaire libre, prestations sociales d'avant-garde.
Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.
Des personnes habiles et consciencieuses, disposées à collaborer au sein d'une petite équipe, sont priées de prendre contact téléphoniquement au 039/44 12 55, interne 28. 93-208

AU BIO CENTRE

Le lavage des phosphates, malgré les nombreuses stations d'épuration des eaux, ne fait plus aucun doute.
Déjà des mesures importantes sont prises par la Confédération.

Le BIO CENTRE reste à votre disposition pour toutes informations et vous propose une gamme de produits de nettoyage répondant aux exigences écologiques.
De notre assortiment:

POUDRE À LESSIVE ECO (3 kg.) **Fr. 13.80**
LESSIVE ST MARC (1,250 kg) **Fr. 3.10**
LIQUIDE POUR LAINE (1 kg) **Fr. 4.95**
PRODUITS DE VAISSELLE (1 kg) **Fr. 3.95**

BALANCE 16 - Tél. 039/22 50 76

Nous cherchons
un ouvrier
pour différents travaux et distribution d'outillages.
Se présenter à FABRIQUE DE MACHINES STETTLER SA, Doubs 124-126, 2300 La Chaux-de-Fonds. 8670

TENTURES MURALES
Tissus grande largeur
Carlo Bieri
Rue du Parc 92-94 - Tél. 039/22 49 17
La Chaux-de-Fonds

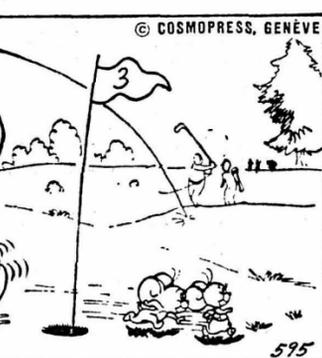
SIM Machines

Nous cherchons pour notre service rapide
mécanicien polyvalent
titulaire du CFC, pour la confection de prototypes.
Place stable, horaire variable, prestations sociales modernes.
Veuillez faire vos offres ou vous présenter aux Ets. SIM SA, fabrique de machines-outils, 1110 Morges, tél. 021/71 06 61 (demander M. Rossier, chef d'exploitation). 22-3908

Votre opticien conseil:
Oberli MAÎTRE OPTICIEN
J.-L. GONZALES succ.
15, avenue Léopold-Robert

Multisols
linos - plastique - tapis - parquets
A. Grilli
cherche
poseur
Paix 84 - Tél. (039) 23 92 20

TOM and JERRY



A vendre pour cause de décès
OPEL ASCONA
voiture automatique, 50 000 km., très bon état, expertisée.
Téléphone (039) 51 21 90 8493

A vendre
OPEL REKORD S 1900
1973, 2 portes, expertisée, jamais roulé l'hiver. Prix Fr. 3 200.-
Tél. (039) 26 07 53 heures repas. 8682

Alain Bringolf (POP) retire sa candidature

Conseil d'Etat: tout est joué

Il n'y aura donc pas de deuxième tour pour l'élection du Conseil d'Etat. Comme prévu, le candidat du pop, M. Alain Bringolf, se retire de la compétition. Ainsi en a décidé le comité du parti réuni hier en fin d'après-midi. Le pop respecte ainsi sa logique. Il a présenté un candidat en sachant pertinemment qu'il n'avait aucune chance dans la course pour un siège gouvernemental, mais seulement dans l'objectif d'éviter une élection tacite. M. Bringolf, conseiller communal de La Chaux-de-Fonds, s'en est tiré honorablement puisqu'il a recueilli 11,42 pour cent des suffrages, soit presque la même proportion que M. Frédéric Blaser (11,49 pour cent) il y a huit ans. Seul le Dr Dubois avait fait mieux, en 1977, avec 17,94 pour cent des voix.

Toujours est-il que le recensement des électeurs étant fait, le pop n'a plus aucune raison de provoquer une nouvelle consultation électorale dont le résultat serait d'ores et déjà connu.

Dans sa séance de demain mercredi, le Conseil d'Etat pourra donc rapporter son arrêté de convocation des électeurs et proclamer élus tacitement les quatre candidats venant en tête du ballottage, MM. Jacques Béguin (lib-ppn), Jean Cavadini (lib-ppn), René Felber (soc) et Pierre Dubois (soc), M. André Brandt (rad) ayant obtenu la majorité absolue dès le premier tour.

Quant à l'élection des 115 membres du Grand Conseil, qui a vu les socialistes gagner cinq sièges au détriment des radicaux (moins un), des libéraux (moins un), du pop (moins deux) et des indépendants (moins un), elle n'a pas réservé de grandes surprises. Certes,

Lib-PPN: une fusion à consommer

«Nous ressentons une certaine déception», dit Gilles Attinger. Le verdict des urnes n'a pas été tout à fait ce que l'on pouvait en attendre. Mais cette déception est nuancée dans la mesure où les gains socialistes sont obtenus, pour une bonne part, au détriment de l'extrême gauche. Là, nous devons nous féliciter du succès de la droite au Locle. Notre représentation au Grand Conseil s'est donc légèrement effritée. Ce que nous devons avoir à l'esprit dorénavant, c'est que la présence et l'activité de nos députés seront essentielles. Les décisions de la majorité seront en effet plus difficiles à relever. Il faudra que nos élus soient particulièrement mobilisés.

«La non-réélection de Francis Chiffelle nous pose effectivement un problème qui n'est pas encore réglé dans la mesure où Pierre Hirschy, pressenti pour prendre notre tour à la présidence du Grand Conseil, exerce une profession, agriculteur, qui ne lui permet peut-être pas d'avoir la disponibilité nécessaire. Nous sommes toujours en discussion».

«Dans certains districts, tout le monde n'a peut-être pas compris la portée de l'alliance libéraux-ppn-radicaux pour l'élection au Conseil d'Etat. Mais en règle générale, nos troupes nous ont suivis. Nous n'avons aucun regret à avoir et tout à mettre en œuvre pour un succès de la droite en 1985. Dans les mois prochains, la fusion du ppn avec le parti libéral sera consommée. Les détails techniques, pratiques, restent à définir.» (L)

Indépendants:

dépendants mais autonomes

Indépendants: à 23 h. dimanche soir, les comptes provisoires les donnaient perdants. Ils «tournaient» alors autour des 9,8% de voix. Finalement, ils passaient in-extremis le cap du quorum des 10% à La Chaux-de-Fonds, ne conservant plus que trois des quatre sièges qu'ils occupaient au Grand Conseil. En tête l'ex-transfuge du parti socialiste et ancien conseiller communal de La Chaux-de-Fonds Claude Robert, suivi de René Wildi, tous deux réélus, tandis que deux sortants, Freddy Rumo et Françoise Vuilleumier restaient sur le carreau.

«Nous avons effectivement été sur la corde raide, commente le président cantonal de l'Alliance des indépendants, M. Jean-Paul von Allmen, puisqu'il a fallu attendre tard dans la soirée pour savoir si nous allons conserver des sièges au législatif cantonal. Cela ne fait que souligner l'ineptie du quorum fixé à 10%, barrière trop haute et antidémocratique. Pensez que les indépendants, le pso et le pop peuvent représenter 20 à 22% des voix et que selon la répartition, ils pourraient les uns et les autres n'avoir aucun élu. La démocratie, c'est aussi donner la parole aux minorités. En l'état actuel des choses, elles sont presque condamnées au silence».

Sur la personnalité de nos élus, je ne fais que constater que c'est le peuple qui choisit. Il est probable que notre nouvelle représentation au Grand Conseil - deux anciens et un nouveau - sera encore plus «indépendante» qu'avant. C'est-à-dire plus conforme à l'esprit de notre parti. C'est vrai que politiquement, nous sommes notamment contre la N5 qui viendra doubler sous forme d'une autoroute ravageuse une semi-autoroute déjà existante sur le Littoral alors qu'on néglige l'axe Col-des-Roches - La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel - Berne. Nous continuerons également à réclamer plus de rigueur dans la gestion de l'Etat, car il y a encore des économies à réaliser.

«Quant à notre parti, il faut bien reconnaître qu'il est en perte de vitesse un peu partout dans le pays. S'il bénéficie

quelques ténors qui se sont en leur temps distingués au Grand Conseil, ont été invités à rester chez eux. C'est le cas notamment de MM. J.-F. de Chambrier (lib-ppn), Jean-Pierre Boillod, André Schor (soc), ou Freddy Rumo (ind). Mais surtout celui du libéral Francis Chiffelle qui, au nom du tournus et en tant que vice-président du Grand Conseil, devait, dès le mois prochain, succéder au radical Pierre Brossin à la présidence du législatif cantonal. Beau cas d'espèce puisque par le jeu des désistements, Francis Chiffelle, non élu, pourrait quand même se retrouver pour un an premier magistrat du canton.

L'exercice serait quand même périlleux. Il est beaucoup plus probable que la classe politique neuchâteloise choisisse une solution plus conforme au vœu des électeurs. Le tournus de la présidence du Grand Conseil est une règle non écrite. C'est, comme tant d'autres choses, l'émanation d'un consensus que personne n'a l'intention de violer, du moins d'une façon avouée. La rotation voudrait donc que le législatif qui sera mis en place début mai soit présidé par un libéral. A défaut du «promis» Francis Chiffelle, les lib-ppn voudraient bien désigner le «suivant» siégeant déjà au bureau du Grand Conseil, à savoir le président du pln, Pierre Hirschy, qui n'a pas encore donné sa réponse. Le secrétaire cantonal du pln, M. Gilles Attinger, reste, à ce propos, sur la réserve; comme les responsables des autres partis représentés au Grand Conseil, il nous livre ses impressions.

(JAL)

largement des subsides de Migros, il a tort de se confondre avec les consommateurs comme c'est surtout le cas à Zurich. Dans l'esprit des gens, nous sommes trop assimilés à Migros et nous avons du même coup souffert de la polémique ouverte autour de M-Renouveau. Notre dépendance financière ne doit pourtant pas faire oublier notre indépendance réelle sur le plan doctrinal.» (L)

PS: de quoi être satisfait!

Côté socialiste, la satisfaction est de mise. Avec un gain de cinq sièges comment pouvait-il d'ailleurs en être autrement! «Pour ces élections, nous étions très confiant nous a affirmés le président cantonal Jean-Martin Mönch. Nous pensions glaner trois ou quatre sièges sur l'ensemble du canton. Nos prévisions ont donc largement été dépassées. Si les indépendants avaient échoué, notre avance aurait été encore plus sensible. Au niveau global de la gauche, on est un peu moins satisfait en raison de la régression du pop. Ce parti a incontestablement perdu de sa crédibilité. Peut-être que s'il s'était démarqué plus clairement des événements internationaux que nous vivons actuellement, il n'aurait pas connu pareille déception. Nous regrettons aussi que les indépendants aient obtenu le quorum. Quant aux libéraux-ppn, nous constatons que sur les six élus, cinq sont de souche ppn, ce qui va certainement conduire à quelques frottements au sein des membres de ces deux partis réunis aujourd'hui sous le même toit».

Au sujet du Conseil d'Etat, sans trop y croire, nous envisageons un ballottage général. Nos vœux ont été presque réalisés. Nous avons en tout cas été surpris par l'élection au premier tour de M. André Brandt qui dans certaines communes, à tendance agricole ou écologique, est loin de faire l'unanimité. Nous pensions sincèrement que M. Jacques Béguin arriverait en tête. Nous avons aussi été surpris par le nombre de voix obtenues par MM. René Felber et Pierre Dubois. C'est la première fois d'ailleurs que deux candidats socialistes à l'exécutif réalisent un pareil score!

Ce renforcement de la gauche va certainement avoir des conséquences relativement importantes. Il va sans aucun doute obliger à une plus grande discipline tous les députés en ce qui concerne leur présence aux débats. Notons enfin que la participation plus élevée que prévue ainsi que notre programme politique relativement clair par rapport à d'autres ont certainement joué un rôle dans l'avance socialiste.» (md)

POP: préparer l'avenir

Le pop a donc été l'un des grands battus de ces élections. Avec deux sièges en moins (un à La Chaux-de-Fonds et un au Locle), il n'aura plus que quatre représentants au législatif cantonal. «Nous

«A défaut d'entente...»

Porte-parole du pop, M. Frédéric Blaser a annoncé hier soir le retrait de la candidature d'Alain Bringolf en rappelant que celle-ci ne visait qu'à empêcher une élection tacite du Conseil d'Etat: «Les résultats, a-t-il ajouté, ont montré d'une part que deux des candidats de la droite n'ont pas obtenu la majorité absolue; d'autre part que les socialistes n'auraient pas pu atteindre la majorité absolue sans l'appui d'une entente avec le pop. Toutefois, durant la campagne électorale, le parti socialiste n'a pas manifesté la volonté de modifier la majorité dans notre canton. Compte tenu du rapport des forces entre la droite et la gauche au Grand Conseil, le pop a pris la décision de ne pas maintenir la candidature de M. Alain Bringolf au Conseil d'Etat».

sommes bien évidemment déçus» devait nous déclarer Alain Bringolf. Et de poursuivre: «L'on savait que ces élections cantonales seraient difficiles d'autant plus que la situation politique internationale ne nous était guère favorable. Mais comme disait André Corswant, les résultats du pop ne se mesurent pas en sièges perdus ou gagnés mais en fonction des buts, des objectifs à atteindre. Et sur ce point, pour notre parti, les slogans sont inutiles. Pour le public, il nous faut présenter des faits concrets. A l'issue de ce scrutin, nous restons toutefois confiants pour l'avenir. Depuis deux ou trois ans, notre formation traverse une période de transition. Beaucoup de cadres nous ont quittés. Il s'agit de les remplacer. Cela demande un travail en profondeur qui ne peut se faire du jour au lendemain. Nous avons cette fois-ci atteint, je crois, le creux de la vague. Mais avec les nouveaux éléments dont nous disposons, je suis persuadé que nous pouvons surmonter les difficultés actuelles».

En ce qui concerne l'élection au Conseil d'Etat, nous estimons que les résultats sont positifs. Grâce à notre candidature de combat, nous avons réussi à mettre en ballottage deux des trois candidats bourgeois. Cela prouve que malgré notre recul au Grand Conseil, un renversement de majorité est possible dans ce canton. Vu les résultats, nous avons décidé de retirer ma candidature. Toutefois, si les indépendants avaient «mordu la poussière», ce qui aurait valu à la gauche de gagner deux sièges supplémentaires, il est possible que notre décision aurait été tout à fait différente!» (md)

Radicaux:

«La fin d'un cycle»

Pour Claude Frey, président cantonal du parti radical: «Ces élections marquent la fin d'un cycle. Les fédérales en 79, les communales en 80, maintenant les cantonales. Pour les deux précédentes, nous avions pris la vague de travers et nous avons été fortement secoués puisque nous sommes passés de 3 à 1 parlementaires fédéraux. Aux communales, nous avions également perdu des sièges. Il fallait redresser la barre. C'est une manœuvre très difficile à effectuer précisément au milieu d'un tel cycle qui est toujours assorti d'un effet dynamique. Mais nous y sommes parvenus».

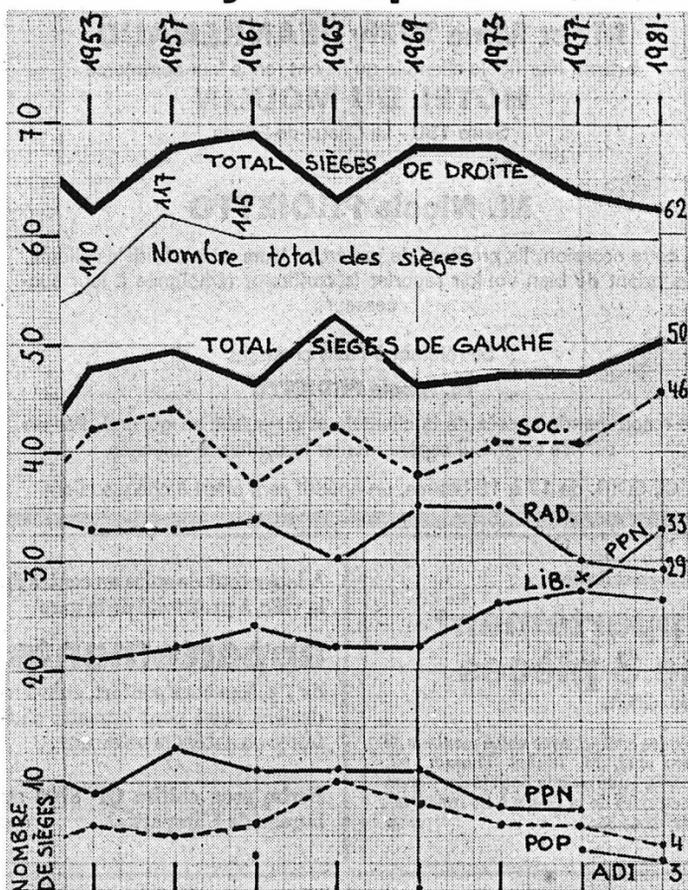
«Avant même de connaître les résultats, nous avions déjà remporté deux victoires. La première, c'est d'avoir vaincu la morosité, une victoire sur nous-mêmes. La seconde, c'est d'avoir retrouvé l'amitié et la motivation. Nous nous sommes engagés totalement dans la campagne et nos candidats se sont battus à fond pour gagner».

«Le résultat est là. C'est une démonstration. Une victoire nette pour l'élection au Conseil d'Etat avec le succès d'André Brandt, qu'il faut néanmoins immédiatement tempérer car il aurait fallu que les trois candidats de la majorité passent ensemble au premier tour».

«Pour le Grand Conseil, on constate un renversement de tendance. Les gains de la gauche tiennent en grande partie à l'effritement du pop. Les radicaux ont enregistré un sensible gain de suffrage, qui ne s'est malheureusement pas toujours traduit par des gains de sièges. Néanmoins, nous avons quand même pris un siège aux populistes au Locle, ce qui est symptomatique».

«Les conditions étaient remplies pour atteindre notre objectif. Par la qualité de nos candidats, l'éventail des âges et des professions, nous avons véritablement mobilisé l'électorat. Quant au slogan de notre campagne, il a atteint sa cible puisque toute la propagande de la gauche a été basée sur sa contestation. Nous devons évidemment déplorer avoir perdu un siège à Neuchâtel, mais sur l'ensemble, notre but a été atteint.» (L)

Une majorité plus serrée



L'écart qui séparait la droite de la gauche a été réduit de 17 à 12 sièges par le gain de cinq sièges socialistes.

Les socialistes ont facilement comblé seuls la perte de deux sièges du pop et le psn, avec 46 sièges obtient le meilleur résultat jamais réalisé dans le canton. Le record précédent date de 1957 où le psn totalisait 44 sièges. Mais la gauche reste en deça de deux voix des 52 sièges enlevés en 1965 (psn 42 + pop 10).

Nous avons relevé précédemment (samedi dernier) que 1969 avait été une des élections charnières dans l'histoire politique de la République et 1981 confirme cette tendance qui voit la droite subir une lente érosion, depuis 12 ans, alors que la gauche progresse avec application, une élection consolidant les résultats de la précédente.

1981 marque pour la première fois la prééminence de la droite (lib + ppn) sur le centre droit.

En effet, la soudure entre libéraux et progressistes nationaux, qui va conduire à une prochaine fusion de ces deux partis en un, permet à la droite de totaliser 33

sièges alors que les radicaux n'en obtiennent que 29. Il faut remonter à 1945 pour observer un score inférieur, 28 sièges. Cette année-là le total de la majorité descendait pour la première fois au-dessous de 60 sièges, se tassant à 56... pour remonter à 69 quatre années plus tard. Les 62 sièges de la majorité actuelle rappellent la situation de 1953.

Les libéraux seuls ne sont donc pas parvenus à ébranler la position radicale, il leur a fallu l'apport déterminant du ppn et ce, au moment où ce parti arrive à bout de course, menacé qu'il était de ne plus obtenir le quorum à La Chaux-de-Fonds.

Avec 50 sièges, la gauche approche la majorité absolue (58 sièges). La nouvelle législature est amorcée dans une perspective un peu plus tendue que la précédente par le fait que la majorité libérale-radical ne peut pas tolérer plus de neuf absents aux séances. En effet, si l'adi apporte ses trois voix à la gauche, la majorité est menacée si elle doit déplorer cinq malades et quatre attardés à la buvette au moment d'un vote!

G. Bd

Qui restera au Conseil national?

Felber - Cavadini: Art. 9 «l'âge décide»...

L'élection tacite de quatre membres du Conseil d'Etat crée une situation de fait nouvelle s'agissant de savoir qui de MM. Cavadini ou Felber, conservera son siège au Conseil national en même temps que sa fonction gouvernementale.

Rappelons l'article 5 de la «Loi sur l'organisation du Conseil d'Etat» qui précise qu'«Il ne peut y avoir dans la députation du canton à chacune des Chambres fédérales plus d'un membre du Conseil d'Etat».

Y a-t-il une lacune dans cette loi attendue qu'elle ne prévoit pas de dispositions au cas où un second tour de scrutin est nécessaire, pas plus qu'elle n'arrête une procédure en cas d'élection tacite au premier tour.

Au cas où deux députés au National sont élus au Conseil d'Etat, celui qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages a le droit de décider s'il entend ou non conserver son siège à Berne.

La loi prévoit également une élimination par tirage au sort, mais rien, une fois encore, s'agissant du «cas» Felber - Cavadini. Et pour autant, il n'y a pas lacune!

En effet, on peut se reporter à l'article 9 de ladite loi: «Les membres du Conseil d'Etat prennent rang d'après la date de leur élection. En cas d'égalité, l'âge décide».

Du fait de leur élection tacite, MM. Cavadini et Felber entrent au Conseil d'Etat exactement en même temps, par la même voie. Ils sont donc à égalité et «l'âge décide».

M. Felber est né en 1933 et M. Cavadini en 1936.

Le gouvernement neuchâtelois s'est penché hier sur cet épineux problème et il a retenu pour examen l'usage de cet article 9 qui permet-

trait de trancher par l'âge. Gageons toutefois que le Conseil d'Etat y regardera à trois fois avant d'adopter cette interprétation de la loi qui serait favorable à M. Felber.

Si M. Cavadini doit se retirer, la porte du National s'ouvre devant M. J.-Cl. Jaggi, conseiller communal à La Chaux-de-Fonds. Il lui appartient alors de se déterminer et sa décision n'est pas évidente!

G. Bd

Voir autres informations neuchâteloises en page 9

Votre intérêt? Intérimier!

ADIA
Avenue Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds
039/22 53 51

AVIS

M. et Mme Willy JEANRENAUD

avisent leur fidèle clientèle qu'ils ont remis leur commerce

HÔTEL DU MOULIN

Serre 130 - La Chaux-de-Fonds

à

M. Nicola PROIETTO

A cette occasion, ils profitent de remercier leurs amis et fidèles clients, les priant de bien vouloir reporter la confiance témoignée à leur successeur

Se référant à l'avis ci-dessus

M. Nicola PROIETTO

se recommande auprès de la clientèle et du public en général. Par un service soigné, il espère mériter la confiance sollicitée

CE SOIR, de 17 à 19 heures, un apéritif sera offert à chaque client

A louer aux Brenets

appartement de 3 pièces

avec confort.

Prendre contact avec notre monteur de place chef, M. Michel Thourot, tél. (039) 32 10 48 ou à la Société des Forces Electriques de la Goule à St-Imier, tél. (039) 41 45 55. 93-147

A louer tout de suite au centre de la ville, à proximité de la gare

appartements

de 7 pièces tout confort, conviendraient aussi pour bureaux d'affaires ou cabinets médicaux.

Ecrire sous chiffre QP 8700 au bureau de L'Impartial. 8700

QUEL MÉCANICIEN DE PRÉCISION DIPLÔMÉ

qui,

désirant travailler de façon indépendante reprendrait la responsabilité d'un atelier de mécanique ?

Ce poste conviendrait à un mécanicien ingénieur désireux d'améliorer sa situation.

Faire offre avec curriculum vitae sous chiffre JK 8789 au bureau de L'Impartial.

AMC (Suisse)

cherche

collaborateurs (trices)

à plein temps ou accessoire.

Suisse ou permis C, pas de porte à porte, voiture indispensable.

Se présenter le mercredi 8 avril au Buffet de la Gare, La Chaux-de-Fonds à 19 h. 30 précises. 22-7003



Pièces détachées pour appareils ménagers

Serre 90
La Chx-de-Fonds
☎ 039/23 00 55

ISRAËL

Invitation à participer au voyage de l'Eglise évangélique de Clarens/Montreux du 27.10 au 7.11.81
Prix de circonstance intéressant
Renseignements 021/62 03 40

ILE D'ISCHIA

La seule agence spécialisée en Suisse.

ISCHIA TOURS 1225 Genève - Chêne-Bourg, tél. (022) 49 82 23 (auparavant Montreux). 22-1747

AUJOURD'HUI RÉOUVERTURE DU BAR LE RANCH

Rue Fritz-Courvoisier 4 8666

A REMETTRE à La Chaux-de-Fonds, pour le 1er mai 1981

CAFÉ - RESTAURANT

entièrement rénové.

Ecrire sous chiffre JK 8671 au bureau de L'Impartial.

A vendre aux Brenets

PETITE MAISON

ancienne, complètement transformée, 5 pièces, avec env. 700 m2 terrain. Proximité Doubs.

Ecrire sous chiffre DS 8731 au bureau de L'Impartial.

CORTAILLOD

A vendre, pour l'été 1981

villas jumelées

de 5 ou 6 pièces, avec garage, dès Fr. 310 000.- clés en main.

Ecrire sous chiffre 28-900066 à Publicitas, Treille 9, 2000 Neuchâtel.

Pour notre succursale de Renan, nous engageons tout de suite

dames ou demoiselles

habiles, pour travaux d'assemblage.

Se présenter ou téléphoner.

PIGNONS VORPES SA

2605 Sonceboz, tél. (032) 97 18 23.

Succursale de Renan, tél. (039) 63 13 63. 06-12095

A vendre

2 CV 6

beige, 7 000 km., état neuf, expertisée.

Tél. (039) 51 19 77. 8769

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue du Locle 22

appartement

3 1/2 pièces. Loyer mensuel Fr. 325.- + charges, libre tout de suite.

tél. 038/55 16 49. 8613

A LOUER pour début mai ou date à convenir, Croix-Fédérale 48

APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES

tout confort, cuisine agencée, grand balcon, ascenseur, situation tranquille et ensoleillée. Tél. (039) 22 41 54 8669



Jean-Charles Aubert
Fiduciaire et régie immobilière
Av. Charles-Naine 1
Tél. (039) 26 75 65
La Chaux-de-Fonds

A LOUER pour le 30 juin 1981
QUARTIER SUD

BEL APPARTEMENT DE 3 CHAMBRES

Tout confort, salle de bain, balcon, Codi-tel, ascenseur. Loyer Fr. 316.70 + charges. 8365

A LOUER

rue du Doubs 5, pour le 1er mai 1981

beau rez-de-chaussée
plein sud, 2 chambres, cuisine avec eau chaude, dépendances, chauffage à mazout à compteur individuel.

A personne tranquille.

Loyer modéré.
Pour visiter, tél. (039) 23 98 86 87-60070

Fanfare cherche

directeur

pour petite société, répétitions le mercredi URGENT.

Tél. 038/53 11 34. 8359

On offre à vendre pour cause double emploi: fin avril 1981

voiture OPEL-STAR 2000

modèle 1977, 80 000 km, non accidentée/expertisée mars 81 avec plusieurs accessoires.

Tél. 032/97 52 61 dès 18 h. ou fin de semaine. 93-42074

Saint-Imier, Temple 6, 2e étage, libre tout de suite ou date à convenir

APPARTEMENT 2 PIÈCES

Douche, WC, cuisine avec fourneau à gaz et frigo, chauffage général, tapis tendus. Loyer Fr. 230.- + charges.

SERFICO, Midi 13, 2610 Saint-Imier
Tél. (039) 41 15 05 93-73

Votre journal: L'IMPARTIAL



Location VENTE

Machines à laver

dès

23.50

par mois

Serre 90
La Chx-de-Fonds
☎ 039/23 00 55

Brot-Dessous

«Beaulieu»

Home pour personnes âgées

Jardin et terrasse à disposition.

Situation agréable.

Soins assurés.

Renseignements: Mademoiselle Matthey, directrice, tél. (038) 63 32 22. 87-30324

Thermostats de radiateur Danfoss

Plus de confort et économies appréciables



MAURICE VOINNET

Chauffage-brûleurs
Général-Dufour 15 - Tél. (039) 22 45 55
2300 La Chaux-de-Fonds 20038

A LOUER pour le 31 août 1981
Avenue Léopold-Robert 78

SPACIEUX APPARTEMENT

4 PIÈCES

de 112 m2, cuisine, WC, salle de bain, confort moderne.

Loyer Fr. 623.-, toutes charges comprises.

S'adresser à Société de Banque Suisse
Avenue Léopold-Robert 16-18
Tél. 039/21 11 75 (int. 231) 8784

A louer pour vacances

(toutes saisons) département du Gard (France), maisons anciennes et confortables, près d'Uzès et de Montpellier, Fr.s. 70.- par jour et par maison.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. P. Huber, 30260 Corconne (France), tél. 0033 (66) 77 35 14. 8347

DEMANDES D'EMPLOI

URGENT

AIDE-INFIRMIÈRE

cherche emploi auprès de médecin ou clinique. Excellents certificats.

Ecrire sous chiffre JK 8677 au bureau de L'Impartial.

BOÎTIER-MÉCANICIEN

cherche poste à responsabilités à inclure dans les domaines suivants:

- Etude et mise au point du produit
- Analyse des postes de travail
- Innovations à adapter au parc des machines
- Contrôle qualité et application
- Procédés de terminaison et assemblage

Esprit d'équipe désiré laissant la place à une indépendance dynamique.

Faire offres sous chiffre AK 8706 au bureau de L'Impartial.

MON PREMIER ROMAN POLICIER EST JUSTEMENT SOUS PRESSE.

FRUIT OF THE WORLD

AIMERAIS-TU AUSSI LE LIRE ET SAVOIR COMMENT ON L'IMPRIME AUJOURD'HUI ?

La profession moderne d'imprimeur typo-offset n'est pas seulement fascinante, elle permet encore de réaliser un travail intéressant. En qualité d'imprimeur typo-offset, il est possible de déployer ses qualités professionnelles et de développer ses talents, ce qui est essentiel pour réussir une vie professionnelle pleine de satisfactions. Le développement technique de cette profession ouvre toujours de nouvelles perspectives.

Si tu as le sens technique et de l'observation, un bon coup d'œil et des réactions rapides, ce métier t'offre un avenir prometteur.

Commande donc notre coffret d'information, contenant un roman policier hors du commun, ainsi qu'une documentation qui t'apportera d'utiles suggestions pour ton avenir professionnel.

BON-INFO

Veillez m'envoyer le coffret d'information contenant

- la documentation sur le métier d'imprimeur typo-offset,
- la documentation sur tous les métiers de la branche graphique,
- les adresses de ma région pour faire un stage dans une imprimerie,
- et le roman policier.

Nom

Rue

NPA/localité

Découper et envoyer à Monsieur Arnold Perrinjaquet, Secrétariat de la Région 8 de l'Association suisse des arts graphiques ASAG, Grand-Rue 33, Case postale 33, 2072 Saint-Blaise

Votre lunette
Vos verres de contact par

ORDINATEUR



von **gunten**

Maître opticien
Diplômé fédéral
Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 60 ct. le mot (minimum 10 mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

ACCORDÉON électronique Crucianelli. Tél. (039) 22 43 07 8628

CHAMBRE À COUCHER, moderne, état neuf. Tél. (039) 51 16 89 8781

Chiens - Chats à donner

JEUNES CHATS, contre bons soins. SPA, tél. (039) 23 50 52 8734

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Séance du Conseil général de Neuchâtel

● Votations pour le parking des Jeunes Rives en juin
● Feu vert pour un scanographe

Avant d'entamer l'ordre du jour de la séance du Conseil général, le président, M. Roger Prebandier, a rendu un hommage à M. Jean Fellrath décédé subitement la semaine dernière. Président du groupe MPE, M. Fellrath a été un membre empressé dans plusieurs commissions. Son siège sera occupé dès maintenant par M. Jean-Luc Dupont alors que Mme Nora Portenier assumera la présidence du groupe.

Le parti popiste ayant retiré la candidature de M. Alain Bringolf, pour le Conseil d'Etat, M. Jean Cavadini, conseiller communal élu tacitement conseiller d'Etat. C'est bien sincèrement que les félicitations et des vœux pour sa carrière lui sont adressés avec toutefois un brin d'amertume puisqu'il quittera l'exécutif de Neuchâtel où il a fait preuve de dynamisme et de grandes compétences. Des félicitations sont également adressées aux dix membres du législatif et aux trois membres de l'exécutif élus ou réélus au Grand Conseil.

A la suite de l'arrêté pris par le Tribunal fédéral qui déclare recevable l'initiative «pour une véritable zone verte sur les Jeunes Rives» les habitants de Neuchâtel se rendront aux urnes les 13 et 14 juin. Ils devront choisir entre le maintien d'un parking ouvert construit au bord du lac ou sa disparition et l'implantation à sa place d'un lieu de promenade.

Le rapport concernant la suite des travaux d'emménagement des Jeunes Rives porté à l'ordre du jour est retiré. Il sera repris après les votations pour autant que l'initiative soit repoussée.

L'UNITÉ HOSPITALIÈRE DE LA VILLE

Un rapport d'informations détaillées est consacré à l'organisation de l'unité hospitalière pour que la coordination des différents services des Cadolles et de Pourtalès soit utilisée de la manière la plus rationnelle et la plus judicieuse. Si certains départements, comme la maternité, peuvent être centralisés dans un des deux établissements, d'autres au contraire, doivent poursuivre leur activité sur deux plans, d'où des complications inévitables qui ne pourraient être annu-

lées qu'avec la construction d'un seul hôpital. Hélas, un tel projet est impensable aujourd'hui vu la somme de plus de 100 millions de francs qu'il nécessiterait.

Des nouvelles dispositions ont pour but de tirer le meilleur des deux hôpitaux existants et d'assurer les meilleures prestations aux malades.

Par 29 voix contre 2, le législatif a pris acte du rapport d'information concernant l'organisation de l'unité hospitalière.

UN SCANOGAPHE POUR LES CADOLLES

Les radicaux, les libéraux et les socialistes comprennent la nécessité pour Neuchâtel de disposer d'un scanographe en admettant l'important investissement qu'il exige, 1.190.000 francs après déduction des subventions.

Le mpe en revanche, déclare «qu'il est urgent d'attendre les expériences que feront les Chaux-de-Fonds qui disposent eux-aussi d'un scanner, avant de se lancer dans une telle dépense».

Le scanographe, souligne M. Jean Cavadini, directeur des hôpitaux est un appareil révolutionnaire comme le fut l'invention du rayon X. Le sacrifice financier est important mais en contre-balance, il faut placer les avantages énormes qu'il apportera dans le diagnostic des malades qui n'auront plus à se déplacer pour bénéficier des contrôles effectués par ces appareils de haute technologie.

En ce qui concerne La Chaux-de-Fonds, les contacts sont excellents entre les autorités et les responsables de son hôpital d'une part ceux de Neuchâtel d'autre part. Une convention permettra aux médecins du Haut d'utiliser le scanographe des Cadolles.

Le conseiller communal termine: il ne nous appartient pas de porter un jugement sur l'appareil acheté par une clinique privée de La Chaux-de-Fonds. Notre but est de poursuivre notre politique hospitalière bien définie et selon elle, la présence d'un scanographe à Neuchâtel, se justifie pleinement.

Par 31 voix contre 4 (mpe) le crédit de 1.190.000 francs est accordé à l'exécutif pour l'acquisition et l'établissement d'un scanographe.

Les raisons d'un grand retard à Neuchâtel: un ordinateur trop lent et... des scrutateurs absents

Elections ou pas, les trains et les véhicules des services de distribution s'en tiennent à l'horaire. C'est pourquoi la rotative de notre journal a dû se mettre à rouler sans connaître les élus de Neuchâtel. La liste a été publiée par la suite et ainsi les derniers servis ont été les mieux servis.

Ce n'est hélas pas la première fois que le chef-lieu brouille les cartes en ne donnant les résultats que tard après les autres communes. Pourquoi cette lenteur?

A Neuchâtel, votations et élections sont séparées. Le chancelier communal, M. Valentin Borghini s'occupe du bureau de dépouillement pour les votations, en tant que président permanent depuis trois ans. Il est entouré d'un état-major composé de représentants des partis ainsi que de scrutateurs spécialement convoqués, tous travaillant bénévolement. Le dépouillement pour l'initiative «Etre solidaire» s'est effectué normalement. Les résultats n'ont toutefois pas été transmis immédiatement au Château, le chancelier ayant tenu à attendre que toutes les enveloppes destinées aux élections cantonales soient ouvertes: 480 bulletins ont été ainsi «recupérés», glissés dans une fausse urne ou dans une fausse enveloppe. Lui-même a trouvé quelque 80 listes électorales qu'il a remises à qui de droit.

DES SCRUTATEURS PEU CONSCIENCIEUX

Chacun préfère certes une invitation à un repas plutôt qu'à une participation au dépouillement d'une élection, surtout quand il s'agit de la «cantonale», qui est le plus gros des morceaux.

M. Lorenzo Mollia est président du bureau de dépouillement, il a à sa disposition une quarantaine de fonctionnaires et il avait convoqué 83 scrutateurs. Lors de l'appel à 13 heures, il fallut bien admettre que seuls 63 s'étaient déplacés. Les vingt absents n'avaient pas eu la politesse de s'excuser et de motiver leur absence, auquel cas des suppléants auraient été convoqués.

Le dépouillement, avec cet effectif réduit, se prolongea de deux heures environ, d'autant plus que l'organisation avait été faite en se basant sur une participation de 35 à 40%. Le corps électoral du chef-lieu se déplaça en nombre beaucoup plus grand que prévu: 46%.

Moins de scrutateurs, plus de bulletins. Deux raisons qui s'accompagnent d'une troisième: l'ordinateur.

Celui à disposition est à bout de souffle. En cas de panne, il aurait fallu transporter les listes à Berne, ce qui n'aurait pas arrangé les choses. Du reste, le Conseil général a récemment approuvé l'implantation d'un nouveau Centre électronique. Le dépouillement se fera électronique-

ment avec prise de données directe, comme cela se fait à La Chaux-de-Fonds. Le Centre sera probablement à disposition pour les élections communales de 1984 et le travail sera nettement plus rapide. L'ordinateur actuel lit un millier de documents par heure «seulement», il a dû en avaler 3000 et pendant ce temps les aiguilles des pendules avançaient. Ajoutons quelques rectifications à effectuer, les contrôles, les transmissions au Château et on arrive rapidement à 4 heures du matin...

UN BON DÉPART

Les journalistes installés dans une salle du Château avaient un large sourire en début de soirée. A 19 heures, les résultats déjà obtenus étaient nombreux, tant pour le Conseil d'Etat que pour le Grand Conseil. Pour le premier il ne manquait que... Neuchâtel, pour le second les deux tiers des communes avaient terminé les opérations. Les résultats du district du Val-de-Travers étaient transmis à 19 h. 30 environ, une heure plus tard venait ceux du Val-de-Ruz, Boudry et Le Locle suivait entre 22 et 23 heures. Peu après 1 heure La Chaux-de-Fonds appelait le Château et trois heures plus tard les résultats du district de Neuchâtel étaient enfin annoncés.

DU BEAU TRAVAIL

Il convient de souligner le beau travail entrepris par la Chancellerie cantonale. Une équipe conduite par M. Jean-Pierre Porchat, ancien chancelier qui initiait le chancelier récemment nommé M. Reber, fit tout ce qui était en son pouvoir pour renseigner rapidement la presse, harcelant sans cesse le bureau de dépouillement de Neuchâtel. Mais à l'impossible nul n'est tenu et il fallut bien s'armer de patience de part et d'autre.

Est-ce une tradition que de «traîner» dans le chef-lieu? Lorsque sera installé le nouveau Centre électronique, les choses changeront, nous certifie-t-on. L'espoir renaît...

Quant aux scrutateurs absents, ils recevront une nouvelle convocation. Signée du procureur général qui les invitera à se rendre dans une poste pour y payer une amende!

RWS

TROIS FOIS OUI

Les premiers points ont amené de nombreuses et longues interventions; les suivants sont plus rapidement expédiés.

Le législatif approuve une donation d'œuvres picturales, un crédit de 700.000 francs pour la transformation de Champ-Bougin et un crédit de 970.000 francs pour la construction d'un entrepôt du service de l'électricité, à Pleines Roches. Objet que nous avons déjà eu l'occasion de présenter.

UNE MEILLEURE INFORMATION

Une motion socialiste fait exploser le mécontentement de certains conseillers au sujet des compte-rendus dans le journal local, des séances du législatif, jugés sévèrement puisque «ne faisant pas allusion aux arguments développés par les intervenants de manière à donner à la population une image fidèle de la vie politique».

Demande est faite que le «Bulletin officiel» édité par la ville devienne à l'avenir le véritable informateur en développant les reflets des séances du Conseil général.

La description complète des séances est publiée dans les procès-verbaux établis par la ville; on y trouve donc les tenants et aboutissants désirés par les motionnaires.

L'exécutif souhaite que le «Bulletin officiel» conserve sa ligne de conduite; retenir les faits d'une manière objective, son rôle n'étant pas d'être un véhicule politique.

La motion est toutefois acceptée par 17 voix contre 15.

Après le vote, le président donne le mot de la fin:

«Si nous voulons qu'un compte-rendu des débats paraisse demain dans les journaux, laissons le temps aux journalistes de préparer leur article. Il est déjà 22 h. 50, je lève donc la séance...»

RWS

Après les élections cantonales
District de Neuchâtel: résultats définitifs

Voici les résultats définitifs des élections au Grand Conseil dans le district de Neuchâtel que nous avons publiés hier avec les réserves d'usage. Les résultats provisoires de la ville de Neuchâtel ne nous ont en effet été communiqués que vers 3 h. 15 du matin, avec le retard traditionnel sur le dépouillement des autres villes.

DÉPUTÉS RADICAUX

Sont élus: 1. Willy Schaefer, 3266; 2. May Droz-Bille, 3260; 3. André Porchet, 3257; 4. Jacqueline Bauermeister, 3217; 5. Anne-Marie Mouthon, 3216; 6. Jean-Jacques Engel, 3188; 7. Bruno Vuilleumier, 3157; 8. Arnold Granicher, 3148; 9. François Reber, 3132; 10. Jean-Paul Renaud, 3120.

Suppléants: Jean-Pierre Tschäppät, 3110; 2. Sébastien Jacobi, 3098; 3. Francis Schleppe, 3095; 4. John Vallélian, 3050; 5. Jean-Michel Hämmerli, 3029; 6. André Calame, 3018; 7. Claude Jeanrenaud, 3012; 8. Walter Huber, 3011; 9. Jean-François Droz, 3001; 10. Philippe Haeberli, 3001; 11. Philippe Leu, 3001; 12. Robert Schaefer, 2961; 13. Laurent Etienne, 2955; 14. Jean-Pierre Murry, 2922.

DÉPUTÉS LIBÉRAUX-PPN

Sont élus: 1. Claude Bugnon, 3799; 2. Rémy Scheurer, 3751; 3. Jean-Paul Ruedin, 3750; 4. Amiod de Dardel, 3676; 5. Marianne Gueissaz, 3645; 6. Jean-Dominique Röthlisberger, 3642; 7. Jean Brunner, 3639; 8. Maurice Girard, 3632; 9. Claude Bernoulli, 3623; 10. Gilles Attinger, 3588; 11. Heidi-Jacqueline Hausseiner, 3585; 12. Jacques de Montmollin, 3540.

Suppléants: 1. Dominique de Montmollin, 3514; 2. Matthieu North, 3461; 3. Esther Hüfischmied, 3458; 4. Jean-Louis Dreyer, 3442; 5. Eric Bubloz, 3418; 6. José Schmoll, 3417; 7. Claude Joly, 3412; 8. Elisabeth Hoeter, 3385; 9. Pierre Paroz, 3383; 10. Jeannette Junier, 3356.

DÉPUTÉS SOCIALISTES

Sont élus: 1. Archibald Quartier, 5056; 2. André Bühler, 4975; 3. Rémy Allemann, 4907; 4. André Opiel, 4790; 5. Cyrille Persoz, 4781; 6. Jean-Pierre Ghelfi, 4781; 7. Claude Borel, 4767; 8. Fred-Eric Moulin, 4705; 9. Françoise Bauer, 4679; 10. Bernard Schneider, 4677; 11. André Blank, 4659; 12. François-Michel Simond, 4650; 13. Marie-Thérèse Wehren, 4650; 14. Clovis Leuba, 4647; 15. Jean-François Gruner, 4646.

Suppléants: 1. Jean-Pierre Buri, 4631; 2. André Moreillon, 4628; 3. François Masméjan, 4623; 4. Anne-Marie Arquin, 4615; 5. Gill Heller, 4599; 6. Alfred Strohmeier, 4598; 7. Pierre Horisberger, 4593; 8. Janine Fagotto-Guinand, 4593; 9. Adrien Cramerli, 4569; 10. Jean-Marie Mangilli, 4554; 11. Francis Houriet, 4547; 12. Jean-Pierre Cellerini, 4524; 13. Francis Nicollier, 4512; 14. Edouard Kustermann, 4477.

Candidats du Parti ouvrier et populaire non élus: 1. Lily L'Eplattenier, 662; 2. Joël Kuhn, 660; 3. Jacques Dind, 647; 4. Marie-Claire Gerussi, 646; 5. Wilma Hirschi-Langer, 624; 6. Gérald Werner, 607; 7. André Werner, 605; 8. Gérald Hirschi, 597.

Candidats de l'Alliance des indépendants non élus: 1. Walther Zahnd, 826; 2. Georges Montandon, 820; 3. Rémy Boillat, 736; 4. Monique Addor, 718; 5. Peter Kartaschoff, 692; 6. Marie-Louise Borel, 690; 7. Maurice Bettex, 669; 8. Reto Fischer, 665; 9. Jean Bikel, 647; 10. Jean-Pierre Greuter, 636.

Candidats du Parti socialiste ouvrier non élus: 1. Isabelle Descombes, 274; 2. Henri Vuilliamonet, 240; 3. Pierre-Yves Oppikofer, 232; 4. Hans-Peter Renk, 219.

Il a quitté le pénitencier de Bellechasse hier soir
Liberté provisoire pour André Perret
qui dépose un pourvoi en cassation...

Suite de la première page

Le président l'a prôné, ce qui n'est pas sans causer une certaine surprise, bien que cette décision n'ait rien d'exceptionnel: le condamné Perret est au bénéfice des mêmes droits que n'importe quel autre condamné.

Il faut citer la phrase clé du communiqué du juge s'agissant de cette mise en liberté provisoire: «Cette décision ne préjuge en rien de l'issue de la procédure de cassation».

Cela posé, on peut faire quelques remarques en ne mêlant pas ce qui est d'ordre subjectif à ce qui est froidement objectif, à savoir les dispositions légales.

Subjectivement:
● La décision d'octroyer l'élargissement du condamné a été prise vendredi. Elle devait être prioritairement communiquée à l'intéressé avant d'être rendue publique. On regrettera simplement que le communiqué tombe au lendemain des élections cantonales plutôt que la veille du scrutin.

● Cette décision, importante, est prise par un seul homme qui se prononce après un tribunal populaire de neuf membres, dont trois juges de carrière. C'est un pouvoir pour le moins exorbitant que la loi met entre les mains du président de la Cour de cassation et la question est posée de savoir si une telle décision ne devrait pas relever de la Cour de cassation, composée de trois membres.

Le juge-président est membre du Tribunal cantonal qui compte huit juges. Or, trois juges cantonaux ont formé la Chambre de mise en accusation, le président du Tribunal cantonal a présidé la Cour d'assises, un juge cantonal a fonctionné en qualité de procureur extraordinaire (nommé alors qu'il était encore juge de district).

Et ce sont des membres du Tribunal cantonal qui forment la Cour de cassation pénale appelée à se prononcer, qui devront trancher. Cette organisation date du mois de juillet 1980, elle montre ici ses limites!

Un des membres de la Cour de cassation devra se récuser ayant été le premier défenseur de Perret. Sur les huit juges du Tribunal cantonal il en restera deux au mieux pour dire aux cinq autres, dont le président, qu'ils se sont trompés, le cas échéant et que le jugement a été mal rédigé.

En effet, la Cour de cassation ne se prononce pas sur les faits. Le pourvoi en cassation est recevable, au terme de l'art. 242 du CPPN:

● En cas de fausse application de la loi.

● En cas de violation des règles essentielles de la procédure de jugement, notamment de celles qui ont pour objet la composition et la compétence des tribunaux et les garanties accordées aux parties. Toutefois, le pourvoi n'est recevable pour l'un de ces motifs que si, au cours des débats, le recourant a présenté des conclusions ou signalé l'irrégularité prétendue, si faire se pouvait.

Rien de tel n'a été dit ou entrepris par la défense de Perret durant le procès. Le jugement du président de Rougemont a été tenu pour exemplaire, reposant sur des faits qui, posés, dictent le droit. Jugement tellement précis que le droit ne peut pas être interprété.

On voit mal en quoi ce jugement peut être attaqué et annulé pour renvoi en Cour d'assises.

Mais... le jugement écrit compte 39 pages, le recours 78 pages, et la décision de libération provisoire a nécessité 8 pages de motivations: voilà qui dit amplement la complexité de l'affaire et combien la décision d'élargissement du condamné n'a pas été facile à prendre.

La seule jurisprudence publiée en la matière remonte à 1953. On connaît peu de recours de prévenus condamnés à des peines fermes après avoir été mis en liberté provisoire.

Il est rare aussi qu'un prévenu nie tout, en bloc, aux Assises, or c'est ce qui s'est produit avec Perret qui conteste les motifs de sa condamnation.

Le pourvoi sera-t-il recevable eu égard à cette règle absolue en cassation qui ne permet pas de produire de nouveaux moyens de preuve.

Reste donc à invoquer la «fausse application de la loi» qui inclut l'arbitraire.

PAR ANALOGIE

Dans son communiqué, le président de la Cour de cassation motive brièvement sa décision: «André Perret a été libéré provisoirement durant l'instruction», et sur cette base il construit, par analogie, les raisons qui lui permettent de conclure à la mise en liberté provisoire.

Toutefois, durant l'instruction, M. Perret était seulement prévenu. Aujourd'hui c'est un condamné qui a été provisoirement relaxé.

Par analogie, le juge peut invoquer l'art. 120, CPPN: «Le prévenu mis en détention préventive est relâché, si les motifs qui avaient nécessité son arrestation ont cessé d'exister et si sa libération est justifiée par les circonstances.»

Ici, les «circonstances» peuvent te-

nir dans l'énorme résonnance que cette affaire a connu dans le public. De plus, le caractère des infractions reconnues n'est pas dangereux, il reste dans le domaine de l'atteinte au patrimoine. Et Perret a été libéré sous «caution de 100.000 francs ou de sûretés équivalentes». On voit mal quelles «sûretés» il a pu produire ci-fait que son avocat aura rapidement trouvé le montant de la caution puisque Perret était déjà libéré provisoirement hier soir.

En conclusion, si cette décision peut sembler stupéfiante à première lecture, il faut se convaincre à la lumière d'un droit fondamental: celui qui permet à tout condamné de faire recours.

Perret a été rapidement relâché. On demandera à la Cour de cassation pénale de mettre le même empressement que son président au nom des mêmes «impérieux motifs d'intérêt public» de ne point trop lambiner dans l'examen de ce pourvoi en cassation.

Si l'on s'en tient aux pratiques de la Cour le jugement n'interviendra guère avant sa session du mois de mai. Et si la Cour de cassation rejette le pourvoi, André Perret réintégrera aussitôt le pénitencier.

Si le jugement est cassé tout le procès est à recommencer.

G. Bd.

Voir autres informations
neuchâtelaises en page 23

L'IMPARTIAL

Prix d'abonnement

FRANCO pour la SUISSE	ÉTRANGER Selon les pays.
1 an Fr. 126.-	
6 mois » 66.50	
3 mois » 35.-	Se renseigner à notre administration.
1 mois » 12.50	

Tarif des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura	-62 le mm.
Mortuaires	-87 le mm.
Régie extra-régionale Annonces Suisses S.A. - ASSA	
Suisse	-74 le mm.
Réclames	2.56 le mm.
(Minimum de 25 millimètres)	
Compte de chèques postaux 23- 325 La Chaux-de-Fonds	

Les petits bateaux qui vont sur l'eau...

Bienvenue, enfants de la marine !

Venez piloter vous-même votre embarcation électrique sur les flots pacifiques du grand bassin !
Jusqu'au 18 avril, le vent d'été souffle sur Jumbo !
(jeton = 1 fr)



Hypermarché JUMBO La Chaux-de-Fonds

L'Hôpital Monney de district, 1618 Châtel-St-Denis, à proximité d'une station de ski, désire engager

**INFIRMIER(E)S
DIPLOMÉ(E)S
INFIRMIER(E)S -
ASSISTANT(E)S
INFIRMIER(E)S
RESPONSABLES
DE DIVISION**

avec entrée en fonction tout de suite ou à convenir.

Faire offres avec documents usuels à la direction de l'hôpital, tél. (021) 56 79 41 17-23578



cherche pour entrée immédiate un ou une

AIDE-TRAITEUR

travail agréable, semaine de 44 heures, 3 1/2 semaines de vacances par an.

Un ou une

MANUTENTIONNAIRE

à temps partiel, pour son département de fabrication.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres à :
**BELL S.A. - Charrière 80 a
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 22 49 45**

28-12001

Parents

nous ouvrons nos portes dès août 1981, à

apprenti tourneur apprenti acheveur

formation assurée par personnes compétentes dans locaux spacieux.

Prenez contact avec

Guyot & cie sa

Loge 5a, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/22 26 00 6509

Cherchons

aide- décolleteur

Faire offres sous chiffre JP 8428 au bureau de L'Impartial. 8428

On cherche

mécanicien-autos manœuvre de garage

S'adresser Garage de la Béroche, avenue de Neuchâtel 38, 2024 St-Aubin, tél. (038) 55 13 52. 28-20462



Département
des Travaux Publics

Par suite du prochain départ à la retraite du titulaire, un poste de

CONCIERGE

(non résident)

pour le bâtiment du Service cantonal des automobiles, est mis au concours.

Exigences :

- habileté manuelle
- sens de l'ordre et de l'organisation
- esprit d'initiative.

Traitement et obligations :
légaux.

Entrée en fonctions :
à convenir.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 15 avril 1981. 28-119

Nous cherchons pour tout de suite

COMMISSIONNAIRE

avec vélomoteur.

S'adresser :

MAGASIN STEHLÉ FLEURS

Marché 2

Tél. (039) 22 41 50 ou 23 97 13 8762

La Communauté d'Accueil
pour Toxicomanes

cherche une

collaboratrice

à plein temps, expérience souhaitée.

Faire offres écrites à

Communauté d'Accueil

La Jonchère, 2043 Boudevilliers. 8352

H. BITZ S.A.

Entreprise de construction
Rue du Midi 55
2610 Saint-Imier

Nous engageons

CHAUFFEUR

avec permis B

Entrée tout de suite ou à convenir.

Téléphone (039) 41 47 16 06-120466

Nous cherchons

jeune fille

Possibilité d'apprendre l'allemand.

Congé le dimanche soir et le lundi.

Hôtel-Restaurant Rössli

4253 Liesberg-Dorf

tél. (061) 89 01 82. 8657



Nous proposons un choix d'appartements à louer de:

2 pièces, rue de l'Arc-en-Ciel, HLM, confort.
Libre: tout de suite ou date à convenir.
Loyer: Fr. 276.- charges comprises.

3 pièces, rue de l'Arc-en-Ciel, HLM, confort.
Libre: tout de suite ou date à convenir.
Loyer: Fr. 335.- charges comprises.

3 pièces, rue Numa-Droz, confort.
Libre: dès le 1er mars 1981 ou date à convenir.
Loyer: Fr. 439.- charges comprises.

3 pièces, av. Léopold-Robert, confort.
Libre: dès le 1er juillet 1981 ou date à convenir.
Loyer: Fr. 469.- charges comprises.

3 1/2 pièces, rue Jardinière, mi-confort.
Libre: tout de suite ou date à convenir.
Loyer: Fr. 425.- charges comprises.

Pour traiter: Gérance GECO,
Jaquet-Droz 58,
2300 La Chaux-de-Fonds,
tél. 039/22 11 14-15 28-12214

UNE PRÉSENCE ROMANDE
LE GROUPE LA CHAUX-DE-FONDS
NEUCHÂTEL

BERGEON

engagerait, dans l'immédiat ou date à convenir,

SECRÉTAIRE

habile sténodactylographe pour correspondance espagnole et française. Sténographie indispensable, la prise du courrier étant sous-dictée française.

Horaire : complet ou partiel selon entente.

MAGASINIER

pour remplacer le titulaire actuel qui doit cesser son activité pour raison de santé.

Désirons personne de bonne constitution, aimant le travail varié et précis, pour s'occuper du stockage et contrôle de marchandise, conditionnement et travaux de montage divers.

Horaire complet.

Faire offres ou se présenter avenue du Technicum 11, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 48 32.

Prendre préalablement rendez-vous. 28-12130

FUST

Miele

Lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle, aspirateur,

s'achète chez le plus grand spécialiste de suisse aux prix FUST renommés les plus avantageux.

Garantie de prix FUST: Argent remboursé si vous trouvez le même article meilleur marché ailleurs. 06-2569

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65
Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 36 succursales

FUST

TRAMELAN

TRAMELAN

SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

Très belle soirée musicale avec la Fanfare municipale

Samedi soir, la Fanfare municipale que dirige M. Dino Tonizzo a donné une preuve que l'on pouvait passer chez soi de très belles soirées. L'excellent programme présenté aurait dû mériter une assistance encore plus grande, mais au vu de ce que l'on doit constater depuis un certain temps en ce qui concerne la participation du public, la Fanfare municipale peut être très satisfaite de l'assistance enregistrée à cette occasion.



La Fanfare municipale dirigée par M. Dino Tonizzo.



Belle démonstration du Dynamic's Jazz Band.

DISTRICT DE COURTELARY

A la Caisse Raiffeisen de Renan

Une marche ascendante

Les membres de la Caisse Raiffeisen locale étaient récemment invités à se trouver à l'Hôtel de la Balance pour l'assemblée annuelle statutaire. C'est une cinquantaine d'ayants droit que le président du comité directeur, M. Eric Opplinger, a eu le plaisir de saluer très amicalement. Après l'ordre du jour et la désignation des scrutateurs, M. G. Crevoisier, secrétaire, donna lecture du procès-verbal de l'assemblée de l'an dernier. Celui-ci ne provoqua aucune discussion.

M. Opplinger présenta alors le rapport du comité de direction. L'année écoulée a été favorable à la Caisse. Le volume des affaires est en constante augmentation et l'évolution du bilan favorable. Au plan local, la population s'est stabilisée et a même tendance à augmenter depuis quelques mois. La reprise d'activité dans l'ancienne usine Graber ne peut que favoriser cette tendance.

L'année agricole, elle, a mal commencé, le temps semblant ne jamais vouloir se ranger. Si l'été fut meilleur, le rendement des céréales demeura très bas. Le contingentement laitier n'a pas non plus contribué à arranger les choses.

Un rapide survol de la situation internationale fait toucher du doigt des perspectives assez sombres pour l'emploi à l'avenir. Il reste à espérer que les graves problèmes économiques internationaux ne créeront pas chez nous des situations catastrophiques.

Enfin, M. Opplinger adressa ses vifs remerciements aux gérants, Mme et M. Kiener, pour tout le travail fourni et l'amabilité de leur accueil. Mme Kiener présenta le rapport de gérance. L'année a été bonne pour l'institution. Si trois membres ont démissionné (départ de la localité ou décès), cinq nouveaux sont venus renforcer les rangs. Le compte de bilan dénote la marche ascendante de la Caisse.

Les actifs atteignent la somme de 2.916.553 francs. Le fonds de réserve se monte à 134.650 francs, les épargnes donnant le montant passif de 2.285.000 francs. Un montant de 271.000 francs est à disposition à la Banque Centrale. Les placements hypothécaires sont de 2.318.000 francs. Les parts sociales des 126 membres représentent un montant de 25.200 francs.

Enfin un bénéfice net de 10.498 francs est versé au compte réserve. Le roulement financier total atteint le montant de 6.666.682,35 francs. Sans que la discussion soit utilisée, ces comptes ont été acceptés par l'assemblée.

Le président du comité de surveillance, M. Chs Buhler, se plut à relever l'excellent travail fourni par les gérants. Son comité a tenu sept séances et n'a pu que constater l'ordre qui règne dans l'administration de la Caisse. Il releva encore la parfaite entente entre les deux conseils et remercia Mme et M. Kiener pour le fructueux travail qu'ils fournissent.

M. Opplinger put alors clore l'assemblée par des souhaits à chacun pour une année favorable. Un magnifique film sur le Haras fédéral d'Avenches retint les participants avant un souper servi selon la tradition. (ba)

Carnet de deuil

MOUTIER. - On apprend avec peine, le décès subit de M. Alfred Hausammann, maître menuisier, âgé de 68 ans. Le défunt était marié et père de deux fils, figure très connue dans la région, il avait fait de belles réalisations en menuiserie et ébénisterie. (kr)

Bienne

Après un hold-up à Moutier Important procès en vue

Le 1er novembre 1979, un audacieux hold-up portant sur une somme de plus de 100.000 francs était commis en plein jour en ville de Moutier au détriment de l'usine Henri Girod SA de Court qui transportait, dans une camionnette la paie des ouvriers.

Quelques jours plus tard, grâce à une enquête menée de main de maître par le juge d'instruction Tallat et par la police de sûreté du canton de Berne en collaboration avec la police jurassienne (l'auteur principal étant un jeune Ajuolot) les prévenus étaient incarcérés.

Ils devront répondre de leurs actes lors de l'audience qui commencera devant la Chambre criminelle, à Bienne, le 13 avril prochain. (Imp)

Occupant la scène en première partie, la Fanfare municipale a donné un concert apprécié par chacun. Le choix des morceaux était varié et plaisant. Avec une musique que l'on aime, la «Stadt» a fait une belle démonstration de ses talents. Les rappels ont aussi été la preuve d'une satisfaction générale du public, de même que l'ambiance qui a régné durant la soirée.

Le programme, bien préparé, comprenait un choral, des marches, en passant par la valse et la polka et se terminer par un «paso doble». Ce genre de musique interprété par la Fanfare municipale a recueilli la satisfaction générale.

Nous relèverons la participation à quelques morceaux du groupe tambour, notamment dans la célèbre marche «Paris-Belfort» ou dans le festival Sud américain qui tous deux ont été bissés.

La Fanfare municipale, pour cette occasion, avait eu l'excellente initiative d'associer ses jeunes musiciens à ce concert. Le président M. Rodolphe Frankhauser s'est plu à remercier tous ceux qui d'une manière ou d'une autre manifestent leur soutien à la Fanfare municipale et a remis une attention à M. Dino Tonizzo dévoué directeur ainsi qu'à M. Jean Schwab, nommé membre d'honneur.

En seconde partie on a pu apprécier le Dynamic's Jazz Band de Saint-Imier dont la réputation n'est plus à faire. L'on peut dire que c'est une chance pour la région de pouvoir compter sur la participation de cet ensemble, bien rôdé, qui sait faire revivre les grands moments du jazz dans des morceaux exécutés à la perfection. Le Dynamic's Jazz Band a su une nouvelle fois donner une belle démonstration de ses grandes qualités.

La tradition n'a pas failli avec la soirée familière qui permet aux amis de la fanfare et aux amateurs de danse de fraterniser encore quelques instants avec l'orchestre bien connu «The Hoot» qui lui aussi se tailla un beau succès.

(Texte et photos vu)

Clôture de l'Ecole suisse de ski

Les «poussins» en vedette

La neige figure déjà au stade des souvenirs. Après une saison assez exceptionnelle sur le plan de l'enneigement et de la participation, l'Ecole suisse de ski de Saint-Imier a terminé la saison 1980-81 par un concours réservé aux «poussins» ne fréquentant pas encore l'école obligatoire.

Sur les pentes du Plan-Marmet, les

tous petits se sont fauflés avec une maîtrise étonnante entre les portes de slalom disposés par le directeur, M. Claude Meyer.

Voici les résultats:

1. Mathieu 23"3; 2. Valérie 24"3; 3. Caroline 25"3; 4. Julien et Stephan 27"3; 5. Claudia 31"5; 6. Valérie 37"3; 7. Isabelle 46"2 (lg)



Mathieu, entouré de Valérie et Caroline (3e), a remporté le concours de l'ES Saint-Imier réservé aux «poussins».

LA NEUVEVILLE

Salle polyvalente: projet renvoyé

Le Conseil de Ville de La Neuveville, qui devait se prononcer jeudi soir sur un crédit d'étude de 220.000 francs pour une salle polyvalente dont la construction est dévisée à plus de 6 millions de francs, a accepté une motion radicale demandant la nomination d'une commission ad hoc.

La commission, qui devra compter sept membres, devra établir un nouveau

projet dans un délai d'un an. Cette motion a pour but de réduire l'importance du projet et de la réaliser sur un autre site.

Le Conseil de ville a d'autre part accepté un postulat qui rendra possible une élection tacite du maire lorsqu'il n'y a qu'un seul candidat. Auparavant, les citoyens devaient dans ce cas de toute façon se prononcer. (ats)

CANTON DU JURA • CANTON DU JURA •

Pour satisfaire la législation fédérale

Réalisation d'un nouvel inventaire des sites

L'expert fédéral, M. Bernard Clerc, est à la tâche depuis plusieurs semaines. Et son travail ne devrait se terminer que vers la fin de 1982 ou le début de 1983. Découlant de la législation fédérale, l'inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS) ne s'effectue pas en un tour de main. Pour l'heure, seuls les cantons de Zurich, Schwyz, Uri et Obwald sont en règle. La décision finale dépend des gouvernements respectifs.

En revanche, en Romandie, l'avancement des travaux n'a touché que les cantons de Genève et Neuchâtel ainsi qu'une partie du Valais. Arrivés en retard (le mandat date de 1973), les responsables jurassiens ont manifesté un vif intérêt selon les experts fédéraux pour cet inventaire appelé à fournir un panorama synoptique exhaustif de toutes les agglomérations habitées de façon permanente à protéger en Suisse.

La réalisation de l'inventaire découle de l'application des articles de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage de 1966. Mais cette tâche réalisée par la Confédération ne recouvre aucun des inventaires prévus par la législation cantonale jurassienne. Au cours d'une conférence de presse donnée, hier matin à Porrentruy, le chef de l'Office du patrimoine historique, M. Bernard Prongué, a précisé que les deux objectifs sont «complémentaires» mais pas «interchangeables». L'administration cantonale traite des questions afférentes à la Constitution:

- d'un inventaire des monuments historiques;
- d'un inventaire de la maison paysanne;
- d'un inventaire architectural du canton;
- d'un inventaire des sites construits;
- d'un inventaire des monuments d'art et d'histoire.

MAIN DANS LA MAIN

La Confédération ne se substitue pas au canton en matière d'inventaires. Tout au plus la complémentarité évidente conduit à une collaboration effective.

Les délégués fédéraux, Mme Sybille Heusser-Keller (Zurich), et M. Peter Aebi, chef du projet auprès de l'Inspection fédérale des forêts, ont d'ailleurs salué les excellents contacts existants.

Au niveau des objectifs, l'inventaire permettra de fournir - dès 1983 probablement - des relevés des sites construits comparables, établis selon la même méthode et susceptibles d'être coordonnés avec les inventaires de détail concernant les monuments historiques. Autre motif, ce répertoire servira également comme outil de travail aux services de la Confédération lors de la recherche des sites construits d'importance nationale et du traitement des demandes de subventions.

La délimitation et la description des agglomérations - considérées comme des entités - se réalise sur la base de trois critères:

- recherche historique;
- recherche des caractéristiques morphologiques ou spatiales communes;
- objectifs de sauvegarde identiques.

ISOLÉS ÉCARTÉS

Dans le canton du Jura, les responsables fédéraux entendent terminer leur

travail au début de l'année 1983. Sur le plan helvétique, il faudra attendre la fin de la présente décennie au moins. Pas moins de 7000 sites environ seront répertoriés dans quelque 3029 communes. Un nombre relativement bas qui s'explique par le fait que les zones à habitat dispersé et les hameaux de taille réduite ne seront quasiment pas pris en considération par les spécialistes.

Pour figurer au répertoire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS), les agglomérations utilisées ou habitées de façon permanente devront comprendre au moins dix constructions principales. Les autres, les groupements en alpage ou autres formes d'agglomérations restreintes devront être inventoriés et évalués par d'autres organismes. La Confédération ne possède pas des ressources financières inépuisables.

Le nouveau canton a d'ailleurs fixé ses deux principaux objectifs pour l'Office du patrimoine historique dans deux inventaires nullement concernés par le projet ISOS, à savoir celui des fermes et des bâtiments en 1981.

Laurent GUYOT

memento

SAINT-IMIER
La Main-Tendue: téléphone 143.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.
Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).
A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/97 40 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

memento

Service social et Centre de puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.

La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.
Préfecture: tél. 51 11 81.
Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.
Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
Service du feu: No 118.
Aide familiale: tél. 51 11 04.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Rêver le jour d'un bel agencement

Même des réalistes rêvent de temps à autre: par exemple d'un bel intérieur. La manière de réaliser ce rêve vous est montrée dans la plus belle exposition d'ameublements de Bienne, une des toutes grandes en Suisse, chez Meubles-Lang, City-Center, Bienne. Places de parc gratuites directement à côté de l'immeuble.



Voiture pilote

Bienvenue à bord de la Renault 14 TS. Elle met le cap sur l'avenir. Objectifs: confort routier, sécurité et économie. La Renault 14 TS vous offre une foule d'atouts inattendus dans une voiture de

cette catégorie: un habitacle et un coffre aussi vastes que variables, la condamnation électromagnétique des 4 portes, des lève-vitres électriques à l'avant - et nous en passons!

contente de 6,4 l/100 km à 90 km/h, 8,7 l/100 km à 120 km/h et 9,1 l/100 km en ville (norme ECE).

Mais l'économie résulte autant de la valeur de revente que d'un entretien avantageux. Or, la cote élevée des Renault est notoire! **Malgré tous ces avantages, vous obtenez déjà une Renault 14 pour 11 750 francs.**

Renault 14



Renault préconise elf

RENAULT
N°1 en Europe. N°1 en économie.

1 an de garantie, kilométrage illimité. 5 ans de garantie anticorrosion Renault ACP5. Financement et leasing par Crédit Overlease SA, 8105 Regensdorf.

811.22614.57

Venez voir
notre grande
exposition à Cernier

moco
meubles

2053 Cernier
(derrière
le marché Diga)

Le grossiste qui détaille

Vente aux particuliers: Lundi 14.00 - 18.30 - Mardi - vendredi 9.00 - 12.00 / 14.00 - 18.30 - Samedi 9.00 - 12.00 / 13.30 - 17.00

Usine de mécanique de précision de la vallée de Tavannes, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

Sa tâche consistera :

- seconder le chef de fabrication
- entretien du parc de machines
- construction de nouvelles machines

Nous demandons :

- âge environ 30 ans
- capacité de travailler de façon indépendante et d'assumer des responsabilités.

Possibilité d'avancement.

Fonds de prévoyance.

Conditions sociales selon convention ASM.

Faire offres avec curriculum vitæ, photo et prétentions de salaire sous chiffre 980019 à Publicitas, rue Neuve 48, 2500 Bienne.

Laura Ashley

DÉCORATION
VENTE PAR
CORRESPONDANCE

Tissus - Papiers peints
Peintures et accessoires coordonnés

Vous pouvez maintenant recevoir chez vous le catalogue 1981 de la collection d'ameublement Laura Ashley, accompagné d'un bon de commande.

Bon à adresser à Laura Ashley, 8, rue Verdaine, 1204 Genève.

Veillez me faire parvenir (avec bulletin de versement) le catalogue Laura Ashley 1981 au prix de Fr. 3.- (port compris), payables dans un délai de 15 jours à compter de la réception du catalogue.

Nom Prénom

Adresse No postal

Tél.

L'annonce, reflet vivant du marché

Echec à la hausse !



GRUNDIG 8642

Super Color 8642

Téléviseur Pal-Secam avec France 1 noir-blanc et France 1 couleur, utilisable aussi bien sur antenne que sur télé-réseau. Ecran 67 cm. Télécommande à infrarouges pour la sélection directe de 12 programmes. Tube image PIL intégral. Réglage automatique du volume sonore, de la luminosité et du contraste couleur à l'enclenchement. Prise commutable pour haut-parleur extérieur ou casque.

Dispositif intégré permettant de raccorder un magnétoscope vidéo sans aucune modification.

Baisse:

2298.-

Location «sur mesures»

72.- par mois

EN PLUS:
REPRISE EXCEPTIONNELLE
DE VOTRE ANCIEN TV

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma
brugger
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25
(039) 23 12 12

Membre du plus important groupe européen de spécialistes en Radio, HiFi, TV et Vidéo - plus de 70 magasins indépendants en Suisse.



Votations cantonales en Suisse alémanique

Trois initiatives populaires refusées à Zurich

Sept cantons de Suisse alémanique avaient profité du week-end de votation fédérale pour organiser également des consultations cantonales. Les faits marquants de ces scrutins ont été: à Zurich, le rejet d'une initiative populaire pour la sauvegarde de la démocratie dans la construction de l'autoroute de contournement d'Uster; à Uri, le refus du concordat sur la collaboration des polices en Suisse centrale; et à Soleure, l'approbation du principe de la révision totale de la constitution cantonale.

Avec une participation de 41,2 pour cent, le souverain du canton de Zurich a repoussé dimanche trois initiatives populaires qui lui étaient soumises. Il a ainsi dit non, par 145.341 voix contre 125.999, à une initiative pour la sauvegarde des droits populaires dans la construction de l'autoroute de contournement d'Uster. Il a en outre repoussé une initiative des Jeunes radicaux, en faveur de la suppression du référendum obligatoire, et une initiative du Mouvement républicain, pour une modification du Code de procédure pénale (limitation des droits de la défense).

Le souverain zurichois a en revanche accepté une nouvelle loi sur le Grand Conseil, un nouvel aménagement des lois cantonales et un crédit de 38,6 millions de francs pour la construction d'un croisement entre la voie ferrée et la route Wallisellen-Uster.

URI: NON AU CONCORDAT DES POLICES

Le souverain uranais a accepté, par 5004 oui contre 4426 non, un référendum contre le concordat sur la collaboration des polices en Suisse centrale. Le référendum avait été déposé par le Parti socialiste uranais et l'Association «Kritische Uri». Ils estimaient notamment que ce concordat était une tentative de réintroduction par la petite porte d'une police fédérale, idée qui avait été rejetée par le peuple suisse en 1977.

Le peuple uranais a en revanche dit oui, mais de justesse - 4444 oui contre 4344 non - à une révision de la loi cantonale sur les constructions. Il s'agissait d'adapter ce texte à la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire. La participation au scrutin a été de 45 pour cent.

SOLEURE: OUI AU PRINCIPE DE LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Les citoyennes et citoyens du canton de Soleure ont de leur côté accepté, par 31.691 oui contre 16.367 non, le principe d'une révision totale de leur constitution cantonale. La participation s'est élevée à 37,3 pour cent.

Les Soleurois ont en outre accepté une modification des dispositions régissant la révision de la constitution, ainsi qu'un nouvel arrêté du gouvernement et une modification d'un article de la constitution cantonale qui doivent permettre au Conseil d'Etat de déléguer certaines compétences administratives.

BÂLE: PAS DE SURPRISES

Les électeurs du demi-canton de Bâle-Ville ont de leur côté accepté, par 41.048 oui contre 5962 non, une modification de la constitution cantonale au sujet des compétences en matière d'assistance publique. La participation a été de 33,9 pour cent.

Avec une participation de 37,6 pour cent, le souverain du demi-canton de Bâle-Campagne a suivi ce week-end les recommandations de son Grand Conseil sur les quatre objets qui lui étaient soumis en votation cantonale. Il a dit non, par 29.479 non contre 21.733 oui, à une initiative cantonale, présentée par l'Alliance des indépendants, «pour la suppression de l'introduction de référendum lors de la fixation de la base fiscale dans les communes». Le souverain de Bâle-Campagne a en revanche dit oui à l'introduction d'un Parquet et d'un tribunal distincts pour la jeunesse, oui à une loi d'assurance des biens, et oui enfin à une loi sur l'assurance contre l'incendie.

Aux Grisons, les citoyennes et citoyens ont accepté une révision partielle de la loi sur le fonds cantonal contre les épizooties et une révision totale de la loi sur l'amélioration foncière. La participation au scrutin s'est élevée à 38,5 pour cent.

Votation communale à Berne Non à l'aérodrome

Les opposants à l'aérodrome de Berne-Belpmoos ont enregistré ce week-end une victoire surprenante. Par 14.220 oui contre 22.515 non et une participation de 38,2 pour cent, les citoyens de la Ville fédérale ont en effet nettement rejeté un crédit de 310.000 francs qui figurait au

budget communal 1981 comme contribution de la ville au fonctionnement de l'aérodrome.

Cette somme de 310.000 francs devait couvrir une partie du déficit prévu par l'Alpar SA, qui exploite l'aérodrome. Le canton subventionne l'aérodrome pour un même montant, et la Confédération verse une taxe d'utilisation de 200.000 francs. Après le rejet de la contribution de la ville, la Confédération et le canton ne sont plus tenus de verser leurs propres contributions. Ainsi, «la poursuite de l'exploitation de l'aérodrome et l'existence de l'Alpar SA sont mis en question», comme le craignaient avant la votation les partisans de l'aérodrome. (ats)

La Suisse et les Nations Unies

Nous ne pouvons pas continuer à faire bande à part

Si la Suisse persiste à rester en dehors de l'ONU, elle risque de graves inconvénients. Même sur le plan de la sécurité, nos intérêts pourront être touchés vu que l'ONU s'occupera aussi de questions touchant à l'énergie. C'est en de tels termes que M. Raymond Probst, secrétaire d'Etat, a fustigé l'isolement que connaîtra la Suisse si elle continue à bouder l'Organisation des Nations-Unies.

Le secrétaire d'Etat, qui est chef de la direction politique au Département fédéral des affaires étrangères, s'adressait le week-end dernier aux délégués de l'Union des entreprises suisses en Allemagne fédérale, qui tenait à Zurich son assemblée générale. M. Probst a rappelé que le département préparait le message sur l'adhésion à l'ONU qui sera bientôt soumis aux Chambres et que le débat national sur cette question allait commencer.

INCONFORTABLE STATUT D'OBSERVATEUR

Le statut de simple observateur qui est celui de la Suisse actuellement devient de plus en plus inconfortable. Tous ceux qui avaient ce statut - comme l'Allemagne fédérale - ont maintenant rejoint les rangs des Nations Unies. Les «nouveaux observateurs» sont des organisations de libération comme l'OLP. Que faisons-nous dans une telle galère? Avec les deux Corées, Monaco et le Liechtenstein, la Suisse est le dernier pays à bouder l'ONU, qui compte maintenant 154 membres.

Dans le canton du Valais

Après Savro 2, Savro 3

Durant une dizaine d'années, l'entreprise Savro a réussi, grâce à un système de fausse comptabilité, à libeller un nombre invraisemblable de factures fictives, et cela pour des centaines de milliers de francs. C'est ce qu'on a appris hier durant la matinée lors de la première séance du procès qui s'est ouvert en la salle du Grand Conseil à Sion.

Ce procès baptisé par la presse romande «Savro 2» concerne non seulement la fausse comptabilité établie par Savro pour tromper le fisc et les tiers, mais surtout les malversations commises par l'entreprise lors de l'exécution de travaux pour le compte de la commune de Sion.

Par ailleurs, on devait apprendre à la lecture de l'acte d'accusation que le scandale Savro est loin d'être terminé. Plusieurs personnes, même après «Savro 2» auront à répondre séparément de leur comportement devant la justice. A plusieurs reprises en effet, lorsqu'il a été question de la fausse comptabilité de Savro, le greffier a annoncé que tel ou tel cas avait été disjoint.

On a ainsi appris que telle ou telle personne avait bénéficié sciemment des faveurs accordées par Filippini et aurait des comptes à rendre à la justice. (ats)

COTISATIONS: PAS SI CHER

Même le coût de notre adhésion ne serait pas si élevé que le laissent parfois entendre les adversaires de l'ONU. Alors que notre contribution aux organisations spécialisées dépasse 100 millions de francs par année, les droits que nous paierions pour faire partie de l'ONU ne dépasseraient pas 11 millions. (ats)

Il faut remédier aux disparités régionales

Remédier aux disparités régionales en cherchant de nouvelles stratégies de développement économique: tel est le principal objectif que s'est donné la Société suisse d'études pour l'organisation de l'espace et la politique régionale (OEPR) en publiant une série d'articles intitulés «La Suisse et le pari régional». Cette publication a été présentée hier à Berne au cours d'une conférence de presse réunissant plusieurs membres de l'OEPR.

Fondée en 1975, l'OEPR est une association qui regroupe une centaine de scientifiques, de représentants de l'administration et de praticiens travaillant dans les domaines de la politique régionale et de l'aménagement du territoire. L'OEPR se donne explicitement pour tâche l'approfondissement et la diffusion de la problématique du développement régional ainsi que la discussion de solutions et de possibilités d'intervention dans ce domaine.

«La Suisse et le pari régional» réunit une trentaine de contributions de chercheurs alémaniques, romands et tessinois. Cette publication entend analyser les problèmes des régions, évaluer les mesures fédérales mises en œuvre pour y remédier, dresser un bilan des expériences acquises en matière de conceptions directrices et dégager enfin des axes de réflexion et des propositions pour mieux orienter la politique régionale de la Suisse. (ats)

Consommation d'énergie: progression de 3,5% en 1980

La consommation d'énergie en Suisse a augmenté de 3,5% en moyenne durant l'année 1980, a annoncé l'Office fédéral de l'énergie. L'accroissement a été plus modeste pour les produits pétroliers (+ 1,2%) que pour l'électricité (+ 4,4%) et surtout que pour le gaz et le charbon qui font un bond en avant de 19,4% et 44,4% par rapport à 1979.

Du fait du moindre accroissement de la consommation finale de produits pétroliers, la part de ceux-ci dans la demande globale d'énergie a diminué: de 75% qu'elle était en 1978 et de 73% en 1979, elle s'est abaissée à 71,4%. Cette ré-

gression n'est cependant pas tellement due aux carburants pour véhicules automobiles. En effet, la demande de carburants liquides (essence, huile Diesel et carburant d'aviation) a crû de 6%. En revanche, la consommation de combustible a été nettement plus modeste. Si le principal combustible liquide, l'huile de chauffage extra-légère, a pratiquement maintenu ses positions (+ 0,2%), la demande d'huile de chauffage moyenne a régressé de 19,2% et celle d'huile de chauffage lourde de 4,5%.

AUTRES AGENTS ÉNERGÉTIQUES

Pour ce qui est de la consommation finale d'électricité (+ 4,4%), la hausse est de 4,1% pour la consommation du pays (consommation finale + pertes de transport), les pertes (1,5%) n'ayant pas augmenté en proportion de la demande. La part de l'électricité à la demande globale d'énergie est quasi inchangée (18,6% contre 18,4% en 1979).

Quant à la part du gaz et du charbon à la consommation finale totale, elle a augmenté de 4,3% à 4,9% pour le premier et de 1,4% à 2% pour le second. La consommation de bois de chauffage a été plus forte de 7,3%, mais sa contribution à la couverture de la demande (1,4%) ne s'est guère modifiée. Enfin, la fourniture de chaleur à distance s'est accrue de 30,5%, l'apport de cet agent énergétique passant de 0,9% à 1,2%.

CROISSANCE SUPÉRIEURE À CELLE DU PRODUIT NATIONAL BRUT

La croissance de 3,5% de la consommation d'énergie est supérieure à celle, présumée, du produit national brut (3%). L'accroissement de la demande dans le secteur du chauffage (huiles de chauffage extra-légères, gaz, électricité) résulte avant tout de temps plus froids (+ 2,8% de degrés-jours de chauffage) et de l'extension du volume chauffé. Quant à la consommation fortement accrue de carburants liquides, elle peut s'expliquer par le nombre plus élevé des véhicules à moteur en circulation, par l'évolution favorable du tourisme et par le fait qu'apparemment beaucoup d'automobilistes ne prêtent pas une attention assez marquée aux économies d'énergie. Le remplacement du pétrole, surtout au profit du gaz et de l'électricité dans le secteur du chauffage des locaux et au profit du charbon dans l'industrie, paraît résulter principalement de son renchérissement. (ats)

Séminaire sur l'Afrique du Sud Relations coupables

Le séminaire international sur les prêts à l'Afrique du Sud s'est ouvert dimanche soir à Zurich. Il est organisé par le comité spécial de l'ONU contre l'apartheid. Les autorités suisses ont décliné l'invitation à prendre part à ce séminaire de deux jours, le Crédit Suisse et l'Union de Banques Suisses également. Pourtant, hier matin, un exposé a été consacré aux relations des banques suisses avec l'Afrique du Sud. Au dire des mouvements qui participent à ce séminaire (Mouvement antiapartheid, déclaration de Berne, Conseil oecuménique des églises, etc.) ces relations permettent au gouvernement blanc d'Afrique du Sud de se maintenir au pouvoir et de poursuivre sa politique d'apartheid. Les auteurs de l'exposé se basent sur diverses informations tirées de différentes publications, dont le rapport de la Banque Nationale Suisse et les statistiques du FMI. (ats)

Conférence de presse à Berne Qu'est-ce qui divise le monde paysan?

Venus à Berne le 6 avril devant les membres de l'Association suisse des journalistes agricoles expliquer comment ils conçoivent une défense efficace des intérêts agricoles sur le plan suisse, les responsables des organisations officielles, dissidentes et protestataires ont dit chacune leur credo.

Qu'est-ce qui divise le monde paysan suisse? La politique conduite par les autorités, pour les uns. Pour les autres, ce sont les technocrates, le commerce et les services officiels qui décident en fonction du marché mondial et tirent le meilleur profit possible de la conjoncture économique sans tenir compte de la dégradation des conditions de vie des paysans. Enfin, la méconnaissance des tâches remplies à longueur d'années, sur tous les plans et à tous les niveaux, par l'organisation faïtière de l'agriculture: l'Union suisse des paysans.

BERNE. - Une commission a été désignée et chargée de revoir le principe du compte routier. Ce réexamen de la méthode de calcul utilisée pour établir le compte routier de la Confédération a été rendu nécessaire par les discussions relatives à l'éventuelle introduction d'une taxe sur les poids lourds.

Pour le président de l'Union des producteurs suisses, les paysans ne peuvent pas accepter que la politique agricole soit menée sans qu'ils soient consultés. «C'est notre devoir de nous opposer à une politique qui cherche à nous diviser, à maintenir des disparités entre les régions et les catégories d'exploitations dans le but de nous exploiter», a poursuivi Martin Chatagny, selon lequel l'agriculture ne doit pas accepter d'être le parent pauvre de l'économie.

Pour le directeur du Groupement suisse de la polulation de montagne (SAB), M. J. Wyder, l'unité et la solidarité dans l'agriculture sont uniquement possibles si les petites exploitations et celles de montagnes peuvent obtenir leur revenu principal par leur production: si l'augmentation des prix agricoles continue à diminuer les disparités et si les exploitations bien structurées reconnaissent l'effort des petites. Si l'on n'arrive plus à unir les agriculteurs, on court le risque que les décisions soient prises dans des sphères non-agricoles et que des mouvements extrêmes aient le dessus, a-t-il conclu.

L'unité, la cohésion seront-elles atteintes grâce aux femmes. Le seul appel de serrer les rangs est venu de la présidente de l'Union des paysannes suisses, Mme Klara Gerber. (ats)

D'un bout à l'autre du pays

Un automobiliste d'Yverdon se tue

Un automobiliste d'Yverdon, M. Dominique Perrin, 22 ans, a trouvé la mort hier peu après minuit dans un accident. Alors qu'il rentrait chez lui, le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule, au lieu-dit Champittet, entre Yvonand et Yverdon.

Heurtant un bosquet, le jeune homme a été éjecté de son siège mais est resté pris sous son véhicule. Il est décédé lors de son transport à l'Hôpital d'Yverdon.

RECHERCHES SUSPENDUES À ZERMATT

Toutes les recherches ont été suspendues dimanche soir à Zermatt, à la suite de la disparition de M. Jorg Zbinden, médecin-chef de l'Hôpital de Frutigen (BE). M. Zbinden a disparu, il y a une semaine, lors d'une course à ski dans la région du Breithorn (plus de 4000 mètres). C'est en vain que colonnes de secours et hélicoptères sillonnèrent la région pour le retrouver.

CHAM: EXCÈS DE VITESSE FATAL

Un habitant de Kloten, M. Antonio Zucca, 33 ans, s'est tué dans la nuit de dimanche à lundi dans un accident survenu sur l'autoroute N 4a, près de Cham (ZG). M. Zucca roulait trop vite et sa voiture a dérapé dans un virage, effectué plusieurs tonneaux avant de s'arrêter 100 mètres plus loin, complètement démolie. La passagère de M. Zucca et un enfant en bas-âge ont été grièvement blessés.

LAUSANNE: LES CAMBRIOLEURS SONT ACTIFS

Sept cambriolages avec effraction commis ce week-end ont été annoncés à la police lausannoise. Une boulangerie, un établissement public, deux appartements et trois bureaux ont

fait les frais. Le butin des cambrioleurs: en tout 11.000 francs en bijoux et en argent.

Rixe mortelle EN PAYS SOLEUROIS

Une violente rixe qui a éclaté dans un immeuble habité par des travailleurs étrangers s'est terminée par la mort d'un des protagonistes, dans la nuit de dimanche à lundi à Zuchwil (SO).

La querelle a opposé deux frères yougoslaves contre deux autres frères de même nationalité. Istref Emini, 33 ans, a été grièvement blessé dans la bagarre, et est mort sur place. Tous les protagonistes, qui ont tous été blessés, ont été arrêtés par la police cantonale soleuroise. Concernant les causes de cette rixe, le ministère public soleurois s'est borné à dire que l'enquête se poursuivait.

MORT DANS LES PRISONS VAUDOISES

Un détenu de 21 ans est mort dans la nuit de vendredi à samedi dernier, dans la prison de Bois-Mermet, à Lausanne. Il s'agit très vraisemblablement d'un suicide. Le jeune homme avait été arrêté le 20 mars. Une enquête était en cours contre lui pour trafic et consommation de stupéfiants (héroïne). (ats)

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Dernier regard sur le Tour cycliste des Flandres

Hennie Kuiper n'a désormais plus de défaut!

Avant son succès dominical dans le Tour des Flandres, Hennie Kuiper n'avait qu'un défaut: il ne gagnait pas. A la fin de la saison dernière, le Néerlandais quitte Peugeot. A 32 ans, l'ex-champion du monde à son avenir derrière lui. Modèle de conscience professionnelle, disponible de mars à octobre. Peter Post l'avait remercié en 1978 pour ce motif. Raas et Knetemann ne voulaient plus travailler pour cet éternel placé. Ce sont les vainqueurs qui font entrer l'argent... A 34 ans, Roger de Vlaeminck, qui a beaucoup burlingué, quitte Guillaume Driessens. L'équipe «Boule d'or» a éclaté. Il s'en va monnayer chez Daf ce qui lui reste d'avoir à réaliser.

L'UNION FAIT LA FORCE...

Et c'est ainsi que Fred Debruyne, écœuré par les coureurs chevronnés, suite au déclassement de Pollentier à l'Alpe-d'Huez (Tour de France 1978), découragé ensuite par une peu rentable politique des jeunes, a réuni pour besoin de résultat, Kuiper et De Vlaeminck.

Le mariage pouvait paraître encore plus osé que celui imaginé en 1978 par Batolozzi, qui avait réuni sous le maillot «Sanson» Moser et de Vlaeminck, car avec deux hommes en fin de parcours, Daf pouvait s'engager dans le style maison de retraite.

Les craintes n'étaient cependant pas fondées, car Kuiper et De Vlaeminck, outre qu'ils sont de véritables pros, se révèlent complémentaires. Voilà bien des années qu'ils animent les fins de course. Oser les réunir constituait en fait l'assurance d'avoir deux hommes à l'avant, avec tous les avantages tactiques qui en découlent.

A cette époque, où Raas, ne trouve plus en Lubberding son éclairer privilégié, ou De Wolf et Willems, outre qu'ils s'empêchent dans leur rivalité d'espoir du cyclisme belge, n'ont pas bénéficié du précieux concours d'un équipier, Kuiper

et De Vlaeminck occupaient une position éminemment favorable.

LA «TENAILLE» A FONCTIONNÉ

Une fois Kuiper parti, De Vlaeminck pouvait se concentrer sur le sprint au cas où ceux qu'ils avaient pris au piège auraient encore eu quelques forces déjà bien entamées par toute la litanie des «Berg» pour conduire la poursuite. La «tenaille» qui a remarquablement fonctionné dans le Tour des Flandres démontre que, outre sa science cycliste, le fameux tandem de Fred Debruyne dispose d'une condition athlétique devant lui permettre de récidiver. Ce qu'on pourra vérifier demain dans Gand - Wevelgem et peut-être dimanche dans Paris - Roubaix.

A la place d'un Moser, éprouvé certes mais aussi plus vulnérable que l'an passé, à la place d'un Bernard Hinault, qui lui aussi risque d'être isolé dans l'enfer du Nord, il faut se méfier d'un De Vlaeminck qui sait désormais pouvoir compter sur la collaboration de Kuiper.

Sans le concours du «gitan», sans cette personnalité qui le fait autant qu'il est redoutable, Henni n'eût été qu'un champion du monde. Pour avoir échoué

Tennis

Christiane Jolissaint battue en finale

L'Allemande de l'Ouest Claudia Kohde a remporté la finale du simple du tournoi juniors de Boise (EU), en battant l'Américaine Ann Kiyomura 7-6 3-6 6-4. Dans la finale du double, la Suisse-Christiane Jolissaint, associée à la Néerlandaise Cella Mesker, s'est inclinée face à la paire américaine Sherry Acker-Paula Smith en deux sets 5-7 3-6.

Simple dames, finales: Claudia Kohde (RFA bat Ann Kiyomura (EU) 7-6 3-6 6-4. Double, finale: Sherry Acker-Paula Smith (EU) battent Christiane Jolissaint-Cella Mesker (S-Ho) 7-5 6-3.

Championnats du monde de hockey juniors

Les Suisses restent dans le groupe A

En battant l'Autriche par 7-2 (0-2, 4-0, 3-0), la formation helvétique s'est assurée son maintien dans le groupe A du championnat du monde juniors. Les Suisses ont nettement dominé leur adversaire au cours de leur première rencontre du tour de relégation du «mondial» de Minsk.

2-1; 4. Finlande 2-0. - Tour de relégation: Suisse - Autriche 7-2 (0-2, 4-0, 3-0). - Classement: 1. Suisse 2-4; 2. RFA 1-2; 3. Pologne 1-0; 4. Autriche 2-0.

Natation

Meilleures performances mondiales pour les Suédois

Les nageurs suédois ont établi deux meilleures performances mondiales en petit bassin au cours des championnats nationaux de Linköping: Bengt Baron, premier relayeur, a été crédité de 54"55 sur 100 mètres dos, et Paer Arvidsson a nagé le 200 mètres papillon en 1'56"93. Les meilleures performances mondiales étaient détenues par les Américains Rick Carey (55"29 au 100 mètres dos) et Craig Ley (1'57"19 sur 200 mètres papillon).

Après avoir mené à la marque par 2-0 à l'issue du premier tiers-temps, l'équipe helvétique s'est bien ressaisie dans la phase intermédiaire en obtenant quatre buts. L'ultime phase de la partie n'était plus qu'une formalité pour les joueurs au maillot à croix blanche.

BUTS: 4e Tammer 0-1; 6e Brands-taetter 0-2; 25e Bosch 1-2; 27e Waeger 2-2; 34e Burkhard 3-2; 35e Jeandupeux 4-2; 35e Jeandupeux 5-2; 45e Hotz 6-2; 52e Hotz 7-2. - Résultats de la journée: dernier match de groupe, Suède - Tchécoslovaquie 3-4. - Tour final: Finlande - Tchécoslovaquie 3-4; URSS - Suède 10-1. - Classement: 1. URSS 2 matchs et 4 points; 2. Tchécoslovaquie 2-3; 3. Suède

Demi-finales des Coupes européennes de football

Six «ténors» seront en lice demain soir

Real Madrid, Inter Milan, Liverpool, Bayern Munich, en Coupe des champions, Benfica et Feyenoord, en Coupe des Coupes. A eux six, ces clubs ne comptent pas moins de seize victoires en Coupe d'Europe des clubs champions en vingt éditions. De prestigieux «anciens» qui, demain soir, pour les matchs aller des demi-finales, se retrouveront en haut de l'affiche.

COUPE DES CLUBS CHAMPIONS

Le hasard a bien fait les choses en mettant aux prises les «Latins» d'un côté, avec Real Madrid - Inter, et les «Anglo-Saxons» de l'autre, avec Liverpool - Bayern. Deux matchs, deux football.

Le premier calculateur, avec des Italiens qui, à Madrid, auront à cœur de fermer le jeu, d'espérer en un contre. Un match au cours duquel le Real Madrid ne pourra probablement pas «faire le trou», et devra attendre le retour à Milan pour, à son tour, calculer. La qualification ira au plus «malin», ou se jouera sur un coup de dé.

Le deuxième, brillant, qui ne comptabilise pas ses efforts. Un «choc» de football moderne avec ses Anglais et Allemands qui, depuis des années, se disputent la suprématie en Coupes d'Europe.

Liverpool est souvent irrésistible à domicile. Son Kop le pousse toujours vers l'exploit, comme au tour précédent où les «Reds» n'avaient fait qu'une bouchée de CSKA Sofia (5-1). au Bayern de se méfier.

COUPE DES COUPES

Le sort aussi a bien fait les choses en donnant aux demi-finales une double confrontation est-ouest de Dynamo Tbilissi - Feyenoord à Carl Zeiss Iena - Benfica, c'est tout le désir du football occidental de garder la main mise sur l'Europe. Mais les Néerlandais, comme les Portugais, savent que les voyages à l'Est ne sont pas de tout repos.

COUPE DE L'UEFA

Les demi-finales ont marqué l'arrivée de clubs à la recherche de gloire européenne. Avec Sochaux - AZ 67 Alkmaar notamment, ce sont deux nouveaux ambitieux. AZ 67 Alkmaar, tout puissant dans le championnat néerlandais (invaincu), rêve des exploits de Feyenoord et surtout d'Ajax, club auquel certains l'ont déjà comparé. Toutefois, cette équipe forte de onze internationaux, marque des signes d'essoufflement. Aux surprenants Sochaliens, les «tombeurs de Grasshoppers en quart de finale», d'en profiter dès demain soir à domicile.

Comme AZ, Ipswich, après avoir tout balayé sur son passage, commence à peiner. Le moment est mal venu face à un

FC Cologne qui espère succéder à Moenchengladbach et à Eintracht Francfort. Des Allemands avides de confirmer la supériorité dans cette compétition.

Les matchs retour se joueront le 22 avril. En Coupe de l'UEFA, le vainqueur de Ipswich - Cologne jouera le match aller de la finale sur son terrain.

Kriens se sépare de l'entraîneur Huttary

Le club de ligue nationale B de Kriens a rompu le contrat de son entraîneur Helmut Huttary, avec effet immédiat. Il sera remplacé jusqu'à la fin de la saison par René Tschui, lequel évolua au sein du FC Wettingen de 1965 à 1971. Tschui a entraîné le FC Aarau de 1976 à 1977.

Hippisme: Simon en finale de la Coupe du monde

A l'instant décisif, l'Autrichien Hugo Simon, montant Gladstone, s'est présenté en grande forme: à Göteborg, la même où il avait remporté il y a deux ans la première Coupe du monde, il a obtenu dans la 11ème et dernière épreuve qualificative le droit de participer à la 3ème finale de la Coupe du monde à Birmingham, du 22 au 26 avril.

Simon accomplit le parcours sans faute et avec le temps le plus rapide, précédant le Français Gilles Bertran de Ballanda avec Galoubet de 1"7. Ce

dernier termine en tête des éliminatoires européennes, avec 98 pts, devant l'Autrichien Thomas Fruehmann (76) et à égalité le Français Frédéric Cottier et la Britannique Caroline Bradley (66). Walter Gabathuler, absent à Göteborg, est 11ème et seul cavalier helvétique parmi les 16 qualifiés pour la finale.

RÉSULTATS

1. Hugo Simon (Aut), Gladstone, 0/36"6; 2. Gilles Bertran de Ballanda (Fr), Galoubet, 0/38"3; 3. Frank Sloothaak (RFA), Argonaut, 4/37"3; 4. Rob Ehrens (Hol); Kohi Noor, 8/39"4; 5. Paul Darragh (Irl), Carol's Young Diamond, 12/41"1.

Classement final de la ligue européenne (les 16 premiers sont qualifiés pour la finale de la Coupe du monde du 22 au 26 avril à Birmingham): 1. Gilles Bertran de Ballanda (Fr) 98; 2. Thomas Fruehmann (Aut) 76; 3. Frédéric Cottier (Fr) et Caroline Bradley (GB) 66; 5. Frank Sloothaak (RFA) 62; 6. David Broome (GB) 60; 7. John Whitaker (GB) et Hugo Simon (Aut) 55; 9. Paul Darragh (Irl) 52; 10. Fritz Ligges (RFA) 51; 11. Walter Gabathuler (Sui) 49; 12. Derek Ricketts (GB) 48; 13. Nick Skelton (GB) et Johan Heins (Hol) 46; 15. Hervé Godignon (Fr), Gerd Wiltfang (RFA) et Nelson Pessoa (Bre) 45.

Voir autres informations sportives en page 18

Recul suisse au championnat d'Europe des drivers

Le Finlandais Pekka Korpi a défendu victorieusement son titre de champion d'Europe des drivers professionnels. Le Suisse Jean-Jacques Chablaix, qui était en tête du classement provisoire avant les deux dernières réunions, à Munich et à Vienne, a connu deux médiocres journées et il a finalement dû se contenter de la quatrième place, manquant ainsi la qualification pour le championnat du monde (seuls les trois premiers du championnat d'Europe sont qualifiés). Classement final de la compétition européenne, disputée en 34 courses sur huit hippodromes:

1. Pekka Korpi (Fin) 308,5 p.; 2. Gunnar Eggen (No) 291; 3. Rolf Dautzenberg (RFA) 283; 4. Jean-Jacques Chablaix (S) 280.

Esgrime

Sélection suisse pour des Chaux-de-Fonniers

Pour les championnats du monde juniors, qui se dérouleront à Lausanne à Pâques, la Fédération suisse d'esgrime, en accord avec le comité national pour le sport d'élite, a sélectionné les escrimeurs et escrimeuses suivants:

Epée: André Kuhn (La Chaux-de-Fonds), Nicolas Dunkel (Berne), Fredy Schurter (Zurich). - Fleuret: Thomas Keller (Zurich), Amadeo Calisch (Lugano), Christian Depré (Genève). - Sabre: Zsolt Kulcsar (Zurich), Christophe Guhl (Zurich), Ulli Luescher (Berne). - Fleuret féminin: Ursula Weder (Zurich), Isabelle Nussbaum (La Chaux-de-Fonds) et Diane Wild (Lausanne).

La délégation helvétique sera dirigée par Marcus Leyrer.

Divers

Les gains du Sport-Toto

65 gagnants à 12 pts Fr. 689,95
1107 gagnants à 11 pts Fr. 40,50
9315 gagnants à 10 pts Fr. 4,80
Le maximum de 13 points n'a pas été réalisé. Le jackpot totalise Fr. 44.846,-.

TOTO-X

1 gagnant à 6 Nos Fr. 521.570,70
10 gagnants à 5 Nos plus le numéro complémentaire Fr. 1.282,40
221 gagnants à 5 Nos Fr. 203,10
6.586 gagnants à 4 Nos Fr. 6,80
68.591 gagnants à 3 Nos Fr. 2,10

LOTERIE À NUMÉROS

1 gagnant à 6 Nos Fr. 1.851.968,-
199 gagnants à 5 Nos Fr. 3.598,20
10.182 gagnants à 4 Nos Fr. 50,-
152.173 gagnants à 3 Nos Fr. 5,-
Le maximum de 5 numéros + le numéro complémentaire n'a pas été réalisé.

PARI-TRIO

Dans l'ordre: Fr. 537,90.
Dans un ordre différent: Fr. 107,60.

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table with columns for location (NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, ZURICH), date (A = Cours du 3 avril, B = Cours du 6 avril), and various stock prices.

Table with columns for location (BÂLE, ZURICH), date (A, B), and various stock prices.

Table with columns for 'Cours indicatifs' and 'Billets de banque étrangers' listing various currencies and bank notes.

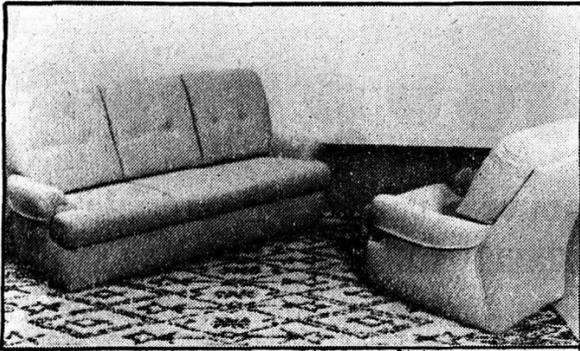
Table with columns for 'FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES' and 'INDICE BOURSIER SBS' listing various investment funds and stock indices.

AFFAIRES EXCEPTIONNELLES

Arrivage de magnifiques salons à des prix sans concurrence.

Salons-lits selon modèle

dès Fr. 890.- à Fr. 1890.-



veuthey sa
meubles
AU BÛCHERON

Place de parc
derrière le magasin
Avenue Léopold-Robert 73,
tél. 039/22 65 33

29080

LITERIE MATELAS DE SANTÉ

(recommandés par le corps médical), soit **ROBUSTA** ou **RESSORTA**
Reprise de vos anciennes literies.
H. HOURIET
Hôtel-de-Ville 37
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 30 89

7340

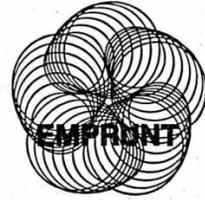
A vendre **LAMES À CHANFREIN** (pin, sapin, etc.)
dès Fr. 7.90 le m²
PLATEAUX DE COPEAUX PRESSÉS, PLINTHES, DALLES

A prix rabaisé: **ISOLATIONS**
Service de coupe.
Le tout peut être livré sur place.
Pratiquons continuellement des offres spéciales, demandez notre prix courant



4242 LAUFON,
tél. 061/89 22 89

03-6588



LONZA

Lonza SA, Gampel (Valais) et Bâle

6%

Emprunt 1981-91
de fr. 80 000 000

Financement d'investissements

100%

Prix d'émission

Délai de souscription
du 7 au 13 avril 1981,
à midi

No de valeur: 115 102

Modalités de l'emprunt

Durée:
10 ans au maximum; remboursement anticipé possible après 8 ans

Titres:
obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000

Libération:
30 avril

Coupons:
coupons annuels au 30 avril

Cotation:
aux bourses de Bâle, Genève et Zurich

Des prospectus français et allemands avec bulletins de souscription insérés sont à la disposition de la clientèle auprès de tous les guichets des banques mentionnées ci-dessous.

**SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
CRÉDIT SUISSE
UNION DE BANQUES SUISSES
BANQUE LEU SA
EHINGER & CIE SA**

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique de boîtes de montres
cherche

TOURNEURS QUALIFIÉS

sur machines Güdel.

Eventuellement formation par nos soins pour personne capable.

Nous offrons: - bonne rémunération
- 4 semaines de vacances payées
- caisse de retraite.

23877

S'adresser à: Duplain Maurice
Rue du Nord 5, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 19 88

YVO-MODE

CONFECTION-DAMES
CLASSIQUE

Serre 11 - Chs-Guillaume 16
2e rue derrière L'Impartial
TAILLES 38 à 52

Fermé le lundi

0634

RESTAURANT-TEA-ROOM
VILLA LES PERVENCHES
sur route du Valanvron
Toujours ses délicieux gâteaux
et ses gourmandises

6714

CHEMISE DE NUIT
polyester/coton
bleu ou rouge
Gr. 36 - 44

19.-



JUMP-SUIT
polyamide, lilas
Gr. 36 - 42

20.-



BABY-DOLL
coton, blanc ou turquoise
Gr. 36 - 44

19.-



CHEMISE DE NUIT
polyester/coton imprimé
diverses teintes
Gr. 38 - 48

13.- (Gr. 50, 15.-)



MIGROS

CHOIX • QUALITÉ • PRIX

en vente à **MARIN-CENTRE (NE)**
AVRY-CENTRE (FR) et dans les

Marchés **MIGROS** de Peseux, La Chaux-de-Fonds,
Le Locle et Bulle

MUNICIPALITÉ de SAINT-IMIER

MISE AU CONCOURS

Tél. (039) 41 20 46

La Municipalité de Saint-Imier met au concours un poste d'

APPAREILLEUR au service du gaz

Les candidats doivent être en possession du certificat fédéral de capacité d'appareilleur eau et gaz, avec quelques années de pratique.

La personne qui sera nommée se verra confier progressivement la responsabilité du réseau du gaz.

Nous offrons un travail intéressant et varié. Une place stable et bien rétribuée, affiliation à la caisse de retraite du personnel communal.

Salaire selon échelle des traitements.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats sont à adresser au Conseil municipal de Saint-Imier, jusqu'au 16 avril 1981.

CONSEIL MUNICIPAL
93-78

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Mise au concours

La Ville de La Chaux-de-Fonds met au concours le poste d'

INSPECTEUR DES APPRENTISSAGES

Adjoint au préposé à l'Office des apprentissages

Le titulaire sera chargé en particulier d'appliquer la surveillance des apprentissages et de visiter les apprentis à leur place de travail.

Exigences :
titulaire d'un certificat fédéral de capacité ou titre officiel équivalent.
Connaissance de la dactylographie.
Entretien et fermeté de caractère.

Traitement :
Classes 9-8-7 de l'échelle des traitements du personnel communal, selon âge et qualifications.

Entrée en fonction :
tout de suite ou date à convenir.

Des renseignements concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de Monsieur J.-C. Roulet, Préposé à l'Office des apprentissages et service des bourses, Grenier 22 (Office du travail), tél. (039) 21 11 15.

Les offres de services sont à adresser à l'Office du personnel, Serre 23, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 18 avril 1981.

8372

Polissage

Nous cherchons une entreprise à même d'assumer la terminaison de boîtes métal et acier en qualité soignée.

Travail régulier, mais très bonne qualité exigée.

Ecrire sous chiffre DS 8649 au bureau de L'Impartial.

DAVET FRÈRES
Rue St-Pierre 30
1700 Fribourg
Tél. 037/22 48 28

Sélections d'emplois cherche

**MONTEURS-ÉLECTRICIENS
SERRURIERS-TUYAUTEURS
MONTEURS EN CHAUFFAGE
MONTEURS EN SANITAIRE**

Excellentes conditions. 36-6836
Avantages sociaux pour travaux région Neuchâtel.

Grand feuilleton de «L'Impartial» 20

John Crosby

Mais où sont donc passés les F-22 de l'U.S. Air Force?

Roman

Copyright: Editions de Trévise - Opera Mundi, Paris

Le lieutenant-colonel prit la mallette contenant les six millions de dollars et l'attacha à son poignet conformément aux instructions du manuel. Il mit son autre mallette - celle qui contenait le stylo renfermant le poison gazeux, le 22 spécial et le LT 10 - sous son bras, gardant ainsi sa main droite libre, comme le recommandait le manuel. Puis il quitta son bureau, certain qu'il commettait la pire folie et courait à sa perte.

Il arriva avec une demi-heure d'avance à l'endroit du rendez-vous, dans Chastity Street, et cela lui donna le temps de réfléchir à nouveau. Soudain, la situation lui apparut sous un jour totalement différent. Il se voyait en train de sauver seul les F-22 des mains de l'ennemi, chaudement félicité par le comité mixte du Sénat et de la Chambre pour avoir soustrait les secrets vitaux de l'avion de guerre à la convoitise des Soviétiques, des Chinois, sauvant in extremis le monde occidental du Communisme...

- Vous dormez, mon ami ?

Le visage épanoui de Jasper Wild, penché par la portière de sa propre voiture, ramena Spaulding sur terre.

- Vous avez finalement décidé de m'accompagner ? dit le lieutenant-colonel en s'installant sur le siège avant.

- Je suis seulement autorisé à vous conduire à un endroit que vous ne pourriez pas trouver seul. Après ça, j'ai reçu ordre de m'éclipser.

Jasper Wild jeta un coup d'œil furtif à la mallette attachée au poignet de l'officier. Six millions de dollars, là, à portée de main ! « Il suffirait que je lui enfonce un revolver dans les côtes. Qui saurait ce qui s'est passé ? C'est une opération top-secret. Alors, qu'est-ce qui m'empêche de le faire ? »

Il savait cependant qu'il ne le ferait pas. Parce qu'il n'en avait pas le courage. Il en était malade, mais c'était ainsi. Il n'avait pas un instinct de tueur. Au contraire, il était de ceux qui passent leur vie à tendre la gorge pour qu'on la leur coupe.

Comme le lieutenant-colonel Spaulding, Jasper Wild avait peur. Il se demandait ce qu'il allait advenir de lui une fois qu'il aurait livré l'officier. Mais il avait reçu des ordres et il s'y conformait comme un mouton.

CHAPITRE 40

Oscar Gorman suivait la voiture de Jasper Wild à trois kilomètres de distance pour ne pas se faire remarquer. A ses côtés, Henderson gardait les yeux rivés sur l'écran du récepteur.

- Il tourne dans Plantation Street, annonçait-il. C'est formidable, la précision de ce matériel. Le nôtre est beaucoup moins perfectionné, non ?

- L'Armée de l'Air a autrement plus d'argent que le Bureau. Et beaucoup de temps libre entre deux guerres. C'est ce temps qui nous manque.

- Il s'est arrêté, dit Henderson en regardant à quoi correspondaient les coordonnées 223 et 9876. C'est l'angle de Delacroix et de Quincy. Y a-t-il un feu rouge à ce croisement ? Oui, je crois.

Gorman se rapprochait lentement de son objectif. Le signal lumineux sur l'écran restait fixe. Au bout de cinq minutes, Henderson remarqua :

- Aucun feu rouge ne dure aussi longtemps.

Gorman continuait de rouler, plein d'appréhension. Après cinq autres minutes, comme le « bip-bip » s'amplifiait, Henderson émit l'hypothèse que c'était peut-être le lieu de rendez-vous.

- A un feu rouge ? répliqua Gorman.

Ils arrivèrent bientôt à l'endroit où s'était ar-

rêtée la voiture. Le moteur tournait encore. Jasper Wild était appuyé contre la vitre, les yeux ouverts, la bouche béante comme s'il s'apprêtait à parler. Pas de sang. Il avait été abattu d'une balle dans l'oreille, sans doute avec un 22, pensa Gorman qui était loin de voir la chose pour la première fois. Le lieutenant-colonel Spaulding avait le front appuyé contre le tableau de bord comme s'il priait. Abattu, lui aussi, d'une balle dans l'oreille. La chaîne pendait encore à son poignet.

- Il devait avoir une mallette à la main. Que pensez-vous qu'elle contenait ? demanda Henderson.

- De l'argent, répondit Oscar Gorman.

Sur la banquette arrière était posée l'autre mallette de l'officier.

- Remettez le LT 10 sur la fréquence 146, ordonna Gorman à son adjoint. Nous laisserons à l'Armée de l'Air le soin de découvrir Spaulding.

- Je ne comprends pas, dit Henderson. Belardi aurait touché l'argent de toute façon. Alors pourquoi les avoir tués ?

Les deux hommes étaient dans la cuisine de Gorman et parlaient à voix basse pour ne pas réveiller les enfants.

Gorman hocha simplement la tête et but une gorgée de café. La brutalité de cet acte le déroutait. La Mafia soignait en principe ses relations publiques. Que ses membres s'entretuent, soit, c'était chose admise mais abattre ainsi un officier des services de renseignements de l'Armée de l'Air, cela n'avait pas de sens... Ou plutôt, cela en avait un qui lui faisait peur. La terreur comme nouvelle arme. C'était une façon pour Cosimo Belardi de les narguer en leur disant : « Qu'allez-vous faire ? »

- Qu'allaient-ils faire, en effet ? L'arrêter ? Il serait libéré sous caution dans la demi-heure. Même quand il y avait des preuves, plus personne n'était inculpé, de nos jours. Ou, quand cela arrivait, un avocat malin réussissait à renverser la situation. La police avait de plus en plus les mains liées.

- Il a l'argent et il garde les avions. Que diable peut-il bien faire avec les F-22 ?

- Il a peut-être un autre acheteur, répondit Gorman sombrement.

CHAPITRE 41

Une lumière aveuglante emplît brusquement la cellule.

« L'heure de ma rossée quotidienne », pensa David, qui en était à son dixième jour d'incarcération.

Cette fois-ci, il y avait quatre hommes au lieu de trois. Ils lui attachèrent les bras. Cela aussi était inhabituel. D'ordinaire, ce n'étaient que les poignets. Ils le hissèrent ensuite sur un chariot comme on en utilise dans les hôpitaux, et une peur incontrôlable l'étreignit. La peur de l'inconnu.

« Je préfère la rossée que je connais, à quelque nouveau... raffinement. »

Lorsque ses yeux se furent habitués à la lumière, David reconnut le visage grimaçant de Cosimo.

- Laissez-moi vous raconter une petite histoire...

« Oh ! Non ! Encore une de ses leçons de morale ! »

- ...C'est Carlo Giambino qui me l'a racontée. C'est une vieille, très vieille histoire...

Un visage s'approcha de celui de David. Le type portait un masque blanc de chirurgien.

- Cela vous fera à peine mal, lui dit l'homme d'un ton apaisant, comme le font toujours les médecins.

David ne ressentit qu'une seule douleur - une pointe d'aiguille dans son poignet -, suivie instantanément d'un état de complète euphorie. Il se sentait plein de bienveillance. Pour le docteur, si c'en était un. Pour Cosimo lui-même. Pour le monde entier.

Il se trouvait dans le petit salon avec sa mère. Cosimo était là aussi. Il brandissait un grand couteau. Mais ce n'était pas un geste de menace. Il le montrait, simplement. Toute menace était

Restaurant JUMBO

aujourd'hui et demain
de 14 à 19 h

NICOLE & JACKY
animent
le restaurant



La Chaux-de-Fonds

Agencements de cuisines
Visitez notre
exposition permanente

cuis'in s.a.
rue de Neuchâtel 6
2034 Peseux
tél. 038 37 81 81

Centre d'information et de planning familial

du Locle et de La Chaux-de-Fonds

vie sexuelle et affective, contraception, désir ou crainte de grossesse (tests de grossesse)

CONSULTATIONS GRATUITES

sur rendez-vous ou lors des permanences lundi et mercredi de 15 h. à 19 h.,
tél. 039/23 56 56

Rocher 1, La Chaux-de-Fonds



Livraison Garantie Service Prix

Serre 90
La Chx-de-Fonds
☎ 039/23 00 55

A louer pour le 1er octobre, Léopold-Robert 57, 3e étage sans ascenseur

BEL APPARTEMENT SPACIEUX DE 5 PIÈCES

tout confort, grande cuisine. Prix Fr. 678.-, charges comprises.

S'adresser à Géranicia SA, avenue Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33. 8825



Toutou-Palace

Le salon de beauté pour chiens de toutes races!

Coupes et soins prodigués par Mme Maurer-Monti, toileteuse diplômée

Au magasin: Grand choix de manteaux, shampoings, jouets, etc.

Tél. 039/23 08 32. Jaquet-Droz 16 (derrière le cinéma Corso)

Fermé le lundi 1551

De retour à La Chaux-de-Fonds

DUO LOISIRS G. + C.-A. GONSETH

orgue et accordéon musette. Soirées, bals, mariages, etc. Croix-Fédérale 38, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 43 07. 7201

OCCASION

CX PALLAS

air conditionné, injection moitié prix du neuf.

Téléphone (039) 22 26 00 6510



Frigo dès 289.-

Serre 90
La Chx-de-Fonds
☎ 039/23 00 55

Carmelo Cavaleri
New Hair Generation
La coiffure par la coupe.
Paix 72
☎ 039/22 38 57
La Chaux-de-Fonds 8582

DÉBARRAS

en tous genres.
G. Guinand
Tél. (039) 23 95 56 3738

OFFRES D'EMPLOIS

DENNER

Nous engageons pour notre succursale de SAINT-IMIER

une caissière

Nous vous assurons une formation par un cours de caisse (5 jours payés).

En plus, nous vous offrons:

- un salaire selon vos capacités
- 13e salaire
- possibilité d'avancement au poste de 1re caissière.

Téléphonez-nous simplement au 039/23 77 55

DENNER SA, rue de Genève 100, 1004 Lausanne. 44-52



Aspirateurs 950 watts 268.-

Serre 90
La Chx-de-Fonds
☎ 039/23 00 55

absente de la pièce, du monde. Tout se mit bientôt à tourner dans un tourbillon de couleurs magnifiques. Mon Dieu! que de couleurs! Puis, soudain, Maman se mit à hurler. David était très gêné. Maman ne hurlait jamais, et encore moins devant des visiteurs distingués comme Cosimo. A moins que ce ne fût lui. David, qui hurlait ainsi?

David flottait dans un état de demi-conscience. La lumière avait fait place à l'obscurité. Sa béatitude l'avait quitté.

Il se sentait mal. «Ils m'ont drogué», pensa-t-il. Trop faible pour lutter contre son engourdissement, il soupira et se rendormit.

Il se réveilla, tenaillé par une terreur immense qui déferlait sur lui par vagues. «Je suis sur le point de découvrir une chose affreuse». Cette pensée le galvanisa et il s'assit sur le lit étroit. Dans son crâne, derrière les yeux, il sentait une douleur sourde qui promettait de devenir lancinante quand l'effet des drogues serait passé. Ses paupières se démantelèrent. Il leva une main vers ses yeux et sentit des bandages. Des bandages sur ses yeux? Pourquoi?

Il entendit alors des pas derrière la porte, puis celle-ci qui s'ouvrait, et sentit qu'on déposait doucement le plateau sur ses genoux.

Cette douceur inhabituelle avait quelque chose d'alarmant. Un souffle d'air frais passa sur son visage. Mais où était la lumière éblouissante qui l'aveuglait habituellement? Ah oui! les bandages. Sous le tissu, il ouvrit les yeux et sentit ses paupières se soulever. Aucun changement dans la qualité de la lumière... ou, plutôt, de l'obscurité.

Une lueur, si faible fût-elle, aurait dû filtrer à travers les bandages. Peut-être était-ce la nuit? Mais, dans ce cas, l'homme aurait allumé.

David entendit la porte se refermer doucement. Aucune différence dans la qualité de l'obscurité, que la porte fût ouverte ou fermée.

Il passe une main devant ses yeux et comprit soudain l'atroce vérité.

CHAPITRE 42

Ils étaient allongés sur le sol, ligotés dos à dos. Et bâillonnés. «Pour nous empêcher d'appeler à l'aide», pensa Antonia avec ironie. Au fin fond des bayous, dans un endroit désert d'où personne ne pourrait les entendre?

Galegos, celui qui avait une sale tête, attisait le feu pendant que les deux autres le regardaient faire. Antonia l'écoutait, très calme. Il parlait de la violer.

- Elle est jolie. On pourrait s'amuser un peu avec elle. De toute façon, elle doit y passer. Alors, pourquoi on lui offrirait pas d'abord un petit divertissement?

Antonia sourit amèrement. Le viol. Elle connaissait bien la question. C'était la première chose que le Bureau l'avait chargée d'étudier (encore un sujet qui ne le concernait pas, mais il voulait être au courant de tout et prêt à toutes les éventualités) et elle avait rédigé un long rapport bien documenté, qui avait dû rejoindre les milliers de dossiers inutiles qui encombraient les archives. «Si je dois en être victime, pensa-t-elle, j'aurai un addenda, peut-être même tout un chapitre, à ajouter à mon rapport.»

- Tu es censé faire la tambouille. Alors, fais-la.

Antonia, qui, étant de dos, ne pouvait voir les trois hommes, reconnut la voix du plus gros. Celui-là était un type correct.

- Tu aimes plus les filles, Fernando? lui demanda Gallegos. Tu te souviens quand on était à Miami, toi et moi?

- T'occupe, Fais à manger, j'ai faim.

Et où était Andrew? Antonia l'avait aussitôt reconnu malgré son savant grimage. Merveilleux Andrew à qui elle devait toutes les ficelles du métier qu'elle connaissait. Si un viol collectif était décidé, y prendrait-il part aussi - quel gag! - ou défendrait-il son honneur? Si cela devait faire échouer sa mission, il ne fallait pas y compter.

- Un bain d'acide! (C'était le sale type qui parlait à nouveau.) Cosimo aime y présider lui-même. Il les y met vivants! «Jesus», qu'est-ce

qu'ils crient! Mais Cosimo aime pas qu'ils crient trop fort, sinon ils peuvent pas entendre sa petite histoire.

«Mon Dieu, pensa Antonia. Peter...»

Elle remua un peu pour indiquer à son compagnon qu'elle était réveillée et, surtout, lui demander si lui-même l'était. Peter répondit en remuant à son tour. Zut! Il aurait mieux valu qu'il n'entendait pas les horreurs qui se disaient. La perspective d'un bain d'acide n'avait rien de réjouissant pour un astronome.

Ils avaient tous deux les mains liées devant eux et ne pouvaient donc pas communiquer avec leurs doigts. Antonia essaya de le faire en grattant les talons de Peter avec ses ongles. Connaissez-vous le «Trop», le code qu'employaient tous les agents secrets? Non, sûrement pas.

Elle lui transmit néanmoins ce message en «Trop»: «je t'aime». S'il ne le comprenait pas, peut-être cela le réconforterait-il quand même. Pauvre Peter! Il ne savait rien à propos d'Andrew, rien des F-22, des agents secrets, de toute l'opération... «Il me considère seulement comme une femme infidèle, ce que je suis, mais pas comme il le pense... Enfin, à supposer que je sache ce que cache cette réserve d'astronome. Je lui ai dit que je l'aimais. Lui ne l'a jamais fait. Pourtant, je suis sûre qu'il m'aime aussi. Mais il se tait à cause de David. Et moi, je ne peux pas lui parler de David et de moi parce que j'ai prêté serment. Et je ne peux pas lui dire non plus que, si je l'aime, c'est parce qu'il est comme mon jumeau et que je peux faire avec lui ce qu'on ne peut pas faire avec son vrai jumeau. Cher Peter! Quelles pensées occupent ton esprit à cet instant précis?»

«Ils ne peuvent pas nous tuer, pensait Peter. Cosimo tient à le faire lui-même, alors ils ne nous tireront pas dessus quoi que nous fassions. Quand le type viendra nous détacher, ce sera le moment d'agir.» Celui que les autres appelaient Firpo les avait dégagés deux fois l'un de l'autre pour leur permettre de satisfaire leurs besoins tandis qu'il tenait lui-même la corde passée

autour de leurs poignets. Peter avait remarqué le couteau qu'il portait dans l'étui passé dans sa ceinture et il espérait pouvoir le lui prendre.

Quelles étaient ses chances? Etant donné qu'il était ligoté et avait comme lui trois hommes armés et libres, eux, de leurs mouvements, elles étaient plutôt minces. Bien sûr, il avait pour lui l'effet de surprise. Néanmoins, il calcula qu'elles devaient être d'une sur 522. Ce n'était déjà pas si mal.

Qu'est-ce qu'Antonia cherchait à lui dire? Aurait-elle par hasard une idée derrière la tête? Et ce mouvement de coudes dont elle s'était servie contre l'homme dans la chambre, où l'avait-elle appris? En Amérique? Peter était certain qu'elle n'était pas américaine, mais anglaise, et il aurait donné cher pour réussir à percer son mystère.

«Oh David! Il a fallu que je tombe amoureux de ta diablesse de femme! Il m'est arrivé souvent de m'éprendre d'une de tes petites amies. Tu me les abandonnais toujours quand tu n'en voulais plus. Mais, cette fois, il s'agit de ta «femme». Cherchais-tu à te débarrasser d'elle aussi? Est-ce pour cela que tu m'as fait venir sur ton bateau et t'en es allé en me laissant seul avec ta délectable Antonia? Tu voulais nous pousser dans les bras l'un de l'autre? Mais pourquoi?»

Antonia avait recommencé à remuer ses ongles. «Qu'essaie-t-elle de me dire?» «De prêter attention à ce qui se passe?»

Galegos parlait de nouveau de la violer.

CHAPITRE 43

Oscar Gorman faillit s'étrangler en lisant l'article du journal:

«Jasper Wild, le directeur de la société «Consolidated Engineering», a été trouvé mort, abattu d'une balle, ce matin à l'aube dans sa voiture, à l'angle de Delacroix et de Quincy. La police a rejeté l'hypothèse du vol, le portefeuille de Mr Wild qui contenait une somme considérable et sa montre en or n'ayant pas été touchés.» (à suivre)

Football: coup d'œil hors de nos frontières

Italie: toujours un point d'avance pour l'AS Roma

L'AS Roma, talonnée par la Juventus et Napoli, a conservé la première place du classement du championnat d'Italie de première division au terme d'une 24e journée marquée avant tout par la défaite de l'Internazionale à Bologna. Battus par 2-1, les Milanais n'ont plus désormais l'espoir de pouvoir conserver leur titre.

Autre fait notable: les trois grandes vedettes des formations du trio de tête ont toutes inscrit un but. Falcao a marqué pour l'AS Roma, Brady pour la Juventus et Rudi Krol pour Napoli. De son côté, Roberto Pruzzo. L'avant-centre romain, a augmenté son avance au classement des buteurs en ouvrant le score pour l'équipe de la capitale à Udine. Son coup de tête victorieux de la 17e minute a permis à Pruzzo de réussir son 17e but de la saison. Mais, se ressentant de douleurs à la cuisse qui l'avaient déjà contraint à déclarer forfait à Catanzaro, Pruzzo a rapidement cédé sa place à Birigozzi. Ce qui n'a pas empêché l'AS Roma de conserver l'initiative des opérations et d'assurer son succès sur un deuxième but, marqué par Falcao à la 65e minute. Les Romains en sont ainsi arrivés à leur 16e match consécutif sans défaite.

Au stadio communale, La Juventus n'a pas connu de gros problème face à Catanzaro. Après 14 minutes

de jeu, elle avait déjà obtenu six corners et c'est le sixième qui permit à Marocchino d'ouvrir le score, qui fut complété en deuxième mi-temps par Brady (82e) et Scirea (peu avant la fin).

A Brescia, en revanche, Napoli a été longtemps tenu en échec, ce n'est qu'à la 49e minute que Musella, de la tête, trouva enfin l'ouverture. A cinq minutes de la fin, Krol libéra enfin ses coéquipiers. Brescia eut cependant encore le temps de sauver l'honneur par Criallesi.

L'Inter, qui avait fait avancer son match de Bologna pour préparer la

Coupe d'Europe, a perdu toute chance de conserver son titre en s'inclinant à Bologna, où il se trouva mené par 2-0 à la 58e minute sur des buts de Fabri et de Dossena. Les Milanais ne purent que réduire l'écart à la 77e minute sur un pénalty transformé par Beccalossi.

Le classement (24 matches): 1. AS Roma 34; 2. Napoli 33; 3. Juventus 33; 4. Internazionale 28; 5. Torino 24; 6. Fiorentina 24; 7. Cagliari 24; 8. Bologna 23; 9. Catanzaro 22; 10. Avellino 21; 11. Ascoli 20; 12. Udinese 19; 13. Como 19; 14. Brescia 17; 15. Pistoiese 16; 16. Perugia 12.

RFA: le SV Hambourg à deux minutes de la fin

Les positions n'ont pas changé en tête du classement de la Bundesliga allemande: le SV Hambourg et son seul poursuivant sérieux, Bayern Munich, restent séparés par deux points. Les Bavarois ont obtenu à Bochum leur premier succès à l'extérieur depuis le 25 octobre 1980 (3-1), et ce après avoir été menés à la marque de la 4e à la 11e minute. Devant son public (25.000 spectateurs), le SV Hambourg a battu Fortuna Dusseldorf par 2-1. Mais ce ne fut pas sans peine. Animés par un Beckenbauer qui a sans doute disputé son meilleur match depuis son retour en RFA, les Hambourgeois ont toujours eu l'initiative des opérations

mais ils durent attendre la 74e minute pour ouvrir enfin le score par l'intermédiaire de Reimann. Douze minutes plus tard cependant, leur victoire fut remise en question sur un autogoal de Jacobs consécutif à un tir de l'international Klaus Allofs. Un point semblait bel et bien perdu lorsque, à la 88e minute, sur une passe de Beckenbauer, le Yougoslave Buljan tenta sa chance des 25 mètres et réussit à battre le gardien Daniel.

Contre Bayern, le VfL Bochum, qui jouait sans Christian Gross, ouvrit le score dès la 4e minute par Abel. Les Bavarois égalisèrent à la 11e minute par Breitner, sur pénalty. Par la suite, l'équipe locale eut généralement l'initiative des opérations mais elle ne parvint pas à concrétiser sa suprématie territoriale. Les Bavarois devaient se montrer beaucoup plus réalistes, marquant deux fois, d'abord par leur défenseur Horsmann, avec la complicité de son vis-à-vis Mager, puis par Rummenigge. Ce dernier a ainsi rejoint Klaus Allofs et Hrusch à la deuxième place du classement des buteurs, avec 17 buts. Mais il reste loin du leader, Burgsmueller (Borussia Dortmund), lequel a réussi contre Munich 1860 son 26e but de la saison.

La Coupe de RFA a désigné samedi ses deux finalistes: ce sont, comme prévu, le FC Kaiserslautern et Eintracht Francfort qui disputeront la finale, le 2 mai. Les deux représentants de la Bundesliga, malgré l'avantage du terrain, ont eu toutes les peines à se qualifier aux dépens de deux équipes du groupe nord de la deuxième division: Eintracht a battu Hertha Berlin par 1-0 alors que le FC Kaiserslautern n'a assuré qu'à neuf minutes de la fin son succès (3-2) sur Eintracht Brunswick.

LE CLASSEMENT

1. SV Hambourg 27-41; 2. Bayern Munich 27-39; 3. Kaiserslautern 26-33; 4. VfB Stuttgart 26-33; 5. Eintracht Francfort 26-32; 6. Borussia Dortmund 27-29; 7. FC Cologne 27-29; 8. Borussia Moenchengladbach 26-26; 9. VfL Bochum 27-26; 10. SC Karlsruhe 27-26; 11. Fortuna Dusseldorf 27-23; 12. Bayern Leverkusen 27-23; 13. MSV Duisbourg 27-23; 14. FC Nuremberg 27-22; 15. Munich 1860 27-20; 16. Schalke 27-20; 17. Urdingen 27-19; 18. Arminia Bielefeld 27-18.

Automobilisme: championnat d'Europe de F 2 Premier succès du Suédois Johansson

Le Suédois Stefan Johansson (Toleman-Hart) a remporté à Hockenheim, dans une course âpre et passionnante disputée devant 50.000 spectateurs, son premier succès en championnat d'Europe de formule 2. Le Suédois, champion d'Angleterre de F 3 en 1980, a passé à deux virages de l'arrivée l'Allemand Manfred Winkelhock, en tête jusque-là. Le meilleur Suisse, Frédy Schnarwiler, a terminé 12e. Marc Surer a été contraint à l'abandon dès le premier tour à la suite d'un carambolage, alors que Juerg Lienhard était victime d'un ennui de moteur au 18e tour.

Dans l'épreuve des «Super-V» qui s'est disputée sur le même circuit, la victoire a couronné le Suédois Nilesen. Il s'est

Championnat d'Europe de la montagne

Le Français Marc Sourd, sur «Martini» a remporté à Draguignan, la 17e course de côte d'Ampus, épreuve comptant pour le championnat d'Europe de la montagne.

Crédité de 6'08"32 pour les 6,800 km du parcours, il précède de plus de 4 secondes le Belge Marc Tarres également sur «Martini». Deux ascensions étaient offertes aux 128 engagés de l'épreuve.

Avec sa 7e place derrière les monoplaces de formule 2, le Français Jean-Louis Bos, sur «Lola T 298» prototype, remporte le groupe 6 (6'38"21) devant son compatriote Pierre Damaz (Lola), et l'Italien Mario Casciaro sur Lola également. Il prend donc la tête du classement général provisoire, qui exclut les pilotes de monoplaces.

L'Allemand Rolf Goering (BMW) remporte quant à lui le groupe 4 avec

Le monde sportif

Demain sur le terrain fribourgeois Les Chaux-de-Fonniers en haut ou en bas



Sandoz (à gauche) et Ripamonti, un rôle important à jouer. (photo AS)

A la suite de leur défaite devant le leader Vevey, il est vrai, les Chaux-de-Fonniers se doivent de signer une victoire à Bulle demain. En effet, si les Neuchâtelois entendent encore participer à la lutte pour l'ascension, une défaite serait significative. Il s'agirait même, dès lors, d'acquiescer des points de sécurité afin d'éviter le pire! C'est dire l'importance de cette rencontre surtout avec les matchs de retard des Montagnards. Gageons que dirigeants et joueurs, conscients envers l'avenir, sauront faire le nécessaire, avant la venue de la lanterne rouge Mendrisiostar, samedi à 17 h. 30 sur le terrain de La Charrière.

France: les huitièmes de finale de la Coupe

Les huitièmes de finale aller de la Coupe de France n'auront guère été favorable aux deux leaders du championnat. En effet, si Saint-Etienne a été battu par un but d'écart face à Nancy (1-2), il en est allé tout autrement pour Nantes, qui a véritablement été ridiculisé en s'inclinant par 1-4 sur son terrain du Stade Marcel-Saupin, face à une formation de Bordeaux efficace en diable.

Pour Monaco, battu 0-2 à Bastia, la situation est certes moins périlleuse mais préoccupante cependant. Les Corses seront difficiles à manœuvrer au Stade Louis 2.

Les équipes de division «2», à l'image de Montpellier à Metz, se sont plutôt bien comportées: Châteauroux et le Havre qui accueillent respectivement Lille et Lens l'ont emporté sur le même score de 1-0, un peu juste en apparence dans la perspective du «retour» dans le Nord, mais l'on aurait tort de vendre trop vite la peau des Castelroussins et des Havrais.

De même Angoulême, malgré le 2-0 concédé aux Strasbourgeois à la Meinau, n'a sans doute pas dit son dernier mot. Enfin, Thionville n'a pu réussir qu'un mo-

deste 2-2 devant Martignes, et les Martegaux partiront favoris pour la qualification, samedi prochain.

Avant le match déjà, on avait deviné depuis quelques temps que quelque chose se passait dans l'équipe nantaise, que l'édifice semblait quelque peu fissuré.

Il appartient aux Girondins d'avoir élargi ces fissures jusqu'à leur donner les dimensions d'un gouffre: 4-1, telle est la défaite que les Nantais ont encaissé, eux qui n'avaient pas perdu un match de championnat, il est vrai, sur leur terrain depuis plus de quatre ans.

Il est encore trop tôt pour parler de la fin d'un règne et en corollaire de l'avènement d'une grande équipe. Mais il n'en demeure pas moins que les Bordelais ont accompli hier un exploit qui ne peut être réalisé que par une très grande formation.

Les résultats des matchs aller des huitièmes de finale de la Coupe: Metz-Montpellier 2-1; Nancy-Saint-Etienne 2-1; Bordeaux-Nantes 4-1; Bastia-Monaco 2-0; Strasbourg-Angoulême 2-0; Le Havre-Lens 1-0; Châteauroux-Lille 1-0; Thionville-Martignes 2-2.

Motocyclisme: championnat du monde des 250 ccm

Le Belge Georges Jobe a remporté à Sabadell (Barcelone) le Grand Prix d'Espagne de cross de 250 ccm, deuxième épreuve comptant pour le championnat du monde de la catégorie. Le vainqueur, qui consolide sa première place au classement du championnat du monde, a enlevé les deux manches de 45 minutes chacune, disputées sur un circuit de 2 km 041.

CONFIRMATION DES VALEURS

En 125 ccm, l'Italien Michele Rinaldi a conservé la première place du classement général à l'issue de la seconde épreuve, le Grand Prix des Pays-Bas, couru à Walkenswaard. Les deux manches ont été enlevées respectivement par les Belges Eric Geboers et Marc Valkeniers. Geboers, blessé, n'a pas pris le départ de la deuxième course.

En 500 ccm, le Belge et champion du monde en titre, Malherb s'est affirmé dans le Grand Prix d'Autriche, à Sittendorf. Au guidon d'une Honda, le Belge s'est imposé dans les deux manches, devant le Français Jean-Jacques Bruno, sur Suzuki.

RÉSULTATS

250 ccm, 1re manche: 1. George Jobe (Be) Suzuki; 2. Jean-Claude Leguay (Be) SWM; 3. Sorb Nørtensen (Dan) KTM; 4. Fritz Kobele (RFA) Honda; 5. Raymond Beven (Be) Honda. - 2e manche: 1. George Jobe (Be) Suzuki; 2. Neil Hudson (GB) Yamaha; 3. Kees van den Ven (Ho) KTM; 4. Rols Dieffenbach

(RFA) Honda; 5. Michele Margar Otto (It) Gilera.

125 ccm, 1re manche: 1. Erich Geboers (Be) Suzuki; 2. Harry Evers (Be) Suzuki; 3. Marc Velkeniers (Be) Yamaha; 4. Gaston Rahier (Be) Gilera; 5. Henk Seppenwolde (Ho) Honda. - 2e manche: 1. Marc Velkeniers (Be) Yamaha; 2. Johan Martens (Be) Honda; 3. Harry Evers (Be) Suzuki; 4. Michele Rinaldi (It) Gilera; 5. Gaston Rahier (Be) Gilera. - Classement général: 1. Rinaldi (It) 40; 2. Rahier (Be) et Velkeniers (Be) 27; 4. Evers (Be) et Geboers (Be) 25.

500 ccm, 1re manche: 1. André Malherbe (Be) Honda; 2. Jean-Jacques Bruno (Fr) Suzuki; 3. André Vromans (Be) Yamaha; 4. Herbert Schmitz (RFA) Maico; 5. Georg Reiter (Aut) KTM. - 2e manche: 1. Malherbe; 2. Bruno; 3. Jaak van Velthoven (Be) KTM; 4. Reiter; 5. Graham Noyce (GB) Honda. - Classement général: 1. Malherbe 30; 2. Bruno 24; 3. Reiter 14; 4. Vromans et van Velthoven 10.

Les 200 miles d'Imola

Les 200 miles d'Imola se sont terminés par la victoire de l'Italien Marco Lucchinelli qui, au guidon de sa Suzuki 500, a pris le meilleur sur le champion du monde des 500 ccm, l'Américain Kenny Roberts (Yamaha). Deux Suisses ont réussi l'exploit de terminer parmi les dix premiers: Michel Fruttschi, quatrième sur sa Yamaha, et Philippe Coulon, huitième sur Suzuki.

L'Australien Gregg Hansford (Kawasaki), qui s'était montré le plus rapide aux essais, a été victime d'une chute alors qu'il se trouvait en quatrième position. Il a été transporté à l'hôpital avec un traumatisme crânien et une fracture du genou droit.

Résultats: 1. Marco Lucchinelli (It) Suzuki, 2 h. 09'33"76 (moyenne 149,376); 2. Kenny Roberts (EU) Yamaha, 2 h. 09'56"16; 3. Boet Van Dulmen (Ho) Yamaha, 2 h. 10'44"02; 4. Michel Fruttschi (S) Yamaha, 2 h. 11'21"61; 5. Dale Singleton (EU) Yamaha, 2 h. 11'44"18; 6. Willem Zoet (Ho) Suzuki, 2 h. 12'17"64; 7. Sadao Asami (Jap) Yamaha, 2 h. 12'56"48; 8. Philippe Coulon (S) Suzuki, 2 h. 13'27"74; 9. Leandro Becheroni (It) Suzuki, 2 h. 14'22"96; 10. Hubert Rigal (Monaco) Yamaha, à un tour. Tour le plus rapide: Lucchinelli en 1'58"01 (153,749).

Tour de Romandie cycliste du 5 au 10 mai Martinez et Alban avec «La Redoute» et une équipe suisse mixte

Avec les deux équipes dont on trouvera ci-dessous les formations, on va passer à sept formations engagées. Et ce n'est pas fini, loin de là même, car le comité d'organisation de l'épreuve organisée par l'Union cycliste suisse et un journal genevois doit encore faire un choix parmi les équipes qui ont fait acte de candidature.

Après l'équipe Mercier, voici une nouvelle équipe française, celle de La Redoute-Motobécane qui va aligner ceux de ses coureurs qui sont les plus aptes à par-

ticiper à une course par étapes sur parcours partiellement montagneux comme l'est le Tour de Romandie. Voici les six coureurs annoncés par l'équipe du Nord de la France et son directeur sportif Philippe Crépel: Mariano Martinez, Robert Alban, Marc Durand, Pascal Guyot, Christian Jourdan et Jean-Marie Michel.

On rappellera à propos de cette équipe que Mariano Martinez a toujours été un des animateurs du Tour de Romandie et que Robert Alban s'est classé onzième du dernier Tour de France.

ENCORE SIX SUISSES

Le Tour de Romandie, épreuve créée et organisée par la Fédération se doit d'ouvrir très largement ses portes aux coureurs suisses. On en a déjà cité cinq, dans l'équipe Sem-France Loire, en voici encore six qui seront réunis dans une équipe suisse mixte. Mais il y en aura d'autres ces prochains jours de sorte que l'on peut d'ores et déjà s'attendre à un record de participation suisse cette année. Les six de l'équipe suisse mixte seront à choisir parmi les sept coureurs suivants: Gilles Blaser, Roland Voegeli, Erwin Lienhard, Hans Känel, Urs Freuler, Andreas Burghold et Fridolin Keller.

Boxe

Nouvelle victoire de Michel Giroud

A Porrentruy, en présence de 400 spectateurs, le surléger carougeois, Michel Giroud, a remporté une nouvelle victoire. Il a battu le Français Jean-Michel Iger par arrêt de l'arbitre au troisième round. Le palmarès de Giroud comprend, après ce succès, quatre victoires en cinq combats professionnels.

Olympisme

Un nouveau comité

Dans son assemblée tenue à Berne et présidée par Raymond Gafner, le Conseil exécutif du Comité olympique suisse, s'est principalement penché sur la préparation de l'assemblée générale du 9 mai, à la Maison des sports à Berne. Les changements essentiels s'opéreront par votes.

Selon le statut du COS, les élections sont prévues au courant de l'année qui suit les Jeux olympiques. Le secrétaire général Jean Weymann, devenu le premier membre d'honneur du COS, Jean Frauenlob (chef de mission 1980) et Antoine Hafner ont annoncé leur retrait. Tous les autres membres, avec à leur tête le président Gafner, se proposent pour un nouveau mandat de quatre ans.

Le Comité exécutif propose Pierre Chabloz comme nouveau secrétaire général. Pour ce poste, ainsi que les autres vacants, la décision sera prise à l'issue des votes. Faisant emploi de son droit, le Comité exécutif présente Arnold Kaech et Christine Stuckelberger comme membres conseillers. La championne olympique de dressage (1976) serait ainsi la première femme à faire partie du Comité exécutif du COS.

Le nouveau chef de mission pour les Jeux de 1984 sera proposé à l'issue de la première assemblée du comité exécutif nouvellement constitué. La tendance de ce nouveau comité va vers un net rajeunissement du cadre.

Reutemann dément ses contacts avec Lotus

L'Argentin Carlos Reutemann a démenti à son retour de Sao Paulo les rumeurs faisant état de contacts qu'il entretiendrait avec Lotus et Renault.

«Mes relations avec Frank Williams continuent d'être normales» a assuré Reutemann. Au sujet du Grand Prix d'Argentine de dimanche prochain, Reutemann a déclaré: «Il est très important pour moi, mais il n'est pas capital, la saison ne fait que commencer».

Voir autres informations sportives en page 22

Portescap

Service du personnel



cherche pour son département de production, un

agent de méthodes

Profil souhaité:

- technicien d'exploitation, maître mécanicien ou formation équivalente.

Tâche:

- industrialisation de nouveaux produits depuis le développement jusqu'à la production de série.

Cette tâche comprend:

- l'analyse de la valeur pour la recherche des procédés optima.
- la conception et la mise au point d'outillages pour usinage et assemblage.
- l'étude de postes de travail.

Une expérience dans un bureau de méthodes est souhaitée mais non indispensable.

Nous offrons:

- Formation et possibilités réelles de perfectionnement professionnel.
- Travail passionnant pour candidat de valeur concernant des produits industriels en expansion.
- Avantages sociaux d'une grande entreprise.
- Horaire variable.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificat et prétentions de salaire au service du personnel de PORTESCAP, rue Numa-Droz 165, 2300 La Chaux-de-Fonds. 28-12035

Portescap

Service du personnel



cherche pour son département décolletage,

1 aide-décolleteur ou

1 aide-mécanicien

Travail d'équipe: horaire 13 h. 30 à 22 h.

Le candidat aura pour tâche:

- le ravitaillement, le contrôle et des réglages simples de décolleteuses.

Nous demandons:

- quelques années de pratique dans une activité semblable.

Nous offrons:

- indemnité d'équipe
- travail intéressant dans une équipe jeune et dynamique
- avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres manuscrites au Service du Personnel ou prendre rendez-vous auprès de Monsieur R. Noverraz à PORTESCAP, rue Jardinière 157, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/21 11 41, interne 425. 28-12035

OFFRES D'EMPLOIS

UNION
CARBIDE

RECHERCHE DE PERSONNEL

Etes-vous à la recherche d'une situation stable, vous offrant de réelles possibilités d'avancement? Si vous êtes disposé à travailler en HORAIRE D'ÉQUIPES, nous engageons des

OUVRIERS/OUVRIÈRES

ainsi que des

EMBALLEUSES

sur machines automatiques.

Nous désirons également engager des

NETTOYEURS(EUSES)

à plein temps pour la conciergerie.

D'autre part, nous sommes à la recherche de personnel qualifié pour l'entretien de nos installations de production. Nous offrons quelques postes de

MÉCANICIENS

- mécanicien d'entretien
- mécanicien sur autos
- mécanicien sur machines agricoles
- mécanicien faiseur d'étampes.

- Nous offrons:**
- une formation par nos soins
 - des prestations sociales et un salaire intéressants
 - le 13e salaire
 - un fonds de prévoyance avec assurance-vie
 - une assurance perte de gain
 - une excellente ambiance de travail
 - un restaurant d'entreprise.

Si vous êtes intéressé(e), nous vous prions de bien vouloir nous contacter téléphoniquement 039/25 11 01 et nous vous fixerons volontiers un rendez-vous.

UNION CARBIDE EUROPE SA
43, rue L.-J.-Chevrolet
2300 La Chaux-de-Fonds 28-12068

GIRARD-PERREGAUX

MONTRES DE QUALITÉ DEPUIS 1791

désire engager pour la réalisation de prototypes de boîtes sur machine Macodel

un mécanicien ou un ouvrier qualifié

possédant si possible quelques expériences dans la fabrication de la boîte.

Nous souhaitons nous attacher les services d'un collaborateur consciencieux sachant faire preuve d'initiative.

Entrée en fonction: le plus rapidement possible.

Les personnes intéressées voudront bien prendre contact avec le chef du personnel au (039) 22 68 22 ou adresser leurs offres de services à:

Girard-Perregaux SA, service du personnel, place Girardet 1, 2301 La Chaux-de-Fonds. 8698

Portescap

Service du personnel



cherche pour son département micromoteurs, un

magasinier

qui aura pour tâche:

- réception, préparation et acheminement de fournitures
- contrôle des stocks.

Le candidat que nous cherchons doit pouvoir s'adapter à des procédures de travail informatisées.

Nous demandons:

- apprentissage de magasinier ou quelques années de pratique dans une activité semblable.

Nous offrons:

- travail intéressant
- horaire variable
- avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres manuscrites au service du personnel ou prendre rendez-vous auprès de M. R. Noverraz à Portescap, rue Jardinière 153, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 41, interne 425. 28-12035

Portescap

Service du personnel



cherche pour son département micromoteurs, un

mécanicien de précision

qui aura pour tâche le contrôle de qualité par méthodes statistiques des en-cours de fabrication et des produits terminés.

La tâche comprend également l'élaboration d'analyses, de diagnostics et de contrôles de performances de micromoteurs.

Ce poste conviendrait à un mécanicien ayant quelques années de pratique et ayant de bonnes connaissances en électricité, par exemple: cours Onken ou équivalent.

Nous offrons:

- important stage de formation
- avantages sociaux d'une grande entreprise
- horaire variable.

Faire offres manuscrites au service du personnel ou prendre rendez-vous auprès de M. R. Noverraz à Portescap, rue Jardinière 157, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 41, interne 425. 28-12035

Portescap

Service du personnel



cherche pour son département de production, un

INGÉNIEUR ETS en électronique

qui dans le cadre d'un petit groupe du bureau d'étude, sera chargé de la conception, du contrôle et de tests d'appareils ainsi que des études, réalisations et entretien de commandes électroniques d'automatisation de machines.

Cette fonction conviendrait particulièrement à un jeune ingénieur.

Nous offrons:

- travail intéressant et varié au sein d'une équipe dynamique
- horaire variable.

Faire offres manuscrites ou prendre rendez-vous auprès de M. R. Noverraz à PORTESCAP, rue Jardinière 157, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/21 11 41, interne 425. 28-12035

UNION
CARBIDE

CONTREMAÎTRES

Notre entreprise est à la recherche de
CONTREMAÎTRES POUR LES DÉPARTEMENTS DE PRODUCTION

ainsi que des
CONTREMAÎTRES POUR LE DÉPARTEMENT MÉCANIQUE ET ENTRETIEN

Les qualifications requises sont:

- Aptitudes à diriger du personnel et à maintenir une bonne communication entre les différents départements
- Solide expérience dans un poste de production de masse
- Esprit d'analyse développé et aptitudes à conduire des groupes de travail
- Bonne formation mécanique de base souhaitée.

Les tâches inhérentes à ces deux postes sont les suivantes:

- Planification et organisation des travaux d'atelier
- Supervision et réalisation des travaux selon les exigences du responsable de département
- Contrôle de la bienfaisance des travaux exécutés et établissement des rapports de travail.

Ces postes exigent un horaire d'ÉQUIPES, voire même en horaire de NUIT UNIQUEMENT pour le second poste.

Nous prions les personnes intéressées de bien vouloir soumettre leur offre écrite, avec prétentions de salaire, certificats et deux photos passeport à:

UNION CARBIDE EUROPE S.A.
Chef du personnel
43, rue L.-J.-Chevrolet - 2300 La Chaux-de-Fonds

1 cassette 5.-
2 cassettes 7.50

Prix. Qualité. Choix. MIGROS

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

Délais pour la remise des annonces à PÂQUES

Edition du jeudi	16 avril:	mardi	14 avril, à 9 h.
Edition du samedi	18 avril:	mardi	14 avril, à 15 h.
Edition du mardi	21 avril:	mercredi	15 avril, à 15 h.

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution possible.

Avis mortuaires

Prière de mentionner clairement et visiblement sur les envois:

AVIS MORTUAIRES URGENT
et les adresser à notre rédaction



5, place Hôtel-de-Ville,
La Chaux-de-Fonds



Très printaniers, choisissez, Mesdames, nos
COTONS IMPRIMÉS, 120 cm., div. coloris à Fr. **6.-** le m.
et, convenant parfaitement pour la confection de votre deux-pièces pantalon ou jupe:
TISSUS SOUPLE LAINE, mélangé SOIE, 140 cm., à Fr. **12.-** le m.

Une joie pour tous
popularis

Aventures en Bulgarie
Avec cheval et voiture dans les gorges des Balkans
Un grand voyage pour les jeunes et ceux qui le sont restés
Vols 4, 18 juin et chaque semaine de juillet à septembre
8 jours, vol de ligne, voiture, trajet en bus et pension complète dès **875.-**
avec une semaine de vacances balnéaires sur la Mer Noire dès **1145.-**
...ou une semaine en voiture à bâche à travers la puszta de la Hongrie (voyage aller avec sa propre voiture dès 595.-, en train dès 815.-, en avion dès 1185.-).
Prospectus et conseils gratuits dans votre agence Popularis.

039/23 48 75

2300 La Chaux-de-Fonds
Coop City, 37-43, rue de la Serre

Multisols

linos - plastique - tapis -
tapis de milieu - parquets

A. Grilli

Paix 84 - Tél. (039) 23 92 20

A louer région Bienne-Neuchâtel

restaurant-bar-dancing

comprenant terrasse, grand parking, appartement et garage.

Etablissement d'excellente renommée.

Prix de location très avantageux.

Préférence serait donnée à couple du métier et en possession du certificat de capacité.

Ecrire sous chiffre TZ 8696 au bureau de L'Impartial.

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 4

André Besson
«Les Auvernois»
Tome II

Alexandre le Vannier
Roman

Editions Mon Village S.A., Vuillens (VD)

Les hommes partaient alors pour une longue randonnée, qui vers la Bourgogne ou la Bresse, qui vers les plaines saônoises ou le Haut-Pays jurassien. Ils allaient de village en village, de ferme en ferme pour proposer leur marchandise jusqu'à ce qu'ils aient vendu leur dernier panier. Selon le temps, les vanniers couchaient dans les granges ou à la belle étoile, cuisinant entre deux pierres, mangeant chichement pour ne pas écormer les maigres bénéfices de leur négoce avec lesquels ils devaient faire vivre leurs familles pendant toute une année.

Depuis l'accident du père, la subsistance des Auvernois incombait entièrement à Alexandre. C'est lui à présent qui s'en allait vendre les objets fabriqués par les siens. Il ne s'en plaignait pas, au contraire. Il aimait ce métier vagabond

qui l'entraînait loin de son village et lui permettait de connaître en profondeur la vie des gens de toute une province. Ses parcours étaient les mêmes que ceux qu'il effectuait autrefois en compagnie de Pierre-Emile Auvernois. Ils comprenaient le plateau dominant Salins, les monts de La Joux, le Val de Miège, la région de Mouthe, la chaîne du Haut-Jura jusqu'à Saint-Hippolyte le Valdahon et la haute vallée de la Loue.

Dès les premiers beaux jours, le jeune homme chargeait sur ses mules tous les objets confectionnés durant l'hiver. Bien qu'elles fussent soigneusement imbriquées les unes dans les autres, les vanneries représentaient un volume impressionnant. Parées de tous ces paniers, les bêtes ressemblaient de loin à d'énormes bouquets aux couleurs variées où le noir se mariait au jaune et le brun à l'orange. Les produits de contrebande étaient dissimulés dans des caches, sous les bâts. Il s'agissait surtout de tabac et d'allumettes, parfois de montres ou de poudre de chasse. Le vannier ne les vendait qu'à des clients dont il était sûr, pour ne pas risquer d'être dénoncé aux gendarmes.

Partout, Alexandre était accueilli comme un ami. On attendait même son passage avec impatience et il n'avait guère de souci à se faire pour trouver un gîte à l'étape du soir. Outre ses vanneries et ses marchandises clandestines, il apportait avec lui sa bonne humeur et ses chansons. A peine était-il arrivé dans une ferme pour y passer

la nuit, qu'une veillée s'organisait spontanément autour de lui. On lui faisait raconter des histoires, on l'écoutait chanter et jouer de la guitare. Il emportait toujours en tournée cet instrument de musique que son père grattait déjà autrefois avec talent et dont il lui avait enseigné les rudiments dès son plus jeune âge.

Aux paysans des hameaux perdus dans la montagne, il apportait des nouvelles des vallées voisines. On le chargeait de donner le bonjour à un parent, à un ami. On apprenait par lui les naissances, les mariages, les décès. Depuis vingt ans que les Auvernois sillonnaient le Haut-Pays, tout le monde les connaissait et appréciait leur compagnie. Alexandre était encore plus aimé que son père au caractère un peu taciturne. Dès ses premiers passages, on l'avait adopté dans les fermes. Comme on connaissait ses dispositions musicales on lui avait demandé de jouer et de chanter. Pour remercier les «montagnons» de leur accueil, le soir, après le repas pris en commun avec ses hôtes, autour de la grande table, ou devant l'âtre, il interprétait non seulement les vieux chants du terroir comtois, mais aussi des romances plus modernes comme «Le Temps des Cerises» ou des airs révolutionnaires appris autrefois par sa grand-mère lorsqu'elle vivait au fond des bois avec ses frères «Bons Cousins Charbonniers» («Bons Cousins Charbonniers» association clandestine révolutionnaire.).

Dans ces sauvages montagnes jurassiennes où

les hommes isolés éprouvent depuis toujours le besoin d'affirmer leur singularité par des sobriquets, on en avait décerné un à Alexandre. On l'appelait «L'enfant des grands chemins» à cause d'une très belle chanson qu'il interprétait:

«Je suis le fils du vent qui passe
L'enfant joyeux des grands chemins...»

Ce surnom lui était resté, mais à présent qu'il était devenu un homme, on l'appelait plus simplement «Grand Chemin», ce qui s'accordait parfaitement à son existence ambulatoire.

Une fois traversée la forêt des Cornées, Alexandre avait attaqué les premiers contreforts du Grand Taureau, l'un des points culminants du Larmon. La nuit, battue par un vent de tempête, avait totalement occulté le paysage. On ne distinguait rien au-delà de trois pas et c'est uniquement grâce à l'instinct des mules que la petite caravane parvenait à progresser au flanc de la montagne par un sentier étroit et sinueux étagé dans les plissements abrupts d'un terrain dénudé d'arbres.

Il n'y avait pas encore beaucoup de neige. Seulement une mince poudrée épandue par petites poignées sur les friches rocailleuses parsemées de genévriers. L'air glacial présageait par contre pour bientôt des chutes plus abondantes et il était probable qu'il en tombait déjà sur le versant français du massif.

(à suivre)

Mardi			
• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •			
Tranches horaires	romande	TF1	
12-14 h	 romande  FR 3 à 20 h. 30: David et Bethsabée	12.05 Réponse à tout: jeu 12.25 Une minute pour les femmes 12.30 Midi première: variétés 13.00 TF1 actualités 13.45 Après-midi de TF1 - Féminin présent - Elles en question	12.05 Passez donc me voir: Par Philippe Bouvard 12.29 La vie des autres: Feuilleton: Vasco (7) 12.45 Journal 13.35 Magazine régional 13.50 Face à vous: critiques et réponses
14-16 h	14.30 TV éducative - Telactualité: «Un tunnel, un événement: Le Saint-Gothard» (2) 15.15 Point de mire: Programmes radio 15.25 Vision 2: reprises - Les visiteurs du soir: Etre artiste (3) 15.45 A bon entendeur	14.05 Tout feu, tout femmes 14.10 Les Yeux bleus, feuilleton 15.05 Les recettes de mom village 15.25 Mémoire en fête	14.00 Aujourd'hui Madame Jour de gloire 15.00 Les chrétiens 2. L'Empire chrétien - Documentaire 15.55 Itinéraires Résonances: Christine, musique pour une reine de Suède
16-19 h	16.00 Noir sur blanc 17.00 La vie qui va... 17.30 Téléjournal 17.35 La boîte à rêves 18.00 Courrier romand 18.25 Stop Comment apprendre à se conduire dans la rue 18.30 Pierre Bellemare raconte: Suspens 18.50 Un jour, une heure: l'information	16.00 Dossier: Laissons-les jouer, mais avec quoi ? 16.40 A tire d'elles 16.45 Coup de cœur 17.15 Mini-show, avec Rika Zarái 17.20 Croque-vacances 17.25 Joe chez les Mouches - 17.38 Isidore le Lapin - 17.50 Atomas la Fourmi atomique 18.00 C'est à vous 18.25 L'île aux Enfants 18.50 Jeu: Avis de recherche	16.55 Histoires courtes - Détournement mineur 17.52 Récré A2 Les Paladins de France - C'est chouette - Les films pour les enfants 18.30 C'est la vie 18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres
19-24 h	19.15 Actuel: commentaires 19.30 Téléjournal 19.50 Jeu: Faites vos mots 20.10 La Fabuleuse Aventure de Marco Polo, l'Echiquier de Dieu Un film de Denys de La Patellière - Avec: Horst Bucholz - Akim Tamiroff - Omar Sharif - Elsa Martinelli 22.00 Regards: L'Évangile, porteur d'un projet de société ? Présence protestante 22.35 Téléjournal	19.20 Actualités régionales 19.40 Jeu: Les paris de TF1 20.00 TF1 actualités 20.30 Information politique 21.35 Caméra une première: Dans Quelques Instants 22.30 Questionnaire Ce soir: Alain Lancelot, professeur à l'Institut d'études politiques, auteur de «Psychanalyse de l'Électeur français» 23.30 TF1 actualités	19.20 Actualités régionales 19.45 Top club: variétés 20.00 Journal 20.28 D'accord, pas d'accord 20.40 Les dossiers de l'écran: Autopsie d'un Sacrifice Un reportage d'Allain Bougrain-Dubourg, spécialement conçu pour les «Dossiers de l'écran» Débat: La vivisection 23.30 Journal

FR3 à 18 h. 30
Chiens sauveteurs...
«Spécial Sécurité»; en direct avec les chiens de recherche et de sauvetage. El Asnam, 10 octobre 1980, la terre tremble: bilan du séisme: l'ex Orleansville rayée de la carte, 3000 morts, 9000 blessés et 331.216 sinistrés. Naples, 23 novembre 1980, la terre tremble: bilan du séisme: 3144 morts, 1575 disparus, 7677 blessés et 300.000 sans abri.
En Algérie comme en Italie, les autorités françaises expédient aussitôt des troupes d'élite, avec à leur tête l'unité d'instruction de la Sécurité civile No 7, basée à Brignoles, dans le Var, et en particulier les chiens (bergers allemands) de la section «sauvetage, déblaiement et recherche de personnes ensevelies ou disparues». C'est leur entraînement et la reconstitution d'un exercice «réel» que l'on découvre ce soir.



18.00 Ministère des Universités
18.30 FR3 Jeunesse
Les couleurs du temps - Avec le Magazine, Conseil, Amis/Animaux: Le Dernier Arbre du Septentrion
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3: informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
Un dénommé Marius Berliet
19.55 Les Misérables: dessin animé
20.00 Jeux de 20 heures
20.30 David et Bethsabée
Un film de Henry King (1951) - Avec: Gregory Peck - Susan Hayward - Raymond Massey - Kieron Moore
22.20 Soir 3: informations

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE
9.40 Pour les enfants
14.45 Da capo
16.45 Pour les enfants
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.40 Point de vue
19.00 3, 2, 1... Contact
19.30 Téléjournal - Sports
20.00 Der Alte
21.05 CH-Magazine
21.50 Téléjournal
22.00 Cleo Laine

SUISSE ITALIENNE
9.00 TV scolaire
10.00 TV scolaire
18.00 Pour les tout-petits
18.05 Pour les enfants
18.30 Pour les jeunes
18.40 Téléjournal
18.50 Star Blazers
19.20 Il carrozzone
19.50 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Théâtre en dialecte: Ma 'I Testimoni al Dörmiva
21.55 Orsa maggiore
22.45 Téléjournal

ALLEMAGNE 1
16.10 Téléjournal
16.15 Gustaf et son ensemble
17.00 Pour les enfants
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Que suis-je?
21.00 Report
21.45 Quincy
22.30 Le fait du jour
23.00 Das Frettchen
24.00 Téléjournal

ALLEMAGNE 2
16.30 Mosaïque
17.00 Téléjournal
17.10 Muggsy
17.40 Plaque tournante
18.20 Tarzan
18.40 Oscar, la Supersouris
19.00 Téléjournal
19.30 Des couples au tribunal
21.00 Téléjournal
21.20 L'enfance perdue d'Alexander H.
22.05 Zandys Braut
23.40 Téléjournal



TV romande à 20 h. 10: Marco Polo (Ph. Cinémath).

Antenne 2 à 20 h. 40
Animaux sacrifiés
Un nouveau «Dossier de l'écran» sur ce sujet. 400 millions d'animaux au moins, sont utilisés chaque année dans les laboratoires du monde entier. Ce sont pour la plupart des animaux domestiques. Les chiffres pour la France: 4.500.000 souris et rats, 150.000 lapins, 150.000 hamsters et oiseaux, 300.000 cobayes, 50.000 chiens, 8000 chats... par an! Sans parler des animaux sauvages, singes ou manchots, que des équipes spécialisées capturent sur tous les continents.
Les scientifiques ont obtenu artificiellement et élèvent des souches particulières, qui n'ont d'autre raison d'être que de servir à leurs expériences. Aujourd'hui, on ne parle même plus dans les laboratoires d'animaux d'expérience, mais plutôt de «matériel biologique». Un marché colossal s'est développé: 1 milliard de francs par an de chiffre d'affaires pour la seule France. Derrière ces chiffres, une énorme souffrance!
L'expérimentation animale a pris des dimensions telles, qu'elle ne peut plus être ignorée. Depuis une vingtaine d'années, un puissant mouvement de l'opinion s'exprime à travers l'action d'associations de défense ou de protection de la vie animale. Ces associations démontrent que le sacrifice des animaux n'est pas toujours indispensable...

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)
12.05 Salut les cousins. 12.20 La pince. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Le journal du soir. 18.10 Sports. 18.15 Actualités régionales. 18.30 Sans caféine. 19.00 Titres de l'actualité. Au jour le jour. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.00 La chanson devant soi. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Devine qui est là... 22.55 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)
12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Le correcteur. Vingt minutes avec un ange. 22.15 Musique au présent. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

FRANCE MUSIQUE
12.30 Jazz. 14.00 Musique légère. 14.30 Musiques. 18.02 Le club du jazz. 18.30 Quotidien concert. 20.30 Orchestre de la Suisse romande. 22.30 Ouvert la nuit.

FRANCE CULTURE
12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30. Libre parcours variétés. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Musiciens provinciaux au siècle des lumières. 18.30 Feuilleton. 19.25 Jazz. 19.30 Sciences. 20.00 Dialogues. 21.15 Musiques de notre temps. 22.30 Nuits magnétiques.

MERCREDI
SUISSE ROMANDE 1 (MF)
Informations toutes les heures de 6.00 à 21.00 et à 12.30 et 23.55. - 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.40 Bon langage. 6.50 Sports. 6.58 Minute ecuménique. 7.30 Billet d'actualité. 7.45 Échanges. 8.05 Revue de la presse romande. 8.10 Bulletin routier. 8.25

Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.30 Saute-mouton. 9.35 Les petits pas. 9.50 Muscade. 10.10 La musardise. 10.30 L'oreille fine. 11.30 Faites vos jeux.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)
7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Cours d'espagnol. 10.00 Portes ouvertes sur l'Université. 10.58 Minute ecuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.

FRANCE CULTURE
7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance. 8.50 Echec au hasard. 9.07 Les matinées de France-Culture. 10.45 Le livre, ouverture sur la vie. 11.02 Musiciens provinciaux au siècle des lumières.



TV romande à 18 h. 30: Suspens

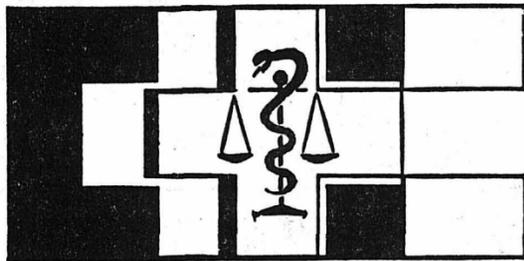
A VOIR
Découverte: Aristide Padygros
TV romande à 17 h. 35
En 1975, le Théâtre populaire romand créait un spectacle pour les très jeunes enfants: «Découverte». Ce spectacle se voulait une initiation à un moyen d'expression et de créativité auquel les enfants sont rapidement sensibles: le théâtre. Ou plutôt il s'agit d'une forme de théâtre où le langage utilisé est essentiellement visuel et musical.
La découverte de son propre corps, de l'espace qui l'entoure, des objets de son environnement, des sons qu'il peut produire, entraînent l'enfant à comprendre comment le spectacle est une transposition du monde, et comment la connaissance qu'il acquiert de ce monde naît de l'activité qu'il déploie lui, l'enfant, le créateur (comme Jean Piaget l'a génialement montré).
En 1979, au moment où le TPR abandonnait ce spectacle, la Télévision suisse romande a décidé d'en conserver des images et de prolonger ainsi son existence. Le réalisateur Christian Liardet a donc réalisé trois films de huit à dix minutes, reconstituant les principaux passages de cette création.
Ces films s'intègrent particulièrement bien à «La boîte à rêves». En effet, les émissions de cette série ont pour but de sensibiliser les téléspectateurs aux différentes formes de spectacle, en privilégiant l'image et en rendant beaucoup plus secondaire l'aspect verbal.
Lors des trois prochaines émissions, la «Boîte à rêves» deviendra donc boîte à théâtre, l'espace d'un instant.
L'autre partie de chaque émission sera consacrée à un autre mode d'expression. Aujourd'hui, la musique avec le groupe Aristide Padygros, qui, de manière loufoque et comique, raconte à sa manière l'histoire de la musique. Le 14 avril, la marionnette a fils avec un sketch de Mimothéâtre et un spectacle du marionnettiste Nimbus.
Le 21 avril, le mime avec deux artistes québécois qui jouent avec l'espace d'une chambre.
L'oreille fine à la Radio suisse romande 1 à 10 h. 30.
Indice de demain: Le Café de la Gare.



Invitation du mardi 7 avril au samedi 11 avril
 Une conseillère en beauté «JEANNE GATINEAU» est à votre disposition, pour
CONSEILS ET TRAITEMENTS GRATUITS sans engagement de votre part
PRENEZ RENDEZ-VOUS svpl.

pharmacie

Dr. P.-A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

Secteur cosmétique

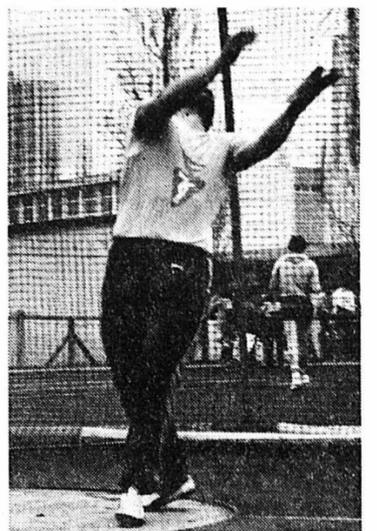
Avenue Léopold-Robert 57 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/22 11 33 - 34

● POUR TOUT ACHAT de Fr. 30.- UN LAIT POUR LES MAINS
 d'une valeur de Fr. 15.- VOUS SERA REMIS GRATUITEMENT

Le monde sportif • Le monde sportif

Bonne reprise de l'Olympic à Belfort

Les conditions n'étaient pas très favorables samedi à Belfort où un vent froid contrariait les athlètes de ce premier meeting de la saison. Pour cette reprise, l'Olympic avait surtout déplacé des lanceurs et des coureurs de demi-fond. Au marteau, l'international Hostettler a fait une rentrée victorieuse avec 53 m. 44, mais il ne s'est jamais montré parfaitement maître de son mouvement qui manque singulièrement d'entraînement. Pour ce talentueux lanceur un travail intensif et soutenu reste à faire s'il entend reprendre place dans l'équipe nationale. Chez les cadets B, Marc-André Schwab a confirmé de belles qualités en portant son record à 40 m. 18 avec le marteau de 5 kg. Ici également plus de conviction à l'entraînement s'impose en vue des importantes échéances de la saison.



Hostettler, un début prometteur.

Sur 800 m., le junior Bilat effectuait sa première course sur piste, ignorant tout de ce genre de compétition. Après un départ prudent, il afficha une belle autorité en distançant ses adversaires à 250 m. du but, restant efficace jusqu'à l'arrivée qu'il franchissait en 2'08"1. Dans le 3000 m. cadets, les Olympiens ont eu un comportement intéressant pour la suite de la saison et confirmaient, par la façon surtout qu'ils sont des espoirs nationaux. Renaud Matthey a remporté sa première victoire en montrant une parfaite maîtrise de lui qui lui permettait d'abaisser son record à 9'35"6 devant son camarade Hubert Brossard, moins à l'aise en cette circonstance, crédité de 9'36"5. Quant à Domi-

nique Fankhauser, encore cadet B, il abaissait également son record à 9'57"6.

Chez les féminines, la cadette Petra Stutz reprenait la compétition sur 400 m. haies avec un temps de 1'11"8 à l'issue d'un effort mené trop rapidement dans la première moitié. Légère contre-performance au disque pour Sylvie Stutz avec 28 m. 78 mais ici la neige avait contrarié la préparation.

Jr.

Début du championnat suisse de motocross Kalberer, un frère chasse l'autre!

La première manche du championnat suisse, à Ederswiler, a été placée, en catégorie internationale, sous la domination de Toni Kalberer, le jeune frère du champion suisse, Walter Kalberer. Ce dernier, qui vise cette saison sa onzième couronne nationale, a connu des ennuis mécaniques dans les deux manches et il a, chaque fois, été contraint à l'abandon. Toni Kalberer a parfaitement assuré la relève, en gagnant deux fois. Il disputait pourtant ses premières épreuves en catégorie internationale. De plus, il ne disposait que de sa moto d'entraînement (celle qu'il utilisera cette saison en compétition n'était pas encore prête). Résultats:

500 inter., première manche: 1. Toni Kalberer (Eschenbach), KTM; 2. Fritz Graf (Graenichen), Yamaha; 3. Christophe Hüsler (Zufikon), Yamaha; 4. Henri Bréchet (Montsevelier), KTM; 5. Jean Thévenaz (Bullet), Husqvarna. - **Deuxième manche:** 1. Toni Kalberer; 2. Franz Muff (Kronau), Maico; 3. André Thévenaz (Bullet), KTM; 4. Graf; 5. Hans Planzer (Schattdorf), KTM.

500 nat., première manche: 1. Bruno Ellmer (Niederurnen), Husqvarna; 2. Jean-Claude Kamber (Montsevelier),

Maico; 3. Gaudenz Gisler (Imensee), Honda. - **Deuxième manche:** 1. Ellmer; 2. Mario Birrer (Fahrweid), Maico; 3. André Chételat (Montsevelier), Husqvarna.

Side-cars, première manche: 1. Frans-Huber (Neukirch), Yamaha; 2. Lieberherr-Osterwalder (Eschenbach), Norton; 3. Spitzli-Amman (Uzwil), Yamaha. - **Deuxième manche:** 1. Spitzli-Amman; 2. Oesch-Baechler (Wattenwil), Yamaha; 3. Birrer-Muller (Luterbach), Yamaha.

Ski

Après le Trophée du Muveran Succès jurassiens chez les aînés

En sus des exploits chaux-de-fonniers cités hier, relevons chez les vétérans I, la victoire du SC Saint-Imier I qui signe le sixième meilleur temps absolu du parcours «léger». Cette équipe était formée de Georges Frey, Fritz Friedli et Chs-René Graber. A noter que la seconde formation du SC Saint-Imier est classée 7e toujours chez les vétérans I.

La Tchaux, patrouille formée de Paul Pignet, Lucien Burnier et Gino Filippi, prend la première place en vétéran II avec un temps presque identique à celui obtenu par Saint-Imier I, ce qui est une performance.

Karaté

Défaite suisse

L'équipe de France a pris sa revanche sur son homologue suisse, victorieuse l'an dernier à Genève, en s'imposant par 14 victoires à 10 (deux nuls), au stade Pierre de Coubertin, à Paris.

Football: quatrième ligue jurassienne

Groupes de promotions: Gruntern a - Anet a 1-4; Monsmier - Dotzigen 1-0; Perles a - Büren b 2-3; Rüti a - Lyss b 1-2; Aegerten a - Mache a 1-1; Büren a - Douanne a 0-0; Diessbach a - Evillard 0-2; Reconvilier - Superga 4-1; Tavannes a - USBB 4-3; Villeret a - Courtelary 1-1; Bassecourt - Montsevelier 0-2; Tramelan a - USI Moutier 1-2; Les Genevez - Belprahon 5-0; Courroux a - Montfaucon a 4-0; Perrefitte - Delémont a 9-3; Chevenez a - Develier a 2-0; Alle a - Glovelier 4-0; Pleigne - Bure a 0-7; Lugnez a - Boécourt a 2-4; Fontenais - Vendlin-court a 0-5; Courgenay a - Porrentruy 1-1.

Classe II: Aegerten b - Poste Bienne 3-4; Boujean 34 - Longeau a 2-5; Lyss a - Safnern 1-0; Orpond - La Heutte 1-3; Radelfingen - Mache b 5-2; Azzuri a - Monsmier b 2-0; Ceneri - Port b 2-1; Diessbach b - Nidau 2-2; Madretsch - Wileroltigen b 4-2; Perles b - Longeau c 4-3; Aarberg - Wileroltigen a 1-7; Hermrigen - Gruntern b 3-3; Anet b - Tœufelen b 2-1; Port a - Longeau b 4-1; Rüti b - Etoile 1-4; Douanne b - Jens 2-5; Tavannes b - Corgémont 2-1; Azzuri - Reuchenette 1-2; Bévillard - Sonceboz 7-1; Lamboing - Villeret b 1-2; La Neuveville - Tramelan b 1-4; Tramelan c - Olympia 0-4; Montfaucon b - Moutier 5-3; Reconvilier - Court 1-2; Le Noirmont - Les Breuleux 0-2; Lajoux - Tavannes c 5-3; Rebeuvelier - Delémont b 3-6; Soyhières - Movelier 3-4; Corban - Mervelier 0-3; Delémont d - Courtételle 3-1; Courfaivre - Courchapoix 1-1; Grandfontaine - Cœuve a 1-4; Bure b - Chevenez b 3-0; Bourrignon b - Alle b 4-2; Bonfol - Boncourt 2-2.

Juniors A I: Herzogenbuchsee - Courtemaiche 4-1; Lyss - Saignelégier 3-0; Madretsch - Kirchberg 0-0.

Juniors A II: Aarberg - Radelfingen 1-0; Boncourt - USBB 3-0; Bassecourt - Gruntern 2-0; Boujean 34 - Etoile 2-0; Delémont - Mache 3-0.

Juniors B I: Boujean 34 - Bienne 1-1; Berthoud a - Zollbruck 9-0; Herzogenbuchsee - Perles 2-0; Kirchberg - Blau-Weiss 1-1; Longeau - Nidau 3-1; Mervelier - Fontenais 7-1; Tramelan - Aurore 4-1; Moutier - Bassecourt 4-2; Courfaivre - Reconvilier 0-2; Les Breuleux - Chevenez 3-0.

Juniors B II: Corgémont - Bévillard 0-1; Court - Les Genevez 0-3; Le Noirmont - Saignelégier 7-0; Courtedoux - Delémont 4-1; Glovelier - Vicques 3-2.

Juniors C I: Gruntern - Court 2-0; Azzuri - Courfaivre 4-2; Reconvilier - Courgenay 4-2; Montsevelier - Tramelan 1-2; Mache - Chevenez 5-1.

Juniors C II: Büren - Tœuffelen 1-4; Diessbach - Orpond 6-1; Radelfingen - Port 1-13; Montfaucon - Moutier 2-1; Corgémont - Delémont b 0-5; Courtelary - Tavannes 1-3; Delémont a - Cornol 1-3; Damvant - Bure 0-2; Fontenais - Bonfol 1-0; Saint-Ursanne - Boncourt 2-4.

Juniors D I: Porrentruy - Le Noirmont 0-0; Courroux - Courrendlin 2-3.

Juniors D II: Tavannes - Reconvilier 1-5; Courtételle - Corgémont 12-1; Glovelier - Delémont b 5-2; Courtedoux - Courgenay 1-2; Cornol - Cœuve 2-0; Bure - Boncourt 2-1.

Juniors E I: Moutier a - Saignelégier 8-1; Porrentruy b - Bassecourt a 6-2; Porrentruy a - Alle 2-2.

Juniors E II: Tramelan - Reconvilier 4-7; Moutier b - Montfaucon 15-1; Court - Corgémont 13-1; Vicques - Develier 4-1; Delémont b - Courtételle 6-1; Courrendlin - Courchapoix b 4-5; Glovelier - Bure 5-0.

X prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr.
 Je rembourserai par mois Fr.
 Nom
 Prénom
 Rue No.
 NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
 2301 La Chaux-de-Fonds,

81 M4

Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612



24138

CHARLES BERSET

Pour un appartement, des bureaux,
des locaux, des garages

Consultez
nos vitrines

Rue Jardinière 87
Léopold-Robert 12
Léopold-Robert 38
Banque Nationale Suisse

Restaurant JUMBO

MIDI et SOIR

Steak de cheval à l'ail
ou au poivre vert
Pommes frites
Salade

Fr. 8.50

Filets mignons aux morilles
Pommes frites

Fr. 8.50

Avec chaque menu
potage offert

District de Boudry

LA TOURNE

Conducteur blessé

Hier à 4 heures à La Tourne, M. Charles Wenker, 42 ans, de La Chaux-du-Milieu circulait en voiture en direction de Neuchâtel. Dans le premier virage à gauche, juste en dessous de l'hôtel, il a perdu la maîtrise de son véhicule, qui est allé heurter un rocher. Blessé, M. Wenker a été transporté à l'Hôpital du Locle par l'ambulance de Neuchâtel. Il souffre de blessures à la jambe droite, au poignet droit et à la mâchoire.

Neuchâtel

Une voiture se renverse

Trois blessés légers

Dimanche, à 18 h. 15, une automobiliste de La Chaux-de-Fonds, Mme Gilberte Perrenoud, circulait rue des Gouttes d'Or à Neuchâtel. A la hauteur du No 96, sa machine a heurté le trottoir nord pour ensuite zigzaguer sur la chaussée et revenir à nouveau heurter le trottoir et le mur de vigne, puis finalement se retourner sur la chaussée. La voiture était seule en cause. Mme Gilberte Perrenoud et son mari M. Ulysse Perrenoud, ainsi que la mère de la conductrice, Mme Elisabeth Gentil, légèrement blessés, ont été transportés à l'Hôpital Pourtalès. Après y avoir reçu des soins, ils ont pu regagner leur domicile.

mémento

Neuchâtel

Jazzland: 22-2 h., Raphaël Fays.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Borland, rue St-Maurice. Ensuite tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Tu fais pas le poids shérif; 17 h. 30, Nous nous sommes tant aimés.
Arcades: 20 h. 30, Orange mécanique.
Bio: 18 h. 15, 20 h. 45, Le dernier métro.
Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Je vous aime.
Rex: 15 h., 20 h. 45, Le lagon bleu.
Studio: 21 h., Cosa nostra.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30.
Main-Tendue: tél. 143.
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.
Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h. 30, La Provinciale.
Centre d'informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.
Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h.
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

communiqué

Foire de la brocante et des antiquités, Neuchâtel: Pour la quatrième fois déjà, la Foire de la brocante et d'antiquités se déroulera à Neuchâtel les 10, 11 et 12 avril. Dans la grande halle chauffée de Panespo se rencontreront des marchands, des collectionneurs et des amateurs de toute la Suisse et même de l'étranger, car la Foire d'antiquités de Neuchâtel attire beaucoup de monde et est devenue une véritable tradition printanière. Vendredi, 14 h. - 22 h., samedi et dimanche, 9 h. - 22 h.

LA SOCIÉTÉ CYNOLOGIQUE DE SAINT-IMIER ET ENVIRONS

a le grand regret de faire part du décès de

Monsieur
Albert WAMPFLER

membre honoraire

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

55192

tribune libre • tribune libre

«Le début d'un combat»

On serait tenté, au lendemain du scrutin fédéral de ce week-end, de baisser les bras!

Comment! Les mensonges de ceux qui prétendaient cyniquement que l'on allait accorder des PRIVILÈGES aux étrangers auront eu finalement raison (et dans quelles proportions!) d'une initiative qui ne réclamait somme toute que l'élémentaire de la justice entre les êtres humains.

Quant aux arguments économiques diffusés par les milieux patronaux ils rappellent étrangement ceux qui furent employés par les planteurs sudistes au siècle dernier en Amérique: à les en croire la suppression de l'esclavage allait amener la banqueroute de la nation. Ce n'est donc pas d'aujourd'hui que les négriers peignent le diable sur la muraille pour maintenir leur oppression.

Contrairement à ce que certains pourraient croire, les étrangers ne font pas

seuls les frais du rejet de ce week-end: avec eux tous les partis de gauche, une partie des syndicats et les Eglises apprennent une fois de plus que les préjugés sont plus difficiles à ébranler que les Alpes.

Comme l'a souligné dimanche J.-P. Thévenaz, vice-président du comité «Etre solidaires» national, l'information n'est pas passée et les efforts sur ce plan doivent à tout prix continuer. Toutes les forces doivent maintenant se jeter dans la bataille qui va s'engager autour de la nouvelle loi sur les étrangers. Comme le déclare une affiche célèbre d'Amnesty International, «L'homme a droit aux droits d'homme»; et les étrangers, avant d'être de la «main-d'œuvre», sont des hommes. Ils vivent ici et il dépend aussi de chacun de nous qu'ils ne continuent pas à être solitaires.

Léo Bysaeth
La Chaux-de-Fonds

Solidaires, solitaires?

Suite à l'article «Etre Solitaires» paru vendredi 3 avril dans «L'Impartial», est-il permis de croire également qu'à part «les milieux économiques» qui selon le texte de l'article combattent aujourd'hui l'initiative «Etre solidaires» il puisse exister néanmoins des citoyens suisses dont l'opinion n'est pas dictée par lesdits «milieux économiques»? Ces citoyens dont l'article ne fait pas mention, ne font pas de racisme sans fioritures à l'état pur. Ils possèdent une opinion aussi respectable que celle des partisans de l'initiative. Opinion qui rejoint celle des autorités du pays conscientes des inconvénients majeurs de celle-ci. Il est bien trop simple de voir dans les adversaires d'«ETRE SOLIDAIRES», des xénophobes en puissance qui renient les beaux idéaux du pays. De par sa superficie, la Suisse est petite et son territoire se rétrécit de jour en jour, ainsi que la bien connue peau de chagrin. Il n'est que de voir les villes s'étendre, les campagnes diminuer, et le béton envahir toujours plus d'espace. Malgré l'exiguïté de ce territoire, ce pays compte en proportion par rapport à sa population une des plus grandes, si ce n'est la plus grande quantité d'étrangers. Faut-il, sous prétexte de droits que le Suisse n'obtient pas en réciprocité à l'étranger augmenter celle-ci, alors que nos autorités s'efforcent de la stabiliser? en tenant compte des intérêts de ses nationaux et de ceux des étrangers qui trouvent chez nous une activité qui leur est refusée dans leur pays. Le citoyen suisse qui n'approuve pas l'initiative, n'est pas celui qui renie l'image classique de: terre d'asile, berceau de la Croix-Rouge, etc., et son sentiment n'a rien de commun avec une quelconque xénophobie, ou dépendant de milieux économiques quelconques. Il forme son opinion librement, en accord avec les directives du nouveau statut des saisonniers. Il est par ailleurs bien conscient qu'on

ne fait jamais appel en vain dans ce pays, aux sentiments de solidarité, de charité et de justice, qui ont toujours on le sait bonne oreille en Suisse, et s'il peut y souscrire également c'est avec la mesure que lui dicte son propre examen d'une situation.

Je termine, en souhaitant que quelque soit le résultat de la votation, nos paysans de montagne, en tant que Suisses, puissent rester non SOLITAIRES, mais sur leur SOLIDE TERRE.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de ma considération.
Marcel Tripet
La Chaux-de-Fonds

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

LE COMITÉ DE L'AMICALE DES CONTEMPORAINS 1907

a le regret de faire part du décès de son membre et ami

Monsieur
Ernest LEHMANN

Rendez-vous des membres au crématoire ce jour à 10 heures.

8968

LA FERRIÈRE

Heureux dès à présent les morts qui meurent dans le Seigneur, car ils se reposent de leurs travaux, et leurs œuvres les suivent.

Apoc. 14, v. 13

Monsieur Frédy Tissot;

Mademoiselle Pierrette Tissot,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Ariste TISSOT

leur cher et regretté papa, parent et ami, que Dieu a repris à Lui lundi, dans sa 80e année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage.

2333 LA FERRIÈRE, le 6 avril 1981.

L'incinération aura lieu à La Chaux-de-Fonds, jeudi 9 avril.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: LA BASSE FERRIÈRE.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à l'œuvre des Petites Familles, Tramelan, ccp 25-126.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

60398

La famille de

Madame Mathilde KREBS

profondément touchée et émue par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, vous remercie sincèrement de l'avoir entourée par vos dons, vos messages, vos envois de fleurs ou votre présence aux obsèques et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

RENAN et LA CHAUX-DE-FONDS, avril 1981.

8881

Repose en paix.
Je rejoins ceux que j'aimais.

Les descendants de feu Samuel Gutmann;

Les descendants de feu Arnold Dubach,

Les familles Gutmann, Adam, Dubach, Daucourt, Riesen, Gisiger et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Yvette GUTMANN

enlevée à leur affection dimanche soir, à l'âge de 67 ans, après une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 5 avril 1981.

Combe-Grieurin 39 a

L'incinération aura lieu mercredi 8 avril.

Culte au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Charles Gisiger
Croix-Fédérale 11

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part

60401

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE



Madame Gaston Nappez et ses enfants:

Monsieur François Nappez, à Cernier, et sa fiancée

Madame Jacqueline Bovet,

Monsieur Pierre Nappez et sa fiancée

Mademoiselle Mary-Claude Huguenin;

Monsieur et Madame Joseph Nappez, à Saingnégier, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Jean Vallon, à Corcelles;

Mademoiselle Suzanne Nappez, à Bienne;

Monsieur et Madame Robert Barth, à Courgenay, leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Gaston NAPPEZ

leur très cher et regretté époux et papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 65e année, muni des sacrements de l'Eglise.

2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE, le 5 avril 1981.

Beausite.

Vous qui l'avez connu et aimé,
priez pour lui.

La messe de requiem sera célébrée mercredi 8 avril en la chapelle du Bon Pasteur, à 13 h. 30, suivie de l'ensevelissement au cimetière de Coffrane, dans la plus stricte intimité, selon le désir du défunt.

Domicile mortuaire: Hôpital des Cadolles.

Prière de ne pas faire de visite. Merci.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

59470

CRESSIER

Madame Agita Wampfler-Pozzi, à Cressier;

Monsieur et Madame André Dupouy-Wampfler, leurs enfants et petits-enfants, en France;

Monsieur et Madame Claude Wampfler-Ferro et leurs enfants, à Bienne;

Monsieur et Madame Pierre Wampfler-Malinowska, Martine et Lisiane, à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur d'annoncer le décès de

Monsieur
Albert WAMPFLER

leur cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, survenu dans sa 82e année.

2088 CRESSIER, le 4 avril 1981.

(Home Saint Joseph).

Le culte sera célébré au temple de Cressier, le mardi 7 avril, à 14 h., et suivi de l'ensevelissement.

Au lieu de fleurs, veuillez penser au Home Saint Joseph, à Cressier (ccp 20 - 2000).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

8882

La famille de

Monsieur François BÉGUIN

a été profondément émue et touchée de toutes les marques d'affection qui lui ont été témoignées. Elle exprime ses vifs remerciements à tous ceux qui, par leurs messages amicaux, leurs envois de fleurs, leurs dons et leur chaleureuse sympathie ont pris part à son chagrin.

2114 FLEURIER, avril 1981.

8911

Roumanie: vers des réformes syndicales

Les deux mille délégués au congrès syndical national roumain ont commencé à étudier hier des projets de réforme destinés, semble-t-il, à apaiser une tension sociale qui n'est pas sans ressemblance avec celle qui s'est développée en Pologne.

Le président Ceausescu en a appelé lors de son discours d'ouverture à une réduction de la durée hebdomadaire de travail, et a exhorté les syndicats à mieux servir les travailleurs.

M. Ceausescu a déclaré aux dirigeants syndicaux que leurs formations ne doivent pas être subordonnées au parti communiste, mais «doivent agir dans les syndicats par l'intermédiaire des membres du parti».

Après ce discours, les délégués ont formé six groupes de travail qui doivent examiner un projet de plate-forme présenté par le Conseil central de la Confédération nationale syndicale.

En ce qui concerne la durée hebdomadaire de travail, l'objectif est de parvenir à une semaine de 44 heures au début de 1982.

Des arrêts de travail provoqués par des pénuries alimentaires ont été signalés en Roumanie au cours des dernières années. Ces mouvements n'ont cependant jamais pris la dimension des grèves polonaises. (ap)

Le PC tchécoslovaque intensifie ses attaques contre la Pologne

↳ Suite de la première page

Le chef du PC tchécoslovaque, M. Gustav Husak, dans un discours de plus de trois heures devant le congrès, a été particulièrement sévère à l'égard de la situation en Pologne. Il a déclaré que les dirigeants polonais avaient reconnu eux-mêmes en février que la Pologne se trouvait devant une anarchie qui «menace les fondements du socialisme». Or, a-t-il poursuivi, l'ordre n'est toujours pas rétabli. «Le fait que la crise politique se poursuive encore et s'intensifie nous remplit d'autant plus d'appréhension».

M. Brejnev, participant inattendu de

ce congrès, était assis à l'air grave derrière M. Husak pendant que ce dernier parlait à l'ouverture des travaux. Le président soviétique doit prendre la parole demain matin devant le congrès.

NOUVELLES PRESSIONS SUR VARSOVIE

M. Husak a demandé une réunion de tous les partis communistes comme celle tenue à Berlin-Est en 1976. «Il s'est assez accumulé de problèmes à l'heure actuelle et il serait utile à notre sens de les examiner ensemble», a-t-il dit.

Le Congrès du PC tchécoslovaque semble annoncer de nouvelles pressions sur les dirigeants polonais.

L'agence est-allemande ADN a rapporté que les manœuvres du Pacte de Varsovie se poursuivaient en Pologne et dans les pays voisins. Elle a précisé que des exercices de tir avec participation de l'artillerie et des blindés avaient eu lieu.

Selon une enquête publiée hier par la Commission intergouvernementale de la migration, à Genève, près de 1400 réfugiés polonais sont arrivés en Autriche durant les trois premiers mois de l'année, soit près du triple du chiffre du premier trimestre de 1980. (ap)

La crise libanaise pourrait mener à un conflit israélo-syrien

↳ Suite de la première page

A ce point de la situation, les observateurs et les diplomates au Liban estiment qu'une confrontation directe entre Israël et la Syrie n'est pas à exclure. «Il y a deux aspects inquiétants à cette crise: l'aspect humanitaire, avec les victimes civiles, et l'aspect politique, avec la menace d'entraînement d'autres pays dans le conflit, et donc son élargissement», affirme un diplomate occidental.

Beaucoup de choses peuvent dépendre de la capacité du gouvernement libanais, composé de 21 ministres représentant une demi-douzaine de tendances chrétiennes ou musulmanes, de résoudre l'aspect politique.

EFFORTS DÉSESPÉRÉS

Ces derniers jours, le président (chrétien) M. Elias Sarkis et le premier ministre (musulman sunnite) M. Shaffik Wazzan ont tenté désespérément d'entrer en contact avec les différents chefs de factions, pour éviter au gouvernement d'éclater et de prendre des mesures extrêmes qui plongeraient le pays dans une nouvelle guerre civile. Les ministres chrétiens ont déjà annoncé qu'ils démissionneraient si les Syriens prenaient le contrôle de Zahle.

ÉCLATEMENT DU GOUVERNEMENT ?

Le danger, selon les observateurs, réside dans la possibilité d'éclatement du gouvernement libanais qui pourrait conduire les Israéliens à assurer effectivement la protection des chrétiens, et

obligerait les Syriens à intervenir à leur tour pour défendre les Palestiniens et les Musulmans.

En novembre 1976, l'intervention syrienne avait mis fin à la guerre civile qui durait depuis 19 mois. Au début, la Syrie a agi comme protecteur des chrétiens et a reçu un mandat des 22 membres de la Ligue arabe pour installer une force de maintien de la paix. Mais en 1978, les forces syriennes ont été chassées des zones chrétiennes, et ont affronté les Phalangistes au cours de combats qui ont fait près de 1200 morts.

Depuis, les Syriens sont stationnés presque exclusivement dans les zones musulmanes du pays, et sont devenus les défenseurs de l'OLP de M. Yasser Arafat. Les chrétiens accusent désormais les Syriens d'être une armée d'occupation, la Syrie répliquant que les Phalangistes complotent avec Israël.

AU BORD DE L'ANARCHIE

Les Syriens ont toujours maintenu leurs forces loin de la frontière israélo-libanaise, longue d'une centaine de kilomètres. Ils se sont contentés d'affronter les Israéliens dans les airs, et sont conscients que la balance militaire entre les deux pays penche nettement en faveur d'Israël.

Mais les cinq jours de combat qui viennent de remettre le Liban à feu et à sang, faisant 150 morts et 500 blessés au moins, ont propulsé le pays au bord de l'anarchie et de la guerre civile, qui pourraient inciter les deux voisins du sud et du nord à intervenir.

«Je pense que nous n'avons jamais été si proches qu'aujourd'hui d'une partition du Liban», estimait dimanche M. Ghasan Tuani, ambassadeur libanais aux Nations-Unies et directeur du quotidien indépendant et respecté «An Nahar».

En Belgique

Crise gouvernementale surmontée

Le roi Baudoin a reconduit hier un gouvernement identique au précédent - à une exception près - composé de sociaux-chrétiens et de socialistes. Le gouvernement qui a prêté serment est dirigé par M. Mark Eyskens, qui était ministre des Finances au sein du gouvernement de M. Wilfried Martens.

La formation de la nouvelle équipe est intervenue quelques heures après que le nouveau premier ministre eut obtenu l'accord des sociaux-chrétiens et des socialistes flamands et francophones pour une série de mesures économiques, ce qui a surpris dans un pays où les crises gouvernementales ont la réputation de durer des semaines, sinon des mois. Le gouvernement Eyskens est le cinquième depuis le mois d'avril 1979.

L'équipe de M. Martens avait démissionné la semaine dernière, confrontée à

une proposition de bloquer les salaires jusqu'à l'année prochaine.

Hier soir, on ignorait encore le détail des mesures économiques envisagées, mais il semble cependant qu'elles prévoient notamment des consultations entre le gouvernement et les syndicats pour toute éventuelle modification du système d'indexation des salaires.

Selon des sources proches des milieux politiques, le nouveau gouvernement a également l'intention d'avoir des entretiens avec les dirigeants de l'industrie, pour réduire les dépenses sociales et obtenir une amélioration de la productivité.

Comme son prédécesseur, le nouveau gouvernement dispose d'une confortable majorité dans les deux Chambres, avec 140 des 212 sièges à la Chambre basse, et 126 des 181 sièges du Sénat. (ap)

Durant le cours de cette année

M. Brejnev désire se rendre à Bonn

Le président Leonid Brejnev a déclaré à des responsables ouest-allemands qu'il souhaitait se rendre en visite officielle à Bonn cette année, a annoncé hier le porte-parole du gouvernement allemand.

M. Kurt Becker a précisé que le président Brejnev avait fait part de ce souhait au ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, M. Genscher, lors de la visite de trois jours que ce dernier a effectué la semaine dernière dans la capitale soviétique.

Le chancelier Helmut Schmidt avait invité M. Brejnev à se rendre à Bonn lors de son voyage en URSS en juin dernier.

M. Becker a précisé qu'aucune date n'avait été fixée, mais a ajouté que ce voyage aurait «probablement lieu» avant la fin de l'année.

Selon des responsables ouest-allemands, le gouvernement de Bonn consulterait ses alliés avant de fixer une date.

Parallèlement d'après le journal «Frankfurter Rundschau», le président Brejnev aurait fait savoir qu'il souhaitait se rendre également en France.

Le président Brejnev s'est déjà rendu en Allemagne fédérale en 1973 et 1978. Il aurait exprimé son désir de se rendre également à Paris si son nouveau déplacement en Allemagne prenait corps. (ap)

Au Vatican

Conflit social

Le pape Jean Paul II a reçu hier 39 représentants des employés laïcs au Vatican, qui ont réclamé des augmentations de salaire et une réduction du temps de travail, a-t-on appris de sources proches du Vatican.

Les délégués, qui sont à la tête de l'Association des travailleurs laïcs du Vatican représentant 1500 employés, ont annulé une manifestation après que le Pape eut accepté de les recevoir. Cette association sert en fait de syndicat.

Les responsables avaient menacé le 19 mars de défilé «dans l'ordre et le silence» à travers la cité pontificale si leurs revendications n'étaient pas satisfaites. (ap)

Dans la province yougoslave de Kosovo Les troubles ont fait 11 morts

Un haut responsable communiste a confirmé hier que onze personnes avaient trouvé la mort au cours des manifestations récentes dans la province autonome de Kosovo, près de l'Albanie.

M. Stane Dolanc, membre du présidium du PC yougoslave, a précisé au cours d'une conférence de presse que les morts étaient deux policiers, quatre «manifestants» et cinq «civils». M. Dolanc a déclaré que les manifestations avaient «surpris par leur brutalité» et qu'elles étaient «bien organisées», en accusant certaines «influences étrangères». Vingt-deux personnes ont été arrêtées et un certain nombre d'autres appréhendées puis relâchées.

Parmi les manifestants tués figurent au moins un Yougoslave qui a vécu à l'étranger, a-t-il ajouté, à l'appui de sa dénonciation d'une influence étrangère. Il a également confirmé que des unités de l'armée yougoslave et de la police paramilitaire d'autres régions du pays avaient été dépêchées sur place.

L'interdiction des réunions publiques et le couvre-feu restent en vigueur et aucun étranger ne pourra pénétrer dans la

UN ÉVÈNEMENT PAR JOUR

Un humour particulier

L'Europe de l'Est est en ébullition.

Au centre des débats: la Pologne, bien sûr. Mais, momentanément, les regards ne convergent plus uniquement sur Varsovie, Gdansk ou encore Bydgoszcz.

C'est vers Prague où se déroule - en présence de M. Brejnev - le congrès du parti communiste tchécoslovaque que s'est tournée d'abord l'attention des observateurs. D'abord, mais pas seulement.

Un œil reste attentivement posé sur le centre de l'Allemagne de l'Est où, contre toute attente, les manœuvres des troupes du Pacte de Varsovie se poursuivent et semblent même s'intensifier. On a observé hier une importante concentration de troupes et de matériel qui semble indiquer une escalade dans les préparatifs.

Enfin, on n'oubliera pas de rester attentifs à ce qui résultera du congrès des syndicats roumains qui s'est ouvert hier à Bucarest. Ce qui, l'an dernier encore aurait certainement passé inaperçu prend dans le contexte actuel une importance toute particulière. Ceci surtout quand on apprend que parmi les «thèses préparatoires» à ce congrès figurent certaines critiques à l'encontre des représentants syndicaux et demandent un renforcement du rôle des syndicats. Voilà qui par les temps qui courent n'est certes pas des plus original.

Il y a deux ans, en mars 1979, un syndicat libre, à l'image de «Solidarité» avait été créé en Roumanie sous l'impulsion de l'écrivain Paul Goma. Un mois plus tard, deux autres fondateurs de ce syndicat étaient arrêtés et emprisonnés. L'expérience a donc été par trop éphémère pour que l'on ait eu le temps de vraiment se rendre compte de l'impact d'une telle initiative sur les travailleurs roumains.

De plus, à la différence de «Solidarité», les têtes pensantes étaient en grande majorité des intellectuels. Ce qui n'est la plupart du temps pas un atout.

Hier, devant le congrès le président Ceausescu a annoncé officiellement que des mesures seraient prises pour renforcer le rôle des syndicats, mais, a-t-il précisé «sans en modifier le rôle». Dans le cas particulier, la précision prend plus d'importance que les mesures prises.

Dans le même ordre d'idée, il s'est prononcé en faveur d'une réduction de l'horaire de travail, sans oublier d'ajouter que l'augmentation de la productivité était une nécessité. On voit que le président roumain ne manque pas parfois d'un certain sens de l'humour. Une humour qui d'ailleurs ne doit pas tellement faire rire les travailleurs roumains.

Mais n'est-ce pas une constante de la politique de M. Ceausescu que de soigner une popularité qui ne peut être perçue qu'une fois les frontières de son pays franchies ?

Et pendant ce temps à Prague, MM. Brejnev et Husak continueront de se pencher sur le sort de la Pologne. C'est un sujet en effet beaucoup plus préoccupant. Claude-André JOLY

Le secrétaire d'Etat US à la défense en Europe

«Invasion par osmose»

Le secrétaire d'Etat américain à la défense, M. Caspar Weinberger, arrivé en Europe pour s'entretenir de la situation en Pologne avec ses homologues européens, a estimé hier qu'on pouvait parler d'«invasion par osmose».

De son côté, la «Pravda» a accusé M. Weinberger d'avoir lancé une campagne dirigée contre l'URSS, la Pologne et les autres pays membres du Pacte de Varsovie. L'organe du PCUS lui a notamment reproché de vouloir alimenter les

tensions internationales en critiquant les manœuvres «Soyouz 81».

Avant de partir pour Bonn, M. Weinberger avait affirmé aux journalistes venus sur la base aérienne de Cottesmore, en Angleterre, qu'on pouvait parler d'«invasion par osmose» à propos de la présence militaire renforcée de l'URSS autour de la Pologne et en Pologne.

M. Weinberger est arrivé à Bonn pour participer à la réunion du groupe de planification nucléaire de l'OTAN, composé des ministres de la défense des 13 pays membres. Le groupe se réunit deux fois par an afin d'examiner la stratégie nucléaire de l'OTAN. (ap)

Actualité suisse

Dans le canton de Vaud Ecrasé par une presse

Un machiniste de 57 ans, M. Roland Bourgeois, domicilié à Yens, a-t-il été écrasé par la presse, M. Bourgeois est décédé durant son transport à l'hôpital. (ats)

La victime était occupée à débarrasser une presse à papier lorsque la machine s'est mise en marche pour une raison encore inconnue. Ecrasé par la presse, M. Bourgeois est décédé durant son transport à l'hôpital. (ats)

Bâle-Campagne

Un meurtrier avoue

Le meurtrier de Patricia Rytz, âgée de 19 ans, a avoué. Il s'agit d'un adolescent de 17 ans qui a assassiné la jeune fille à Sissach parce qu'elle se refusait à lui.

Un communiqué de la police cantonale bâloise, publié hier, retrace le déroulement du drame. Patricia Rytz avait suivi le jeune homme qu'elle venait de rencontrer chez lui où ils se livrèrent à un petit flirt poussé, mais quand il voulut passer à l'acte elle le refusa. Son partenaire, pris de boisson, entra dans une rage folle et lui planta un couteau de cuisine dans la poitrine. Il nettoya ensuite l'arme et traîna la victime inconsciente dans le corridor. Là, il lui asséna de violents coups de pied sur la tête. Comme il ne trouvait plus les clés de l'appartement, le meurtrier s'échappa par la fenêtre et se blessa légèrement. Il est en prison. (ats)

En bref • En bref • En bref

● ROME. - M. Habib Chatti, secrétaire général de la Conférence islamique, a affirmé que le Pape avait réagi avec sympathie à l'appel qui lui a été lancé concernant la question de l'Etat palestinien.

● BRUXELLES. - La Confédération européenne des syndicats a vigoureusement condamné à Bruxelles l'appel des ministres des finances de la Communauté européenne pour des restrictions salariales et «l'attaque masquée des dispositifs d'indexation des salaires».

● AMMAN. - Le secrétaire d'Etat américain, M. Alexander Haig, est arrivé à Amman, troisième étape de sa tournée au Proche-Orient, où il a rencontré le roi Hussein de Jordanie.

● WASHINGTON. - L'archevêque intérimaire de San Salvador, Mgr Arturo Rivera y Damas, a appelé les Etats-Unis à suspendre leur aide militaire au Salvador et invité Cuba et le Nicaragua à cesser leurs envois d'armes aux rebelles, au cours d'un petit déjeuner avec la presse à Washington.

Montée de l'extrémisme de droite en RFA

Mise en garde d'un ministre

L'accroissement spectaculaire du nombre des organisations d'extrême-droite et des violences qui leurs sont attribuées ont conduit le ministre de l'Intérieur, M. Gerhart Baum, à lancer une mise en garde contre un retour du «fanatisme» en Allemagne fédérale.

Dans une interview radiodiffusée, M. Baum a estimé que «le danger de la droite» a été longtemps sous-estimé dans le pays, où il constitue de plus en plus une menace pour la sécurité publique. D'après les statistiques établies par son ministère, on comptait l'année dernière 75 mouvements de droite regroupant près de 20.000 adhérents, contre 69 organisations et 17.000 militants en 1979. Le nombre des actes de violence qui leur sont attribués est passé dans le même temps de 97 à 113.

M. Baum a fait état en particulier de l'attentat à la bombe qui fit 13 morts et plus de 200 blessés l'autonome dernier lors de la «Fête de la bière». Selon la police, l'auteur de l'attentat, qui a apparemment sauté avec sa bombe, appartenait à une organisation para-militaire.

Le ministre a fait état également de 1643 «transgressions» de la loi au cours de l'année dernière, qui concernent notamment le port ou la fabrication d'insignes nazis, l'organisation de manifestations et la diffusion de propagande interdite. Il y a à quelques semaines, une vaste opération de police a permis de saisir des milliers de publications ainsi que des bandes magnétiques et des disques, produits essentiellement aux Etats-Unis et au Canada. (ap)